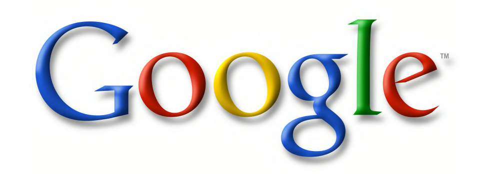




COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU.

TOME PREMIER.

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

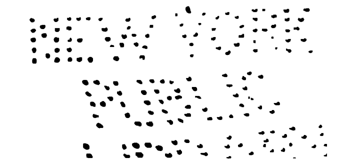
TOME PREMIER.

Contenant les ouvrages de *Politique.*



A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.





COLLECTION COMPLETE DES ŒUVRES DE J. J. ROUSSEAU.

TOME PREMIER.

TOME IX.

La suite du IVe. & partie du Ve. Livre d'EMILE, ou de L'EDUCATION.

TOME X.

La suite du Ve. Livre d'EMILE, ou de L'EDUCATION.

Emile & Sophie, ou les Solitaires.

TOME XI.

Lettre à M. de Beaumont Archevêque de Paris.

Lettre à M. d'Alembert sur son article GENEVE de l'Encyclopédie.

Réponse à une lettre anonyme relative à quelques passages de la lettre précédente.

De l'Imitation théâtrale; Essai tiré des Dialogues de Platon.

TOME XII.

Lettres écrites de la Montagne.

TOME XIII.

Discours sur la vertu la plus nécessaire aux Héros.

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME PREMIER.

Les Rêveries du Promeneur Solitaire.

TOME XXI.

Rousseau Juge de J. J. Ier. Dialogue & Partie du Second.

TOME XXII.

Rousseau Juge de J. J. Suite du Second Dialogue, avec le Troisieme.

TOME XXIII.

Extrait du Projet de Paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de St. Pierre.

Jugement de J. J. Rousseau sur la Paix perpétuelle.

Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre.

Jugement de l'Abbé de St. Pierre sur la Polysynodie.

Lettres diverses.



TOME XXIV.

Fin de la Table générale.

AVANT-PROPOS.



AVANT-PROPOS.

ON peut ſourire avec dédain à ces Archiviſtes de la frivolité du jour, à ces Échos éphémeres de l'eſprit d'intrigue & de parti, qui jugent un livre ſans ſavoir lire, & prononcent fiérement ſur les opinions, comme ſur le ſtyle de l'Auteur. C'eſt au livre ſeul à parler pour le condamner ou l'abſoudre. Mais voir fouler aux pieds les reſtes encor palpitans de l'homme vertueux qui nous fut cher, qui nous aima; entendre outrager ſa mémoire, diffamer ſes mœurs, noircir ſon caractere, & garder un ſilence froid ou timide, ce ſeroit s'avouer auſſi vil que le lâche qui, guettant ſur le bord de la tombe, l'homme autrefois ſon

ami, l'attendit au cercueil pour
ſa rage en poignardant un cadav
feſſe atroce, qui m'enflammant
gnation, m'inſpira le projet &
de cette Epître dédicatoire. Je
parce que l'honneur l'exige.
dans mon obſcurité, de cultiv
quelques amis, & les fruits
jardin, je n'ai pas la manie de
mon nom, mais je ne crains
l'afficher, dès que pour la défen
ami, la vérité m'en fait une loi.
vérité; car les éloges donnés au
tere moral de Rouſſeau ne ſont p
phraſes de Rhéteur; ils portent ſu
faits publics, ou conſtatés par une
de lettres originales qui exiſtent e
mes mains, à pluſieurs deſquelles
réponſes ſe trouvent annexées. C'e
là, c'eſt dans ces écrits privés

peint la beauté de ſon ame, cette candeur qui la diſtingue, ce rare déſintéreſſement, cette vive ſenſibilité, cette bienveillance univerſelle, cet attachement ſincere à ſes devoirs à ſes principes, cet amour ardent de la vérité de la juſtice de l'honnêteté, ce zele éclairé, ſi fertile en moyens de conſoler, de ſoulager les infortunés. Mais tant de qualités éminentes ne ſont-elles pas obſcurcies par quelques taches? Vous qui faites une queſtion pareille, qui que vous ſoyez, rentrez au fond de votre cœur; vous y trouverez cette réponſe. Les imperfections, les foibleſſes, des vices même ſont l'appanage de l'homme: mais l'homme vertueux eſt celu qui ſe relevant de ſes chûtes, en acquiert de nouvelles forces, lutte, combat, & ſort enfin victorieux.

DÉDICACE

AUX MÂNES

DE

JEAN-JAQUES ROUSSEAU;

O Toi dont l'ame ſublime & pure, dégagée de ſes liens terreſtres, contemple ſans nuages l'ÉTERNELLE VERITÉ, & repoſe à jamais dans le ſein de la BONTÉ SUPRÉME: ROUSSEAU! Ombre chere & ſacrée! ſi, des ſources intariſſables

où tu puiſes la félicité, ton cœur toujours aimant ſe complaît encore aux affections humaines, daigne entendre ma voix, & ſourire à l'hommage que te préſente aujourd'hui la ſainte amitié.

Non, ce n'eſt ni à la Grandeur, ni à la Vanité, c'eſt à Toi, Jean-Jaques, c'eſt à ta mémoire que tes amis élevent & conſacrent ce monument; dépot précieux des fruits de ton génie, & des émanations de ton cœur.

En vain de vils inſectes acharnés ſur ton cadavre, l'inondent des poiſons infects dont ils font leur pâture: tes écrits immortels tranſmis à la poſtérité, vont porter d'âge en âge, l'empreinte & la leçon des vertus dont ta vie fut l'exemple & le modele.

Eh! qu'importe à la VÉRITÉ l'erreur des hommes, & leur bar-

barie à la JUSTICE? Vois d'un œil de compaſſion tes lâches ennemis. Tels que des coupables que la terreur accompagne & décele, ils ſe troublent ces hommes ſi vains, qui ſe diſent les ſages de la terre, & les précepteurs des nations : Ils ſe troublent en voyant approcher le jour où ſera arraché le maſque dont ils couvrent leur difformité. Ils frémiſſent; & dans leur rage aveugle, forcenée, mais impuiſſante, ils croyent déshonorer ton nom, lorſqu'ils n'aviliſſent que leur propre cœur.

Courageuſe victime de ta ſincérité, toi qui aux dépens du repos de tes jours, plaças la VE'RITE' ſur ſon trône, & préféras par amour pour elle, aux careſſes, les outrages; à l'aiſance, la pauvreté; aux honneurs, la flétriſſure; à la liberté, les fers; ils t'appellent HYPO-

CRITE......... Eux qui régorgeans de fiel, d'orgueil & d'envie, prêchent la douceur, la modération, l'humanité, & couverts des livrées de la philoſophie, marchent à leur but par des voies obliques, & tendent avec acharnement, mais ſans ſe compromettre, à propager une doctrine meurtriere, qui réduit tout ſyſtême de morale à n'être qu'un leurre entre les mains des gens d'eſprit, pour tirer parti de la crédulité des ſimples.

Toi qui plein d'une noble ſenſibilité, repouſſas les dons offerts par la vanité, ou préſentés par la ſimple bienveillance, mais honoras du nom de bienfaits, les plus légers ſervices que te rendit l'amitié : condamné, pourſuivi, perſécuté ſans relâche par la calomnie, l'intrigue & le fanatiſme, ô Toi qui pleurant ſur l'aveuglement des hom-

mes, leur pardonnas le mal qu'ils t'avoient fait; & leur tins compte de tout celui qu'ils ne te faiſoient pas; ils t'appellent INGRAT...... Eux qui jouiſſent de l'exiſtence, & voudroient anéantir l'Auteur de toute exiſtence.

Toi dont le cœur toujours inacceſſible à la cupidité, à la haine, à l'envie, déploya ſans crainte & ſans perſonnalité, ſa foudroyante éloquence contre ces paſſions atroces: Toi dont l'ame ne fut jamais fermée à l'affligé, ni la main à l'indigent: Toi qui conſacras tes talens & ta vie entiere à rappeller tes freres à la raiſon, & au bonheur; qui raffermis dans la carriere, les pas chancelans de l'homme vertueux, & ramenas celui qui s'égaroit, ils t'appellent SCE'LERAT.............. Eux qui donnant l'exemple & le précepte, ſappent par les fondemens, le prin-

cipe des mœurs, le lien des ſociétés; & travaillent de ſang-froid à délivrer l'homme puiſſant du ſeul frein qui l'arrête; à priver le foible de ſon unique appui; à enlever à l'opprimé, ſon recours; à l'infortuné, ſa conſolation; au riche, ſa ſureté; au pauvre, ſon eſpérance.

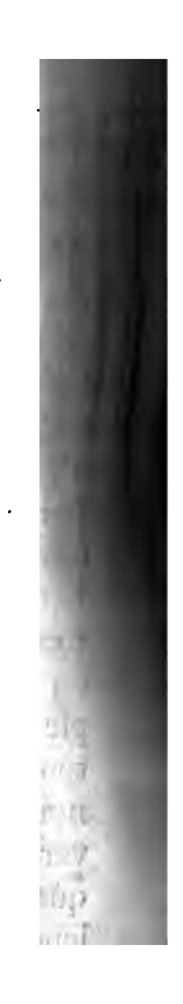
Mais c'eſt trop ſouiller ma plume par ce monſtrueux parallele; c'eſt trop long-tems contriſter & profaner tes regards par le tableau de tant d'horreurs. Abandonnons ces méchans à leur perverſité. Que dis-je! ô bon Rouſſeau! Tu ne te vengeras qu'en demandant à la Clémence infinie, que les remords ne puniſſent pas leur crime, ſans l'expier.

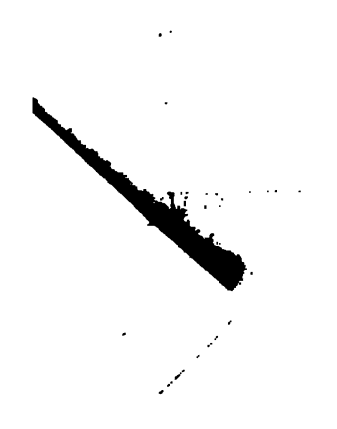
Soulage & purifie tes yeux en les portant ſur ces grouppes d'Enfans rendus heureux à ta voix; de Meres rappellées à la nature,

de Citoyens encouragés au culte des loix & de la liberté. Entends ce cri de reconnoiſſance que tous les cœurs honnêtes élancent vers toi. Il atteſte à la terre que la vertu n'y eſt pas tout-à-fait étrangere. Perce l'avenir, & vois nos arriere-neveux devenus meilleurs par tes Ecrits, les méditer en béniſſant ton nom, & célébrer ta mémoire en pratiquant tes leçons. Contemple enfin tes amis pleurans ſur ta tombe, pleins de ton ſouvenir, nourris de tes maximes, ne trouver, ne chercher de conſolation que dans leur union fraternelle, & leur zele pour ta gloire. Ecoute & reçois le vœu ſacré qu'ils te renouvellent ici par ma bouche, d'aimer par deſſus tout, à ton exemple, la juſtice & la vérité.

Neufchâtel, 1779.

DU PEYROU.





DISCOURS

SUR L'ORIGINE

ET LES

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

PAR

J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

Non in depravatis, ſed in his quæ bene ſecundum naturam ſe habent, conſiderandum eſt quid ſit naturale.

ARISTOT. Politic. L. 1.



A LA RÉPUBLIQUE DE GENEVE.

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

CONVAINCU qu'il n'appartient qu'au Citoyen vertueux de rendre à sa Patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans

que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public; & cette heureuſe occaſion ſuppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me ſeroit permis de conſulter ici le zele qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriſer. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois-je méditer ſur l'égalité que la nature a miſe entre les hommes, & ſur l'inégalité qu'ils ont inſtituée, ſans penſer à la profonde ſageſſe avec laquelle l'une & l'autre, heureuſement combinées dans cet Etat, concourent, de la maniere la plus approchante de la loi naturelle & la plus favorable à la ſociété, au maintien de l'ordre public & au bonheur des particuliers? En recherchant les meilleures maximes que le bon ſens puiſſe dicter ſur la conſtitution d'un

gouvernement, j'ai été si frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même sans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine, à celui de tous les peuples qui me paroît en posséder les plus grands avantages, & en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurois choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire, par la possibilité d'être bien gouvernée, & où chacun suffisant à son emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il étoit chargé : un Etat où tous les particuliers se connoissant entr'eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu n'eussent pu

se dérober aux regards & au jugement du Public, & où cette douce habitude de se voir & de se connoître, fît de l'amour de la Patrie, l'amour des Citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le Peuple ne pussent avoir qu'un seul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun; ce qui ne pouvant se faire à moins que le Peuple & le Souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurois voulu naître sous un Gouvernement Démocratique, sagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'est-à-dire, tellement soumis aux loix, que ni moi ni personne n'en pût secouer l'honorable joug; ce joug salutaire & doux,

que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement, qu'elles ſont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que perſonne dans l'Etat n'eût pu ſe dire au-deſſus de la loi, & que perſonne au-dehors n'en pût impoſer que l'Etat fût obligé de reconnoître : car quelle que puiſſe être la conſtitution d'un Gouvernement, s'il s'y trouve un ſeul homme qui ne ſoit pas ſoumis à la loi, tous les autres ſont néceſſairement à la diſcrétion de celui-là; (1. *) & s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puiſſent faire, il eſt impoſſible que l'un & l'autre ſoient bien obéis, & que l'Etat ſoit bien gouverné.

Je n'aurois point voulu habiter une République de nouvelle inſti-

tution, quelques bonnes loix qu'elle pût avoir, de peur que le Gouvernement, autrement conſtitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux Citoyens, ou les Citoyens au nouveau Gouvernement, l'Etat ne fût ſujet à être ébranlé & détruit preſque dès ſa naiſſance. Car il en eſt de la liberté comme de ces alimens ſolides & ſucculens, ou de ces vins généreux, propres à nourrir & fortifier les tempéramens robuſtes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y ſont point faits. Les Peuples une fois accoutumés à des Maîtres, ne ſont plus en état de s'en paſſer. S'ils tentent de ſecouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui

lui eſt oppoſée, leurs révolutions les livrent preſque toujours à des ſéducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le Peuple Romain lui-même, ce modele de tous les Peuples libres, ne fut point en état de ſe gouverner en ſortant de l'oppreſſion des Tarquins. Avili par l'eſclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient impoſés, ce n'étoit d'abord qu'une ſtupide populace qu'il fallut ménager & gouverner avec la plus grande ſageſſe, afin que s'accoutumant peu à peu à reſpirer l'air ſalutaire de la liberté, ces ames énervées ou plutôt abruties ſous la tyrannie, acquiſſent par degrés cette ſévérité de mœurs & cette fierté de courage qui en firent enfin le plus reſpectable de tous les Peuples. J'aurois donc cherché pour ma Patrie une heureuſe & tranquille

République, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des tems, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la Patrie, & où les Citoyens accoutumés de longue main à une sage indépendance, fussent non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une Patrie, détournée par une heureuse impuissance du féroce amour des conquêtes, & garantie par une position encore plus heureuse de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre Etat; une ville libre, placée entre plusieurs Peuples dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes; une République, en un mot, qui ne tentât

point l'ambition de ses voisins, & qui pût raisonnablement compter sur leur secours au besoin. Il s'ensuit que, dans une position si heureuse, elle n'auroit eu rien à craindre que d'elle-même, & que si ses Citoyens s'étoient exercés aux armes, ç'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerriere & cette fierté de courage qui sied si bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurois cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les Citoyens : car qui peut mieux savoir qu'eux, sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société? Mais je n'aurois pas approuvé des Plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chefs de l'Etat & les plus intéressés à sa conserva-

tion étoient exclus des délibérations dont ſouvent dépendoit ſon ſalut, & où, par une abſurde inconſéquence, les Magiſtrats étoient privés des droits dont jouiſſoient les ſimples Citoyens.

Au contraire, j'aurois deſiré que, pour arrêter les projets intéreſſés & mal conçus, & les innovations dangereuſes qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de propoſer de nouvelles loix à ſa fantaiſie ; que ce droit appartînt aux ſeuls Magiſtrats ; qu'ils en uſaſſent même avec tant de circonſpection ; que le Peuple, de ſon côté, fût ſi réſervé à donner ſon conſentement à ces loix, & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de ſolemnité, qu'avant que la conſtitution fût ébranlée, on eût le tems de ſe convaincre que c'eſt ſur-tout la

grande antiquité des loix qui les rend ſaintes & vénérables ; que le Peuple mépriſe bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens uſages, ſous prétexte de faire mieux, on introduit ſouvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui ſur-tout, comme néceſſairement mal gouvernée, une République où le Peuple croyant pouvoir ſe paſſer de ſes Magiſtrats, ou ne leur laiſſer qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'adminiſtration des affaires civiles & l'exécution de ſes propres loix ; telle dut être la groſſiere conſtitution des premiers Gouvernemens ſortant immédiatement de l'état de nature, & tel fut encore un des vices qui perdirent la République d'Athenes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers se contentant de donner la sanction aux loix, & de décider en Corps & sur le rapport des Chefs, les plus importantes affaires publiques, établiroient des Tribunaux respectés, en distingueroient avec soin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables & les plus integres de leurs Concitoyens pour administrer la justice & gouverner l'Etat; & où la vertu des Magistrats portant ainsi témoignage de la sagesse du Peuple, les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De sorte que si jamais de funestes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique, ces tems même d'aveuglement & d'erreurs fussent marqués par des témoignages de modération, d'estime réciproque, & d'un commun

respect pour les loix; présages & garans d'une réconciliation sincere & perpétuelle.

Tels sont, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, les avantages que j'aurois recherchés dans la Patrie que je me serois choisie. Que si la Providence y avoit ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile & l'aspect le plus délicieux qui soit sous le Ciel, je n'aurois desiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse Patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes Concitoyens, exerçant envers eux & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien & d'un honnête & vertueux Patriote.

[illegible] tard [illegible] [illegible] & [illegible] [illegible] & la paix dont [illegible] n'auroit [illegible] ainsi [illegible] senti-mens [illegible] faire [illegible] pays, & penetré [illegible] affection tendre & desinté-ressée pour mes Concitoyens éloi-gnés, je leur aurois adressé du fond de mon cœur à peu près le discours suivant.

Mes chers Concitoyens, ou plu-tôt, mes freres, puisque les liens du sang ainsi que les loix nous unissent presque tous; il m'est doux de ne pouvoir penser à vous, sans penser en même tems à t[illegible] les biens dont vous jouissez [illegible] dont nul de vous peut-être ne

[illegible] mi[illegible]

mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis ſur votre ſituation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choſes humaines puiſſe en comporter une meilleure. Dans tous les autres Gouvernemens, quand il eſt queſtion d'aſſurer le plus grand bien de l'Etat, tout ſe borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de ſimples poſſibilités; pour vous, votre bonheur eſt tout fait, il ne faut qu'en jouir; & vous n'avez plus beſoin, pour devenir parfaitement heureux, que de ſavoir vous contenter de l'être. Votre ſouveraineté acquiſe ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conſervée durant deux ſiecles à force de valeur & de ſageſſe, eſt enfin pleinement & univerſellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, aſſu-

rent vos droits & affermiſſent votre repos. Votre Conſtitution eſt excellente, dictée par la plus ſublime raiſon, & garantie par des Puiſſances amies & reſpectables; votre Etat eſt tranquille; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre; vous n'avez point d'autres maîtres que de ſages loix que vous avez faites, adminiſtrées par des Magiſtrats integres qui ſont de votre choix; vous n'êtes ni aſſez riches pour vous énerver par la molleſſe & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des ſolides vertus, ni aſſez pauvres pour avoir beſoin de plus de ſecours étrangers que ne vous en procure votre induſtrie; & cette liberté précieuſe qu'on ne maintient chez les grandes Nations qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte preſque rien à conſerver.

Puiſſe durer toujours, pour le bonheur de ſes Citoyens & l'exemple des Peuples, une République ſi ſagement & ſi heureuſement conſtituée ! Voilà le ſeul vœu qui vous reſte à faire, & le ſeul ſoin qui vous reſte à prendre. C'eſt à vous ſeuls déſormais, non à faire votre bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la ſageſſe d'en bien uſer. C'eſt de votre union perpétuelle, de votre obéiſſance aux loix, de votre reſpect pour leurs Miniſtres que dépend votre conſervation. S'il reſte parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeſte d'où réſulteroient tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'Etat. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, & de con-

ſulter la voix ſecrete de votre conſcience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un Corps plus integre, plus éclairé, plus reſpectable que celui de votre Magiſtrature? Tous ſes membres ne vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la ſimplicité de mœurs, du reſpect pour les loix, & de la plus ſincere réconciliation? Rendez donc ſans réſerve à de ſi ſages Chefs cette ſalutaire confiance que la raiſon doit à la vertu; ſongez qu'ils ſont de votre choix, qu'ils le juſtifient, & que les honneurs dûs à ceux que vous avez conſtitués en dignité, retombent néceſſairement ſur vous-mêmes. Nul de vous n'eſt aſſez peu éclairé pour ignorer qu'où ceſſe la rigueur des loix & l'autorité de leurs défenſeurs, il ne peut y avoir ni ſureté, ni liberté pour perſonne. De

quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur & avec une juste confiance, ce que vous seriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir & pour la raison ? Qu'une coupable & funeste indifférence pour le maintien de la constitution, ne vous fasse jamais négliger au besoin les sages avis des plus éclairés & des plus zélés d'entre vous : mais que l'équité, la modération, la plus respectueuse fermeté continuent de régler toutes vos démarches, & de montrer en vous à tout l'univers l'exemple d'un Peuple fier & modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous, sur-tout, & ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations sinistres & des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux que

les actions qui en ſont l'objet. Toute une maiſon s'éveille & ſe tient en alarmes aux premiers cris d'un bon & fidele gardien qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs ; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent ſans ceſſe le repos public, & dont les avertiſſemens continuels & déplacés ne ſe font pas même écouter au moment qu'ils ſont néceſſaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, vous dignes & reſpectables Magiſtrats d'un Peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illuſtrer ceux qui l'occupent, c'eſt ſans doute celui que donnent les talens & la vertu, celui dont vous vous êtes rendus dignes, & auquel vos

Concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat ; & choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres, pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres Magistrats, qu'un Peuple libre, & sur-tout celui que vous avez l'honneur de conduire, est par ses lumieres & par sa raison au-dessus de la populace des autres Etats.

Qu'il me soit permis de citer un exemple dont il devroit rester de meilleures traces, & qui sera toujours présent à mon cœur. Je ne me rappelle point, sans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour, & qui souvent entretint mon enfance du respect qui vous étoit dû. Je le vois encore, vivant du travail de ses mains, & nour-

riſſant ſon ame des vérités les plus ſublimes. Je vois Tacite, Plutarque & Grotius, mêlés devant lui avec les inſtrumens de ſon métier. Je vois à ſes côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres inſtructions du meilleur des peres. Mais ſi les égaremens d'une folle jeuneſſe me firent oublier durant un tems de ſi ſages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que quelque penchant qu'on ait vers le vice, il eſt difficile qu'une éducation dont le cœur ſe mêle, reſte perdue pour toujours.

Tels ſont, MAGNIFIQUES & TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, les Citoyens & même les ſimples habitans nés dans l'Etat que vous gouvernez; tels ſont ces hommes inſtruits & ſenſés dont, ſous le nom d'ouvriers & de Peuple, on a, chez les autres Nations, des idées ſi

baſſes & ſi fauſſes. Mon pere, je l'avoue avec joie, n'étoit point diſtingué parmi ſes Concitoyens, il n'étoit que ce qu'ils ſont tous; & tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où ſa ſociété n'eût été recherchée, cultivée, & même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, &, graces au Ciel, il n'eſt pas néceſſaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation, ainſi que par les droits de la nature & de la naiſſance; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, & pour laquelle vous leur devez à votre tour une ſorte de reconnoiſſance. J'apprends avec une vive ſatisfaction de combien de douceur & de condeſcen-

dance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux Miniſtres des Loix ; combien vous leur rendez en eſtime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéiſſance & de reſpects ; conduite pleine de juſtice & de ſageſſe, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais : conduite d'autant plus judicieuſe, que ce Peuple équitable & généreux ſe fait un plaiſir de ſon devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, & que les plus ardens à ſoutenir leurs droits, ſont les plus portés à reſpecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les Chefs d'une ſociété civile en aiment la gloire & le bonheur : mais il l'eſt trop pour le repos des hommes que ceux qui ſe regardent comme les Magiſtrats, ou

plutôt comme les maîtres d'une Patrie plus ſainte & plus ſublime, témoignent quelque amour pour la Patrie terreſtre qui les nourrit. Qu'il m'eſt doux de pouvoir faire en notre faveur une exception ſi rare, & placer au rang de nos meilleurs Citoyens, ces zélés dépoſitaires des dogmes ſacrés autoriſés par les loix, ces vénérables Paſteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Evangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes ! Tout le monde ſait avec quel ſuccès le grand art de la Chaire eſt cultivé à Geneve. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere & faire d'une autre, peu de gens ſavent jusqu'à quel point l'eſprit du chriſtianiſme, la ſainteté des mœurs, la ſévérité pour ſoi-

même & la douceur pour autrui, régnent dans le Corps de nos Miniſtres. Peut-être appartient-il à la ſeule ville de Geneve de montrer l'exemple édifiant d'une auſſi parfaite union entre une ſociété de Théologiens & de gens de Lettres; c'eſt en grande partie ſur leur ſageſſe & leur modération reconnues, c'eſt ſur leur zele pour la proſpérité de l'Etat que je fonde l'eſpoir de ſon éternelle tranquillité; & je remarque avec un plaiſir mêlé d'étonnement & de reſpect, combien ils ont d'horreur pour les affreuſes maximes de ces hommes ſacrés & barbares dont l'Hiſtoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour ſoutenir les prétendus droits de Dieu, c'eſt-à-dire, leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du ſang humain, qu'ils ſe flattoient que le leur feroit toujours reſpecté.

Pourrois-je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, & dont la douceur & la sagesse y maintiennent la paix & les bonnes mœurs ? Aimables & vertueuses Citoyennes, le sort de votre sexe sera toujours de gouverner le nôtre. Heureux ! quand votre chaste pouvoir exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'Etat & le bonheur public. C'est ainsi que les femmes commandoient à Sparte, & c'est ainsi que vous méritez de commander à Geneve. Quel homme barbare pourroit résister à la voix de l'honneur & de la raison dans la bouche d'une tendre épouse ; & qui ne mépriseroit un vain luxe, en voyant votre simple & modeste parure qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, semble être

la plus favorable à la beauté? C'eſt à vous de maintenir toujours, par votre aimable & innocent empire & par votre eſprit inſinuant, l'amour des loix dans l'Etat & la concorde parmi les Citoyens; de réunir, par d'heureux mariages, les familles diviſées; & ſur-tout de corriger, par la perſuaſive douceur de vos leçons & par les graces modeſtes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choſes utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile & des airs ridicules pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne ſais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la ſervitude, qui ne vaudront jamais l'auguſte liberté. Soyez donc toujours ce

que vous êtes, les chaſtes gardiennes des mœurs & les doux liens de la paix, & continuez de faire valoir, en toute occaſion, les droits du cœur & de la nature, au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant ſur de tels garans l'eſpoir du bonheur commun des Citoyens & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux ſont éblouis, & dont le puérile & funeſte goût eſt le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Qu'une jeuneſſe diſſolue aille chercher ailleurs des plaiſirs faciles & de longs repentirs. Que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté

des équipages, les ſuperbes ameublemens, la pompe des ſpectacles, & tous les rafinemens de la molleſſe & du luxe. A Geneve on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel ſpectacle a bien ſon prix, & ceux qui le rechercheront, vaudront bien les admirateurs du reſte.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, recevoir tous, avec la même bonté, les reſpectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre proſpérité commune. Si j'étois aſſez malheureux pour être coupable de quelque tranſport indiſcret dans cette vive effuſion de mon cœur, je vous ſupplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai Patriote, & au zele ardent & légitime d'un homme qui n'enviſage point de plus

plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur & Concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

A Chambéri, le 12 Juin 1754.

PREFACE.

LA plus utile & la moins avancée de toutes les connoiſſances humaines me paroît être celle de l'homme (2.*), & j'oſe dire que la ſeule inſcription du Temple de Delphes contenoit un Précepte plus important & plus difficile que tous les gros Livres des Moraliſtes. Auſſi, je regarde le ſujet de ce Diſcours comme une des queſtions les plus intéreſſantes que la Philoſophie puiſſe propoſer, &, malheureuſement pour nous, comme une des plus épineuſes que les Philoſophes puiſſent réſoudre : car comment connoître la ſource de l'inégalité parmi les hommes, ſi l'on ne commence par les connoître eux-mêmes ? Et comment l'homme viendra-t-il à bout de ſe voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la ſucceſſion des tems & des choſes a dû produire dans ſa conſtitution

originelle, & de démêler ce qu'il tient de ſon propre fonds d'avec ce que les circonſtances & ſes progrès ont ajouté ou changé à ſon état primitif? Semblable à la ſtatue de Glaucus que le tems, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle reſſembloit moins à un Dieu qu'à une bête féroce, l'ame humaine altérée au ſein de la ſociété par mille cauſes ſans ceſſe renaiſſantes, par l'acquiſition d'une multitude de connoiſſances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la conſtitution des corps, & par le choc continuel des paſſions, a, pour ainſi dire, changé d'apparence au point d'être preſque méconnoiſſable; & l'on n'y trouve plus, au lieu d'un être agiſſant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleſte & majeſtueuſe ſimplicité dont ſon Auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraſte de la paſſion qui croit raiſonner, & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore,

c'eſt que tous les progrès de l'eſpece humaine l'éloignant ſans ceſſe de ſon état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoiſſances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes, & que c'eſt en un ſens à force d'étudier l'homme, que nous nous ſommes mis hors d'état de le connoître.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt dans ces changemens ſucceſſifs de la conſtitution humaine, qu'il faut chercher la premiere origine des différences qui diſtinguent les hommes, leſquels, d'un commun aveu, ſont naturellement auſſi égaux entr'eux que l'étoient les animaux de chaque eſpece, avant que diverſes cauſes phyſiques euſſent introduit dans quelques-uns les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'eſt pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils ſoient arrivés, aient altéré tout à la fois & de la même maniere tous les individus de l'eſpece; mais les uns s'étant perfectionnés ou

détériorés, & ayant acquis diverſes qualités, bonnes ou mauvaiſes, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres reſterent plus longtems dans leur état originel; & telle fut parmi les hommes la premiere ſource de l'inégalité; qu'il eſt plus aiſé de démontrer ainſi en général, que d'en aſſigner avec préciſion les véritables cauſes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'oſe me flatter d'avoir vu ce qui me paroît ſi difficile à voir. J'ai commencé quelques raiſonnemens: j'ai haſardé quelques conjectures, moins dans l'eſpoir de réſoudre la queſtion, que dans l'intention de l'éclaircir & de la réduire à ſon véritable état. D'autres pourront aiſément aller plus loin dans la même route, ſans qu'il ſoit facile à perſonne d'arriver au terme; car ce n'eſt pas une légere entrepriſe de démêler ce qu'il y a d'originaire & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui

n'exiſte plus, qui n'a peut-être point exiſté, qui probablement n'exiſtera jamais, & dont il eſt pourtant néceſſaire d'avoir des notions juſtes pour bien juger de notre état préſent. Il faudroit même plus de philoſophie qu'on ne penſe à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre, pour faire ſur ce ſujet de ſolides obſervations; & une bonne ſolution du problême ſuivant ne me paroîtroit pas indigne des Ariſtotes & des Plines de notre ſiecle: *Quelles expériences ſeroient néceſſaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; & quels ſont les moyens de faire ces expériences au ſein de la ſociété*? Loin d'entreprendre de réſoudre ce problême, je crois en avoir aſſez médité le ſujet pour oſer répondre d'avance que les plus grands Philoſophes ne ſeront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puiſſans Souverains pour les faire; concours auquel il n'eſt gueres raiſonnable de s'attendre, ſur-tout

avec la perſévérance, ou plutôt la ſucceſſion de lumieres & de bonne volonté néceſſaire de part & d'autre pour arriver au ſuccès.

Ces recherches ſi difficiles à faire, & auxquelles on a ſi peu ſongé juſqu'ici, ſont pourtant les ſeuls moyens qui nous reſtent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoiſſance des fondemens réels de la ſociété humaine. C'eſt cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitude & d'obſcurité ſur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, ſont manifeſtement des idées relatives à la nature de l'homme. C'eſt donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de ſa conſtitution & de ſon état qu'il faut déduire les principes de cette ſcience.

Ce n'eſt point ſans ſurpriſe & ſans ſcandale qu'on remarque le peu d'accord qui regne ſur cette importante matiere entre les divers auteurs qui

en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains, à peine en trouve-t-on deux qui ſoient du même avis ſur ce point. Sans parler des anciens Philoſophes qui ſemblent avoir pris à tâche de ſe contredire entr'eux ſur les principes les plus fondamentaux, les Juriſconſultes Romains aſſujettiſſent indifféremment l'homme & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils conſiderent plutôt ſous ce nom la loi que la nature s'impoſe à elle-même, que celle qu'elle preſcrit, ou plutôt à cauſe de l'acception particuliere ſelon laquelle ces Juriſconſultes entendent le mot de loi, qu'ils ſemblent n'avoir pris en cette occaſion que pour l'expreſſion des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conſervation. Les modernes ne reconnoiſſant, ſous le nom de loi, qu'une regle preſcrite à un être moral, c'eſt-à-dire, intelligent, libre, & conſidéré dans ſes rapports avec d'autres êtres, bornent conſéquemment au ſeul animal

doué de raiſon, c'eſt-à-dire, à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais définiſſant cette loi chacun à ſa mode, ils l'établiſſent tous ſur des principes ſi métaphyſiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De ſorte que toutes les définitions de ces ſavans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entr'elles, s'accordent ſeulement en ceci, qu'il eſt impoſſible d'entendre la loi de nature, & par conſéquent d'y obéir, ſans être un très-grand raiſonneur & un profond métaphyſicien. Ce qui ſignifie préciſément que les hommes ont dû employer pour l'établiſſement de la ſociété, des lumieres qui ne ſe développent qu'avec beaucoup de peine, & pour fort peu de gens, dans le ſein de la ſociété même.

Connoiſſant ſi peu la nature & s'accordant ſi mal ſur le ſens du mot Loi, il ſeroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle.

Auſſi toutes celles qu'on trouve
les livres, outre le défaut de
point uniformes, ont-elles e
celui d'être tirées de pluſieurs co
ſances que les hommes n'ont
naturellement, & des avantage
ils ne peuvent concevoir l'idée
près être ſortis de l'état de natu
commence par rechercher les
dont, pour l'utilité commune, il
à propos que les hommes conv
entr'eux, & puis, on donne le
de loi naturelle à la collection de
regles, ſans autre preuve que le
qu'on trouve qui réſulteroit de
pratique univerſelle. Voilà aſſurém
une maniere très-commode de co
poſer des définitions, & d'expliq
la nature des choſes par des conv
nances preſque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoîtron
point l'homme naturel, c'eſt en vain
que nous voudrons déterminer la loi
qu'il a reçue, ou celle qui convient le
mieux à ſa conſtitution. Tout ce que
nous pouvons voir très-clairement au

ſujet de cette loi, c'eſt que non-ſeulement pour qu'elle ſoit loi, il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puiſſe s'y ſoumettre avec connoiſſance; mais il faut encore, pour qu'elle ſoit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laiſſant donc tous les livres ſcientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils ſe ſont faits, & méditant ſur les premieres & plus ſimples opérations de l'ame humaine, j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raiſon, dont l'un nous intéreſſe ardemment à notre bien-être & à la conſervation de nous-mêmes, & l'autre nous inſpire une répugnance naturelle à voir périr ou ſouffrir tout être ſenſible, & principalement nos ſemblables. C'eſt du concours & de la combinaiſon que notre eſprit eſt en état de faire de ces deux principes, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y faire entrer celui de la ſociabilité, que me paroiſſent découler toutes les regles du droit naturel;

regles que la raiſon eſt enſuite forcée de rétablir ſur d'autres fondemens, quand par ſes développemens ſucceſſifs, elle eſt venue à bout d'étouffer la nature.

De cette maniere, on n'eſt point obligé de faire de l'homme un philoſophe avant que d'en faire un homme; ſes devoirs envers autrui ne lui ſont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la ſageſſe; & tant qu'il ne réſiſtera point à l'impulſion intérieure de la commiſération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être ſenſible; excepté dans le cas légitime où ſa conſervation ſe trouvant intéreſſée, il eſt obligé de ſe donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine auſſi les anciennes diſputes ſur la participation des animaux à la loi naturelle; car il eſt clair que, dépourvus de lumieres & de liberté, ils ne peuvent reconnoître cette loi; mais tenant en quelque choſe à notre nature par la ſenſibilité dont ils ſont

doués, on jugera qu'ils doivent auſſi participer au droit naturel, & que l'homme eſt aſſujetti envers eux à quelque eſpece de devoirs. Il ſemble, en effet, que ſi je ſuis obligé de ne faire aucun mal à mon ſemblable, c'eſt moins parce qu'il eſt un être raiſonnable, que parce qu'il eſt un être ſenſible; qualité qui étant commune à la bête & à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ſes vraïs beſoins, & des principes fondamentaux de ſes devoirs, eſt encore le ſeul bon moyen qu'on puiſſe employer pour lever ces foules de difficultés qui ſe préſentent ſur l'origine de l'inégalité morale, ſur les vrais fondemens du Corps politique, ſur les droits réciproques de ſes membres, & ſur mille autres queſtions ſemblables, auſſi importantes que mal éclaircies.

En conſidérant la ſociété humaine d'un regard tranquille & déſintéreſſé,

elle ne ſemble montrer d'abord que la violence des hommes puiſſans & l'oppreſſion des foibles : l'eſprit ſe révolte contre la dureté des uns, on eſt porté à déplorer l'aveuglement des autres; & comme rien n'eſt moins ſtable parmi les hommes que ces relations extérieures que le haſard produit plus ſouvent que la ſageſſe, & que l'on appelle foibleſſe ou puiſſance, richeſſe ou pauvreté, les établiſſemens humains paroiſſent au premier coup-d'œil fondés ſur des monceaux de ſable mouvant : ce n'eſt qu'en les examinant de près, ce n'eſt qu'après avoir écarté la pouſſiere & le ſable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la baſe inébranlable ſur laquelle il eſt élevé, & qu'on apprend à en reſpecter les fondemens. Or, ſans l'étude ſérieuſe de l'homme, de ſes facultés naturelles, & de leurs développemens ſucceſſifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces diſtinctions, & de ſéparer, dans l'actuelle conſtitution des choſes, ce qu'a fait la volonté divine,

d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les rècherches politiques & morales, auxquelles donne lieu l'importante queſtion que j'examine, ſont donc utiles de toutes manieres, & l'hiſtoire hypothétique des Gouvernemens eſt pour l'homme une leçon inſtructive à tous égards. En conſidérant ce que nous ſerions devenus, abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaiſante, corrigeant nos inſtitutions & leur donnant une aſſiette inébranlable, a prévenu les déſordres qui devroient en réſulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui ſembloient devoir combler notre miſere.

Quem te Deus eſſe
Juſſit, & humanâ quâ parte locatus es in re,
Diſce.



AVERTISSEMENT



AVERTISSEMENT

SUR LES NOTES.

J'AI ajouté quelques notes à cet Ouvrage, selon ma coutume paresseuse de travailler à bâton rompu; ces notes s'écartent quelquefois assez du sujet, pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejettées à la fin du Discours, dans lequel j'ai tâché de suivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuser la seconde fois à battre les buissons, & tenter de parcourir les notes; il y aura peu de mal que les autres ne les lisent point du tout.



QUESTION

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE DIJON.

Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les Hommes, & si elle est autorisée par la loi naturelle ?

DISCOURS
SUR L'ORIGINE
ET LES
FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ
PARMI LES HOMMES.



C'EST de l'homme que j'ai à parler; & la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes; car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cause de l'humanité devant les Sages qui m'y invitent; & je ne serai pas mécontent de moi-même si je me rends digne de mon sujet & de mes juges.

Je conçois dans l'espece humaine deux sortes d'inégalité, l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, & qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps, & des qualités de l'esprit ou de l'ame; l'autre, qu'on peut ap-

peller inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une ſorte de convention, & qu'elle eſt établie, ou du moins autoriſée par le conſentement des hommes. Celle-ci conſiſte dans les différens privileges, dont quelques-uns jouiſſent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puiſſans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle eſt la ſource de l'inégalité naturelle, parce que la réponſe ſe trouveroit énoncée dans la ſimple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaiſon eſſentielle entre les deux inégalités; car ce ſeroit demander, en d'autres termes, ſi ceux qui commandent valent néceſſairement mieux que ceux qui obéiſſent, & ſi la force du corps ou de l'eſprit, la ſageſſe ou la vertu, ſe trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puiſſance ou de la richeſſe: queſtion bonne, peut-être, à agiter entre des eſclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raiſonnables & libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours ? De marquer dans le progrès des choses, le moment où le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi ; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le foible, & le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une félicité réelle.

Les Philosophes qui ont examiné les fondemens de la société, ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste & de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont aussi-tôt fait naître le Gouvernement, sans songer au tems qui dût s'écouler avant que le sens des mots d'autorité & de gouvernement pût exister parmi les hommes. Enfin tous,

parlant ſans ceſſe de beſoin, d'avidité, d'oppreſſion, de deſirs, & d'orgueil, ont tranſporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient priſes dans la ſociété; ils parloient de l'homme ſauvage, & ils peignoient l'homme civil. Il n'eſt pas même venu dans l'eſprit de la plupart des nôtres, de douter que l'état de nature eût exiſté, tandis qu'il eſt évident, par la lecture des Livres ſacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumieres & des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, & qu'en ajoutant aux écrits de Moïſe la foi que leur doit tout philoſophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes ſe ſoient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y ſoient retombés par quelque événement extraordinaire: paradoxe fort embarraſſant à défendre, & tout-à-fait impoſſible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la queſtion. Il ne faut pas prendre les recherches dans leſquelles on peut entrer ſur ce ſujet, pour des vérités hiſtoriques,

mais ſeulement pour des raiſonnemens hypothétiques & conditionnels, plus propres à éclaircir la nature des choſes qu'à en montrer la véritable origine, & ſemblables à ceux que font tous les jours nos phyſiciens ſur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils ſont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fuſſent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la ſeule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, ſur ce qu'auroit pu devenir le genre-humain s'il fût reſté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propoſe d'examiner dans ce Diſcours. Mon ſujet intéreſſant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations, ou plutôt, oubliant le tems & les lieux, pour ne ſonger qu'aux hommes à qui je parle, je me ſuppoſerai dans le licée d'Athenes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platons & les Xénocrates pour juges, & le genre-humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu ſois, quelles que ſoient tes opinions, écoute ; voici ton hiſtoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes ſemblables qui ſont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui ſera d'elle ſera vrai : il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien ſans le vouloir. Les tems dont je vais parler ſont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étois ! C'eſt, pour ainſi dire, la vie de ton eſpece que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le ſens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter ; tu chercheras l'âge auquel tu deſirerois que ton eſpece ſe fût arrêtée. Mécontent de ton état préſent, par des raiſons qui annoncent à ta poſtérité malheureuſe de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder ; & ce ſentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

PREMIERE PARTIE.

QUELQUE important qu'il ſoit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le conſidérer dès ſon origine, & de l'examiner, pour ainſi dire, dans le premier embryon de l'eſpece, je ne ſuivrai point ſon organiſation à travers ſes développemens ſucceſſifs: je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le ſyſtême animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir enfin ce qu'il eſt. Je n'examinerai pas ſi, comme le penſe Ariſtote, ſes ongles alongés ne furent point d'abord des griffes crochues; s'il n'étoit point velu comme un ours, & ſi, marchant à quatre pieds, (3.*) ſes regards dirigés vers la terre, & bornés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractere & les limites de ſes idées. Je ne pourrois former ſur ce ſujet que des conjectures vagues, & preſque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de

progrès, les obſervations des Naturaliſtes ſont encore trop incertaines, pour qu'on puiſſe établir ſur de pareils fondemens la baſe d'un raiſonnement ſolide; ainſi, ſans avoir recours aux connoiſſances ſurnaturelles que nous avons ſur ce point, & ſans avoir égard aux changemens qui ont dû ſurvenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à meſure qu'il appliquoit ſes membres à de nouveaux uſages, & qu'il ſe nourriſſoit de nouveaux alimens, je le ſuppoſerai conformé de tout tems comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, ſe ſervant de ſes mains comme nous faiſons des nôtres, portant ſes regards ſur toute la nature, & meſurant des yeux la vaſte étendue du ciel.

En dépouillant cet être, ainſi conſtitué, de tous les dons ſurnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artificielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le conſidérant, en un mot, tel qu'il a dû ſortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, organiſé le plus

avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, & voilà ses besoins satisfaits.

La terre abandonnée à sa fertilité naturelle (4.*), & couverte de forêts immenses que la coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins & des retraites aux animaux de toute espece. Les hommes dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, & s'élevent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avantage que chaque espece n'a que le sien propre, & que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des alimens divers (5.*) que les autres animaux se partagent, & trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, & à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, & forcés de défendre nuds & sans armes leur vie & leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes

ſe forment un tempérament robuſte & preſque inaltérable; les enfans, apportant au monde l'excellente conſtitution de leurs peres, & la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquierent ainſi toute la vigueur dont l'eſpece humaine eſt capable. La nature en uſe précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts & robuſtes ceux qui ſont bien conſtitués, & fait périr tous les autres; différente en cela de nos ſociétés, où l'Etat, en rendant les enfans onéreux aux peres, les tue indiſtinctement avant leur naiſſance.

Le corps de l'homme ſauvage étant le ſeul inſtrument qu'il connoiſſe, il l'emploie à divers uſages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres ſont incapables; & c'eſt notre induſtrie qui nous ôte la force & l'agilité que la néceſſité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, ſon poignet romproit-il de ſi fortes branches? S'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperoit-il ſi légérement ſur un arbre? S'il avoit eu un cheval, ſeroit-il ſi vîte à la courſe? Laiſ-

ſez à l'homme civiliſé le tems de raſſembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne ſurmonte facilement l'homme ſauvage; mais ſi vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nuds & déſarmés vis-à-vis l'un de l'autre, & vous reconnoîtrez bientôt quel eſt l'avantage d'avoir ſans ceſſe toutes ſes forces à ſa diſpoſition; d'être toujours prêt à tout événement, & de ſe porter, pour ainſi dire, toujours tout entier avec ſoi (6.*).

Hobbes prétend que l'homme eſt naturellement intrépide, & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un philoſophe illuſtre penſe au contraire, & Cumberland & Puffendorf l'aſſurent auſſi, que rien n'eſt ſi timide que l'homme dans l'état de nature, & qu'il eſt toujours tremblant & prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut être ainſi pour les objets qu'il ne connoît pas, & je ne doute point qu'il ne ſoit effrayé par tous les nouveaux ſpectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut diſtinguer le bien & le mal phyſiques qu'il en doit

attendre, ni comparer ſes forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonſtances rares dans l'état de nature, où toutes choſes marchent d'une maniere ſi uniforme, & où la face de la terre n'eſt point ſujette à ces changemens bruſques & continuels qu'y cauſent les paſſions & l'inconſtance des peuples réunis. Mais l'homme ſauvage vivant diſperſé parmi les animaux, & ſe trouvant de bonne heure dans le cas de ſe meſurer avec eux, il en fait bientôt la comparaiſon, & ſentant qu'il les ſurpaſſe plus en adreſſe qu'ils ne le ſurpaſſent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux priſes avec un Sauvage robuſte, agile, courageux comme ils ſont tous, armé de pierres & d'un bon bâton, & vous verrez que le péril ſera tout au moins réciproque, & qu'après pluſieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout auſſi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adreſſe, il eſt vis-à-vis d'eux dans le cas des autres eſpeces plus foibles,

qui ne laiſſent pas de ſubſiſter; avec cet avantage pour l'homme, que, non moins diſpos qu'eux à la courſe, & trouvant ſur les arbres un refuge preſque aſſuré, il a par-tout le prendre & le laiſſer dans la rencontre, & le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal faſſe naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de ſa propre défenſe ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui ſemblent annoncer qu'une eſpece eſt deſtinée par la nature à ſervir de pâture à l'autre.

Voilà ſans doute les raiſons pourquoi les Negres & les Sauvages ſe mettent ſi peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entr'autres, à cet égard, dans la plus profonde ſécurité & ſans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils ſoient preſque nuds, dit François Corréal, ils ne laiſſent pas de s'expoſer hardiment dans les bois, armés ſeulement de la fleche & de l'arc; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'autres ennemis plus redoutables, &

dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de ſe défendre, ſont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieilleſſe & les maladies de toute eſpece ; triſtes ſignes de notre foibleſſe, dont les deux premiers ſont communs à tous les animaux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en ſociété. J'obſerve même, au ſujet de l'enfance, que la mere portant par-tout ſon enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de pluſieurs animaux, qui ſont forcées d'aller & venir ſans ceſſe avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, & de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il eſt vrai que ſi la femme vient à périr, l'enfant riſque fort de périr avec elle ; mais ce danger eſt commun à cent autres eſpeces, dont les petits ne ſont de long-tems en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture ; & ſi l'enfance eſt plus longue parmi nous, la vie étant plus longue auſſi, tout eſt encore à-peu-près égal en ce point, (7.*) quoiqu'il y ait ſur la durée du premier âge, & ſur le nombre des petits, (8.*) d'autres regles, qui ne ſont pas de mon ſujet.

ſujet. Chez les vieillards, qui agiſſent & tranſpirent peu, le beſoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir ; & comme la vie ſauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatiſmes, & que la vieilleſſe eſt de tous les maux celui que les ſecours humains peuvent le moins ſoulager, ils s'éteignent enfin, ſans qu'on s'apperçoive qu'ils ceſſent d'être, & preſque ſans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines & fauſſes déclamations que font contre la médecine la plupart des gens en ſanté ; mais je demanderai s'il y a quelque obſervation ſolide de laquelle on puiſſe conclure que dans les pays où cet art eſt le plus négligé, la vie moyenne de l'homme ſoit plus courte que dans ceux où il eſt cultivé avec le plus de ſoin. Et comment cela pourroit-il être, ſi nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remedes ! L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oiſiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter & de ſatisfaire nos appétits & notre ſenſualité, les alimens trop re-

cherchés des riches, qui les nourriſſent de ſucs échauffans & les accablent d'indigeſtions, la mauvaiſe nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus ſouvent, & dont le défaut les porte à ſurcharger avidement leur eſtomac dans l'occaſion, les veilles, les excès de toutes eſpeces, les tranſports immodérés de toutes les paſſions, les fatigues & l'épuiſement d'eſprit, les chagrins & les peines ſans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames ſont perpétuellement rongées: voilà les funeſtes garans que la plupart de nos maux ſont notre propre ouvrage, & que nous les aurions preſque tous évités en conſervant la maniere de vivre ſimple, uniforme, & ſolitaire qui nous étoit preſcrite par la nature. Si elle nous a deſtinés à être ſains, j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature, & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé. Quand on ſonge à la bonne conſtitution des Sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes; quand on ſait qu'ils ne connoiſſent preſque d'autres maladies que les bleſſures & la vieil-

lesse, on est très-porté à croire qu'on feroit aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles. C'est au moins l'avis de Platon, qui juge, sur certains remedes employés ou approuvés par Podalyre & Macaon au siege de Troye, que diverses maladies que ces remedes devoient exciter, n'étoient point encore alors connues parmi les hommes; & Celse rapporte que la diéte, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hipocrate.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc gueres besoin de remedes, moins encore de médecins; l'espece humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, & il est aisé de savoir des chasseurs, si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent-ils qui ont reçu des blessures considérables très-bien cicatrisées, qui ont eu des os & même des membres rompus & repris sans autre chirurgien que le tems, sans autre régime que leur vie ordinaire, & qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir

point été tourmentés d'incisions, empoi-
sonnés de drogues, ni exténués de jeûne.
Enfin, quelque utile que puisse être parmi
nous la médecine bien administrée, il e
toujours certain que si le Sauvage malade
abandonné à lui-même, n'a rien à espé-
rer que de la nature ; en revanche,
n'a rien à craindre que de son mal ;
qui rend souvent sa situation préférable
à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes qui nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force & de courage dans les forêts que dans nos maisons ; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, & l'on diroit que tous nos soins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable & esclave, il devient foible, crain-

tif, rampant, & sa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois sa force & son courage. Ajoutons qu'entre les conditions sauvage & domestique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête : car l'animal & l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise, sont autant de causes particulieres qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni sur-tout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds, & ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celle des bêtes qu'ils ont vaincues : s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense & à leurs besoins. Leurs enfans marchent peut-être tard & avec peine, mais les meres les portent avec facilité ; avantage qui

manque aux autres eſpeces, où la mere étant pourſuivie ſe voit contrainte d'abandonner ſes petits ou de régler ſon pas ſur le leur (*). Enfin, à moins de ſuppoſer ces concours ſinguliers & fortuits de circonſtances dont je parlerai dans la ſuite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il eſt clair en tout état de cauſe, que le premier qui ſe fit des habits ou un logement, ſe donna en cela des choſes peu néceſſaires, puiſqu'il s'en étoit paſſé juſqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu ſupporter, homme fait, un genre de vie qu'il ſupportoit dès ſon enfance.

Seul, oiſif, & toujours voiſin du danger, l'homme ſauvage doit aimer à dormir, & avoir le ſommeil léger, comme les animaux qui, penſant peu, dorment, pour ainſi dire, tout le tems qu'ils ne

---

(*) Il peut y avoir à ceci quelques exceptions. Celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga qui reſſemble à un Renard, qui à les pieds comme les mains d'un homme, & qui, ſelon Corréal, a ſous le ventre un ſac où la mere met ſes petits lorſqu'elle eſt obligée de fuir. C'eſt ſans doute le même animal qu'on appelle Tlaquatzin au Mexique, & à la femelle duquel Laët donne un ſemblable ſac pour le même uſage.

pensent point. Sa propre conservation faisant presque son unique soin, ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la défense, soit pour subjuguer sa proie, soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal ; au contraire, les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse & la sensualité, doivent rester dans un état de grossiéreté qui exclut en lui toute espece de délicatesse ; & ses sens se trouvant partagés sur ce point, il aura le toucher & le goût d'une rudesse extrême ; la vue, l'ouïe & l'odorat de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général, & c'est aussi, selon le rapport des Voyageurs, celui de la plupart des peuples sauvages. Ainsi il ne faut point s'étonner que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance, découvrent à la simple vue des vaisseaux en haute mer, d'aussi loin que les Hollandois avec des lunettes ; ni que les Sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste, comme auroient pu faire les meilleurs chiens ; ni que toutes ces nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguisent leur goût à force

de piment, & boivent les liqueurs Européennes comme de l'eau.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique, tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, & pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la déranger. J'apperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, & l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la regle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, & un chat sur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très-bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit avisé d'en es-

ſayer; c'eſt ainſi que les hommes diſſolus ſe livrent à des excès qui leur cauſent la fievre & la mort, parce que l'eſprit déprave les ſens, & que la volonté parle encore quand la nature ſe taît.

Tout animal a des idées, puiſqu'il a des ſens; il combine même ſes idées juſqu'à un certain point, & l'homme ne differe à cet égard de la bête que du plus au moins; quelques Philoſophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'eſt donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la diſtinction ſpécifique de l'homme que ſa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, & la bête obéit. L'homme éprouve la même impreſſion, mais il ſe reconnoît libre d'acquieſcer ou de réſiſter; & c'eſt ſur-tout dans la conſcience de cette liberté que ſe montre la ſpiritualité de ſon ame: car la Phyſique explique en quelque maniere le mécaniſme des ſens & la formation des idées; mais dans la puiſſance de vouloir ou plutôt de choiſir, & dans le ſentiment de cette puiſſance, on ne trouve

& craindre, seront les premieres & presque les seules opérations de son ame, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi. C'est par leur activité que notre raison se perfectionne; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous desirons de jouir, & il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni desirs ni craintes, se donneroit la peine de raisonner. Les passions, à leur tour, tirent leur origine de nos besoins, & leur progrès de nos connoissances; car on ne peut desirer ou craindre les choses, que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion de la nature; & l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumieres, n'éprouve que les passions de cette derniere espece; ses desirs ne passent pas ses besoins physiques; les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers, sont la nourriture, une femelle & le repos; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur & la faim. Je dis

d'être forcés de convenir que cette faculté diſtinctive & preſque illimitée, eſt la ſource de tous les malheurs de l'homme; que c'eſt elle qui le tire, à force de tems, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens; que c'eſt elle qui, faiſant éclore avec les ſiecles ſes lumieres & ſes erreurs, ſes vices & ſes vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même & de la nature (9.*). Il ſeroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaiſant celui qui le premier ſuggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'uſage de ces ais qu'il applique ſur les tempes de ſes enfans, & qui leur aſſurent du moins une partie de leur imbécillité & de leur bonheur originel.

L'homme ſauvage, livré par la nature au ſeul inſtinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y ſuppléer d'abord, & de l'élever enſuite fort au-deſſus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales: (10.*) appercevoir & ſentir ſera ſon premier état, qui lui ſera commun avec tous les animaux. Vouloir & ne pas vouloir, deſirer

& craindre, seront les premieres & presque les seules opérations de son ame, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoiqu'en disent les Moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi : c'est par leur activité que notre raison se perfectionne; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous desirons de jouir, & il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni desirs ni craintes, se donneroit la peine de raisonner. Les passions, à leur tour, tirent leur origine de nos besoins, & leur progrès de nos connoissances; car on ne peut desirer ou craindre les choses, que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion de la nature; & l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumieres, n'éprouve que les passions de cette derniere espece; ses desirs ne passent pas ses besoins physiques; (11.*) les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers, sont la nourriture, une femelle & le repos; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur & la faim. Je dis

la douleur, & non la mort ; car jamais l'animal ne ſaura ce que c'eſt que mourir ; & la connoiſſance de la mort & de ſes terreurs, eſt une des premieres acquiſitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me ſeroit aiſé, ſi cela m'étoit néceſſaire, d'appuyer ce ſentiment par les faits, & de faire voir que chez toutes les nations du monde, les progrès de l'eſprit ſont préciſément proportionnés aux beſoins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonſtances les avoient aſſujettis, & par conſéquent aux paſſions qui les portoient à pourvoir à ces beſoins. Je montrerois en Egypte les arts naiſſans & s'étendant avec le débordement du Nil ; je ſuivrois leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître & s'élever juſqu'aux cieux parmi les ſables & les rochers de l'Attique, ſans pouvoir prendre racine ſur les bords fertiles de l'Eurotas ; je remarquerois qu'en général les peuples du nord ſont plus induſtrieux que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins ſe paſſer de l'être, comme ſi la nature vouloit ainſi égaliſer les choſes, en donnant aux

esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre.

Mais sans recourir aux témoignages incertains de l'histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation & les moyens de cesser de l'être ? Son imagination ne lui peint rien ; son cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous sa main, & il est si loin du degré de connoissances, nécessaire pour desirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance, ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier. C'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions ; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles ; & ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin, pour savoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son ame, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle, sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être, & ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le

degré de prévoyance du Caraïbe : il vend le matin ſon lit de coton & vient pleurer le ſoir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit beſoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite ſur ce ſujet, plus la diſtance des pures ſenſations aux ſimples connoiſſances s'agrandit à nos regards ; & il eſt impoſſible de concevoir comment un homme auroit pu par ſes ſeules forces, ſans le ſecours de la communication, & ſans l'aiguillon de la néceſſité, franchir un ſi grand intervalle. Combien de ſiecles ſe ſont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens haſards pour apprendre les uſages les plus communs de cet élément ? Combien de fois ne l'ont-ils pas laiſſé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois peut-être chacun de ces ſecrets n'eſt-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert ? Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail & de prévoyance ; qui tient à d'autres arts ; qui très-évidemment n'eſt praticable que dans une ſociété au moins

commencée, & qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût ! Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir ; supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espece humaine dans cette maniere de vivre ; supposons que sans forges, & sans atteliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des Sauvages : que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu ; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins ; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains & planter les arbres ; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le bled, & de mettre le raisin en fermentation ; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les Dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux mêmes ; quel seroit, après cela, l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé

dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra ; & comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui sera plus nécessaire ? En un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entr'eux, c'est-à-dire, tant que l'état de nature ne sera point anéanti ?

Quand nous voudrions supposer un homme sauvage, aussi habile dans l'art de penser que nous le font nos philosophes : quand nous en ferions à leur exemple, un philosophe lui-même, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant, par des suites de raisonnemens très-abstraits, des maximes de justice & de raison tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son Créateur ; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence & de lumieres, qu'il doit avoir & qu'on lui trouve en effet de pesanteur & de stupidité ; quelle utilité retireroit l'espece de toute cette métaphysique, qui ne pourroit se com-

muniquer & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée ? Quel progrès pourroit faire le genre-humain épars dans les bois parmi les animaux ? Et jusqu'à quel point pourroient se perfectionner & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreroient peut-être à peine deux fois en leur vie, sans se connoître & sans se parler ?

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole ; combien la grammaire exerce & facilite les opérations de l'esprit ; & qu'on pense aux peines inconcevables & au tems infini qu'a dû coûter la premiere invention des Langues ; qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siecles pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des Langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matiere ; qui toutes confirment pleinement mon

ſentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce philoſophe réſout les difficultés qu'il ſe fait à lui-même ſur l'origine des ſignes inſtitués, montrant qu'il a ſuppoſé ce que je mets en queſtion, ſavoir une ſorte de ſociété déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ſes réflexions, devoir y joindre les miennes pour expoſer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon ſujet. La premiere qui ſe préſente eſt d'imaginer comment elles purent devenir néceſſaires; car les hommes n'ayant nulle correſpondance entr'eux, ni aucun beſoin d'en avoir, on ne conçoit ni la néceſſité de cette invention, ni ſa poſſibilité, ſi elle ne fut pas indiſpenſable. Je dirois bien comme beaucoup d'autres, que les Langues ſont nées dans le commerce domeſtique des peres, des meres & des enfans; mais outre que cela ne réſoudroit point les objections, ce ſeroit commettre la faute de ceux qui, raiſonnant ſur l'état de nature, y tranſportent les idées priſes dans la ſociété, voient toujours la famille raſſemblée dans une

même habitation, & ſes membres gardant entr'eux une union auſſi intime & auſſi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réuniſſent ; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maiſons, ni cabanes, ni propriété d'aucune eſpece, chacun ſe logeoit au haſard, & ſouvent pour une ſeule nuit ; les mâles & les femelles s'uniſſoient fortuitement, ſelon la rencontre, l'occaſion & le deſir, ſans que la parole fût un interprete fort néceſſaire des choſes qu'ils avoient à ſe dire : ils ſe quittoient avec la même facilité (12. *). La mere allaitoit d'abord ſes enfans pour ſon propre beſoin ; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourriſſoit enſuite pour le leur ; ſi-tôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même ; & comme il n'y avoit preſque point d'autre moyen de ſe retrouver que de ne ſe pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même ſe reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ſes beſoins à expliquer, & par conſéquent plus de choſes à dire à la mere, que la

mere à l'enfant, c'eſt lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, & que la Langue qu'il emploie doit être en grande partie ſon propre ouvrage ; ce qui multiplie autant les Langues qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde, qui ne laiſſe à aucun idiome le tems de prendre de la conſiſtance ; car de dire que la mere dicte à l'enfant les mots dont il devra ſe ſervir pour lui demander telle ou telle choſe, cela montre bien comment on enſeigne des Langues déjà formées ; mais cela n'apprend point comment elles ſe forment.

Suppoſons cette premiere difficulté vaincue : franchiſſons pour un moment l'eſpace immenſe qui dut ſe trouver entre le pur état de nature & le beſoin des Langues ; & cherchons, en les ſuppoſant néceſſaires, (13. *) comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car ſi les hommes ont eu beſoin de la parole pour apprendre à penſer, ils ont eu bien plus beſoin encore de ſavoir penſer pour trouver l'art de la parole ; & quand on com-

prendroit comment les sons de la voix ont été pris pour les interpretes conventionnels de nos idées, il resteroit toujours à savoir quels ont pu être les interpretes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pouvoient s'indiquer ni par le geste, ni par la voix, de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées, & d'établir un commerce entre les esprits : art sublime qui est déjà si loin de son origine, mais que le philosophe voit encore à une si prodigieuse distance de sa perfection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le tems amene nécessairement seroient suspendues en sa faveur, que les préjugés sortiroient des académies ou se tairoient devant elles, & qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des siecles entiers sans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique & le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés

est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers, ou du soulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des sentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre & à se multiplier, & qu'il s'établit entr'eux une communication plus étroite, ils chercherent des signes plus nombreux & un langage plus étendu : ils multiplierent les inflexions de la voix, & y joignirent les gestes, qui, par leur nature, sont plus expressifs & dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets visibles & mobiles par des gestes, & ceux qui frappent l'ouïe par des sons imitatifs; mais comme le geste n'indique gueres que les objets présens ou faciles à décrire, & les actions visibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite; on s'avisa enfin de lui substituer les arti-

[illegible] avoir le [illegible] sont [illegible] toutes [illegible] qui [illegible] commun [illegible] & [illegible] à [illegible] hommes [illegible] les or-[illegible] encore [illegible] encore à con-[illegible]-même, puisque cet accord [illegible] & que la pa-[illegible] avoir été fort necessaire pour [illegible] parole.

[illegible] que les premiers mots [illegible] firent usage, eurent dans [illegible] signification beaucoup plus [illegible] ceux qu'on emploie [illegible] langues [illegible] formées, & qu'i-[illegible] discours en ses [illegible] ils donnerent d'abord [illegible] mot le sens d'une proposition [illegible]. Quand ils commencerent à dis-[illegible] d'avec l'attribut, & le [illegible] d'avec le nom, ce qui ne fut pas [illegible] effort de génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitif fut le

ſeul tems des verbes, & à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif eſt un mot abſtrait, & que les abſtractions ſont des opérations pénibles & peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, ſans égard aux genres & aux eſpeces, que ces premiers inſtituteurs n'étoient pas en état de diſtinguer; & tous les individus ſe préſenterent iſolés à leur eſprit, comme ils le ſont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B; car la premiere idée qu'on tire de deux choſes, c'eſt qu'elles ne ſont pas la même; & il faut ſouvent beaucoup de tems pour obſerver ce qu'elles ont de commun: de ſorte que plus les connoiſſances étoient bornées, & plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement: car pour ranger les êtres ſous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différences; il falloit des obſervations & des définitions, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire natu-

relle & de la métaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est une des raisons pourquoi les animaux ne sauroient se former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, & qu'il compare son archétype à ces deux individus? Non sans doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre, & ses yeux, modifiés d'une certaine maniere, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale est purement intellectuelle; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussi-tôt particuliere. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; & s'il dépendoit

de vous de n'y voir que ce qui ſe trouve en tout arbre, cette image ne reſſembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abſtraits ſe voient de même, ou ne ſe conçoivent que par le diſcours. La définition ſeule du triangle vous en donne la véritable idée : ſi-tôt que vous en figurez un dans votre eſprit, c'eſt un tel triangle & non pas un autre, & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes ſenſibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propoſitions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car ſi-tôt que l'imagination s'arrête, l'eſprit ne marche plus qu'à l'aide du diſcours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'enſuit que les premiers ſubſtantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorſque par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre leurs idées & à généraliſer leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut aſſujettir cette méthode à des bornes fort étroites ; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms

des individus, faute de connoître les genres & les especes, ils firent ensuite trop peu d'especes & de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience & de lumiere qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles especes qui avoient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspect ! Quant aux classes primitives & aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos Philosophes qui s'en servent depuis si long-tems, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modele dans la nature ?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je ſupplie mes Juges de ſuſpendre ici leur lecture, pour conſidérer, ſur l'invention des ſeuls ſubſtantifs phyſiques, c'eſt-à-dire, ſur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reſte à faire pour exprimer toutes les penſées des hommes, pour prendre une forme conſtante, pouvoir être parlée en public, & influer ſur la ſociété: je les ſupplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de tems & de connoiſſances pour trouver les nombres, (14. *) les mots abſtraits, les aoriſtes & tous les tems des verbes, les particules, la ſyntaxe, lier les propoſitions, les raiſonnemens, & former toute la logique du diſcours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui ſe multiplient, & convaincu de l'impoſſibilité preſque démontrée que les Langues aient pu naître & s'établir par des moyens purement humains, je laiſſe à qui voudra l'entreprendre, la diſcuſſion de ce difficile problême, lequel a été le plus néceſſaire, de la ſociété déjà liée à l'inſtitution des Langues, ou des Langues déjà inventées à l'établiſſement de la ſociété.

Quoi qu'il en ſoit de ces origines, on voit du moins, au peu de ſoin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des beſoins mutuels, & de leur faciliter l'uſage de la parole, combien elle a peu préparé leur ſociabilité, & combien elle a peu mis du ſien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il eſt impoſſible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif un homme auroit plutôt beſoin d'un autre homme, qu'un ſinge ou un loup de ſon ſemblable, ni, ce beſoin ſuppoſé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entr'eux des conditions. Je ſais qu'on nous répete ſans ceſſe que rien n'eût été ſi miſérable que l'homme dans cet état; & s'il eſt vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des ſiecles, avoir le deſir & l'occaſion d'en ſortir, ce ſeroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainſi conſtitué. Mais, ſi j'entends bi[illegible] terme de *miſérable*, c'eſt un mot [illegible] aucun ſens, ou qui ne ſignifie qu'[illegible] vation douloureuſe & la ſouffr[illegible]

corps ou de l'ame ; or je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misere d'un être libre, dont le cœur est en paix & le corps en santé. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, est la plus sujette à devenir insupportable à ceux qui en jouissent? Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence: plusieurs même qui s'en privent autant qu'il est en eux, & la réunion des loix divine & humaine suffit à peine pour arrêter ce désordre. Je demande si jamais on a ouï dire qu'un Sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie & à se donner la mort? Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté est la véritable misere. Rien au contraire n'eût été si misérable que l'homme sauvage, ébloui par des lumieres, tourmenté par des passions, & raisonnant sur un état différent du sien. Ce fut par une providence très-sage que les facultés qu'il avoit en puissance ne devoient se développer qu'avec les occasions de les exercer, afin qu'elles ne lui fussent ni superflues & à charge avant le tems, ni tar-

dives & inutiles au besoin. Il avoit dans le seul instinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature, il n'a dans une raison cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en société.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état n'ayant entr'eux aucune sorte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, & n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vices, dans l'individu, les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, & vertus celles qui peuvent y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux, celui qui résisteroit le moins aux simples impulsions de la nature. Mais, sans nous écarter du sens ordinaire, il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, & de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs

connoissances

connoiſſances eſt un dédommagement ſuffiſant des maux qu'ils ſe font mutuellement, à meſure qu'ils s'inſtruiſent du bien qu'ils devroient ſe faire, ou s'ils ne ſeroient pas, à tout prendre, dans une ſituation plus heureuſe de n'avoir ni mal à craindre ni bien à eſpérer de perſonne, que de s'être ſoumis à une dépendance univerſelle, & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas ſur-tout conclure avec Hobbes, que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme ſoit naturellement méchant; qu'il ſoit vicieux parce qu'il ne connoît pas la vertu; qu'il refuſe toujours à ſes ſemblables des ſervices qu'il ne croit pas leur devoir, ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raiſon aux choſes dont il a beſoin, il s'imagine follement être le ſeul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel: mais les conſéquences qu'il tire de la ſienne montrent qu'il la prend dans un ſens qui n'eſt pas moins faux. En raiſonnant ſur les principes qu'il établit,

cet Auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le ſoin de notre conſervation eſt le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conſéquent le plus propre à la paix, & le plus convenable au genre-humain. Il dit préciſément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le ſoin de la conſervation de l'homme ſauvage, le beſoin de ſatisfaire une multitude de paſſions qui ſont l'ouvrage de la ſociété, & qui ont rendu les loix néceſſaires. Le méchant, dit-il, eſt un enfant robuſte. Il reſte à ſavoir ſi l'homme ſauvage eſt un enfant robuſte. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il? Que ſi, quand il eſt robuſte, cet homme étoit auſſi dépendant des autres que quand il eſt foible, il n'y a ſorte d'excès auxquels il ne ſe portât; qu'il ne battît ſa mere lorſqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle; qu'il n'étranglât un de ſes jeunes freres, lorſqu'il en ſeroit incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorſqu'il en ſeroit heurté ou troublé: mais ce ſont deux ſuppoſitions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuſte & dépendant.

L'homme eſt foible quand il eſt dépendant, & il eſt émancipé avant que d'être robuſte. Hobbes n'a pas vu que la même cauſe qui empêche les Sauvages d'uſer de leur raiſon, comme le prétendent nos juriſconſultes, les empêche en même-tems d'abuſer de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; de ſorte qu'on pourroit dire que les Sauvages ne ſont pas méchans précisément parce qu'ils ne ſavent pas ce que c'eſt qu'être bons, car ce n'eſt ni le développement des lumieres, ni le frein de la loi, mais le calme des paſſions & l'ignorance du vice qui les empêchent de mal faire: *Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.* Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apperçu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonſtances, la férocité de ſon amour-propre, ou le deſir de ſe conſerver avant la naiſſance de cet amour, (15.*) tempere l'ardeur qu'il a pour ſon bien-être par une répugnance innée à voir ſouffrir ſon ſemblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la ſeule vertu na-

turelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, diſpoſition convenable à des êtres auſſi foibles & ſujets à autant de maux que nous le ſommes; vertu d'autant plus univerſelle & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précede en lui l'uſage de toute réflexion, & ſi naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des ſignes ſenſibles. Sans parler de la tendreſſe des meres pour leurs petits, & des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on obſerve tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne paſſe point ſans inquiétude auprès d'un animal mort de ſon eſpece: il y en a même qui leur donnent une ſorte de ſépulture; & les triſtes mugiſſemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impreſſion qu'il reçoit de l'horrible ſpectacle qui le frappe. On voit avec plaiſir l'auteur de la fable des Abeilles, forcé de reconnoître l'homme pour un être compatiſſant & ſenſible; ſortir, dans l'exemple qu'il en donne, de ſon ſtyle froid & ſubtil, pour nous offrir la pathétique image

[illegible]

[illegible]

ſans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ſes ordres.

Molliſſima corda
Humano generi dare ſe Natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit.

Mandeville a bien ſenti qu'avec toute leur morale les hommes n'euſſent jamais été que des monſtres, ſi la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raiſon; mais il n'a pas vu que de cette ſeule qualité découlent toutes les vertus ſociales qu'il veut diſputer aux hommes. En effet, qu'eſt-ce que la généroſité, la clémence, l'humanité, ſinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'eſpece humaine en général? La bienveillance & l'amitié même ſont, à le bien prendre, des productions d'une pitié conſtante, fixée ſur un objet particulier: car deſirer que quelqu'un ne ſouffre point, qu'eſt-ce autre choſe que deſirer qu'il ſoit heureux? Quand il ſeroit vrai que la commiſération ne ſeroit qu'un ſentiment qui nous met à la place de celui qui ſouffre, ſentiment obſcur & vif dans l'homme ſauvage, développé, mais foible

dans l'homme civil, qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner plus de force? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique, que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant; or il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, & c'est la réflexion qui le fortifie; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne & l'afflige. C'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant: Péris, si tu veux; je suis en sureté. Il n'y a plus que les dangers de la société entiere qui troublent le sommeil tranquille du philosophe, & qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles & s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent; &

faute de ſageſſe & de raiſon, on le voit toujours ſe livrer étourdiment au premier ſentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'aſſemble, l'homme prudent s'éloigne: c'eſt la canaille, ce ſont les femmes des halles qui ſéparent les combattans, & qui empêchent les honnêtes gens de s'entr'égorger.

Il eſt donc bien certain que la pitié eſt un ſentiment naturel, qui modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de ſoi-même, concourt à la conſervation mutuelle de toute l'eſpece. C'eſt elle qui nous porte ſans réflexion au ſecours de ceux que nous voyons ſouffrir; c'eſt elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de loix, de mœurs, & de vertu, avec cet avantage que nul n'eſt tenté de déſobéir à ſa douce voix: c'eſt elle qui détournera tout Sauvage robuſte d'enlever à un foible enfant, ou à un vieillard infirme, ſa ſubſiſtance acquiſe avec peine, ſi lui-même eſpere pouvoir trouver la ſienne ailleurs: c'eſt elle qui, au lieu de cette maxime ſublime de juſtice raiſonnée, *fais à autrui comme tu veux qu'on te faſſe*, inſpire à

tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, *fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible.* C'est en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des argumens subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate, & aux esprits de sa trempe, d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-tems que le genre-humain ne seroit plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, & un frein si salutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, & plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés fort dangereux : comme ils n'avoient entr'eux aucune espece de commerce ; qu'ils ne connoissoient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le

mépris ; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien & du mien, ni aucune véritable idée de la juſtice ; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient eſſuyer comme un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne ſongeoient pas même à la vengeance, ſi ce n'eſt peut-être machinalement & ſur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette ; leurs diſputes euſſent eu rarement des ſuites ſanglantes, ſi elles n'euſſent point eu de ſujet plus ſenſible que la pâture : mais j'en vois un plus dangereux dont il me reſte à parler.

Parmi les paſſions qui agitent le cœur de l'homme, il en eſt une ardente, impétueuſe, qui rend un ſexe néceſſaire à l'autre ; paſſion terrible qui brave tous les dangers, renverſe tous les obſtacles, & qui, dans ſes fureurs, ſemble propre à détruire le genre-humain qu'elle eſt deſtinée à conſerver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, ſans pudeur, ſans retenue, & ſe diſputant chaque jour leurs amours au prix de leur ſang ?

Il faut convenir d'abord que plus les paſſions ſont violentes, plus les loix ſont néceſſaires pour les contenir : mais outre que les déſordres & les crimes que celles-ci cauſent tous les jours parmi nous, montrent aſſez l'inſuffiſance des loix à cet égard, il ſeroit encore bon d'examiner ſi ces déſordres ne ſont point nés avec les loix mêmes ; car alors, quand elles ſeroient capables de les réprimer, ce ſeroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'exiſteroit point ſans elles.

Commençons par diſtinguer le moral du phyſique dans le ſentiment de l'amour. Le phyſique eſt ce deſir général qui porte un ſexe à s'unir à l'autre. Le moral eſt ce qui détermine ce deſir & le fixe ſur un ſeul objet excluſivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré, un plus grand degré d'énergie. Or, il eſt facile de voir que le moral de l'amour eſt un ſentiment factice, né de l'uſage de la ſociété, & célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté & de ſoin pour établir leur empire, & rendre dominant le ſexe qui devroit obéir. Ce ſentiment étant

fondé sur certaines notions du mérite ou de la beauté qu'un Sauvage n'est point en état d'avoir, & sur des comparaisons qu'il n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui : car comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité & de proportion, son cœur n'est point non-plus susceptible des sentimens d'admiration & d'amour, qui, même sans qu'on s'en apperçoive, naissent de l'application de ces idées; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le dégoût qu'il n'a pu acquérir, & toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, & assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment & en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment & moins vivement les ardeurs du tempérament, & par conséquent avoir entr'eux des disputes plus rares & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs sauvages ; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, avec plus

de plaisir que de fureur, & le besoin satisfait, tout le desir est éteint.

C'est donc une chose incontestable que l'amour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse qui le rend si souvent funeste aux hommes ; & il est d'autant plus ridicule de représenter les Sauvages comme s'entr'égorgeant sans cesse pour assouvir leur brutalité, que cette opinion est directement contraire à l'expérience, & que les Caraïbes, celui de tous les peuples existans qui jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, & les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer dans plusieurs especes d'animaux, des combats des mâles qui ensanglantent en tout tems nos basses-cours, ou qui font retentir au printems les forêts de leurs cris en se disputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les especes où la nature a manifestement éta-

bli dans la pu
d'autres rapp
les combats d
une induction
Dans les espe
mieux observ
avoir pour c
melles, eu é
ou les interv
quels la feme
proche du m
miere cause
souffre le mâl
l'année, c'est
nombre des
cinq sixiem
cas n'est appl
où le nombre
ralement celu
jamais observ
Sauvages, les
celles des autr
chaleur & d'ex
plusieurs de ces
entrant à la foi
un moment
de tumulte,

moment qui n'a point lieu parmi l'eſpece humaine, où l'amour n'eſt jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la poſſeſſion des femelles, que la même choſe arriveroit à l'homme dans l'état de nature; & quand même on pourroit tirer cette concluſion, comme ces diſſentions ne détruiſent point les autres eſpeces, on doit penſer au moins qu'elles ne feroient pas plus funeſtes à la nôtre, & il eſt très-apparent qu'elles y cauſeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la ſociété, ſur-tout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque choſe, la jalouſie des amans & la vengeance des époux cauſent chaque jour des duels, des meurtres, & pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne ſert qu'à faire des adulteres, & où les loix même de la continence & de l'honneur étendent néceſſairement la débauche & multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts, ſans induſtrie, ſans parole, ſans domicile, ſans guerre & ſans liaiſon, ſans nul beſoin de ſes ſemblables, comme ſans

nul desir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, & se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentimens & les lumieres propres à cet état, qu'il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, & que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation, ni progrès; les générations se multiplioient inutilement; & chacun partant toujours du même point, les siecles s'écouloient dans toute la grossiéreté des premiers âges; l'espece étoit déjà vieille, & l'homme restoit toujours enfant.

Si je me suis étendu si long-tems sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant des anciennes erreurs & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine; & montrer dans le tableau du véritable état de nature combien l'inégalité, même naturelle

turelle, est loin d'avoir dans cet état, autant de réalité & d'influence que le prétendent nos Ecrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes, plusieurs passent pour naturelles, qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société. Ainsi, un tempérament robuste ou délicat, la force ou la foiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la maniere dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit, & non-seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés, & ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture; car qu'un géant & un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations & de genres de vie qui regne dans les différens ordres de l'état civil, avec la simplicité & l'unifor-

mité de la vie animale & ſauvage, où tous ſe nourriſſent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, & font exactement les mêmes choſes, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de ſociété, & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'eſpece humaine par l'inégalité d'inſtitution.

Mais, quand la nature affecteroit dans la diſtribution de ſes dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favoriſés en tireroient-ils au préjudice des autres, dans un état de choſes qui n'admettroit preſqu'aucune ſorte de relation entr'eux ? Là où il n'y a point d'amour, de quoi ſervira la beauté ? Que ſert l'eſprit à des gens qui ne parlent point, & la ruſe à ceux qui n'ont point d'affaires ? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppreſſion ? Les uns domineront avec violence, les autres gémiront aſſervis à tous leurs caprices! Voilà préciſément ce que j'obſerve parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pour-

roit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servoit d'asyle; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possedent rien? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, & de plus assez dépravé, assez paresseux & assez féroce, pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance pendant qu'il demeure oisif? Il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant, à me tenir lié avec un très-grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue; c'est-à-dire, qu'il est obligé de s'exposer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout

cela, ſa vigilance ſe relâche-t-elle un moment ; un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête? je fais vingt pas dans la forêt, mes fers ſont briſés, & il ne me revoit de ſa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la ſervitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes & des beſoins réciproques qui les uniſſent, il eſt impoſſible d'aſſervir un homme ſans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir ſe paſſer d'un autre ; ſituation qui, n'exiſtant que dans l'état de nature, y laiſſe chacun libre du joug & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité eſt à peine ſenſible dans l'état de nature, & que ſon influence y eſt preſque nulle, il me reſte à montrer ſon origine & ſes progrès dans les développemens ſucceſſifs de l'eſprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus ſociales, & les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puiſſance, ne pouvoient jamais ſe développer d'elles-mêmes, qu'elles avoient beſoin pour cela du concours for-

tuit de plusieurs causes étrangeres qui pouvoient ne jamais naître, & sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa constitution primitive; il me reste à considérer & à rapprocher les différens hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine, en détériorant l'espece, rendre un être méchant, en le rendant sociable; & d'un terme si éloigné amener enfin l'homme & le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai à décrire ayant pu arriver de plusieurs manieres, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures; mais outre que ces conjectures deviennent des raisons, quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, & les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne sauroit former aucun autre systême qui ne me fournisse les mêmes résultats, & dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la maniere dont le laps de tems compense le peu de vraisemblance des événemens ; sur la puissance surprenante des causes très-légeres, lorsqu'elles agissent sans relâche ; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypotheses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits ; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'est à l'Histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient ; c'est à la Philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier ; enfin sur ce qu'en matiere d'événemens, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges ; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.



SECONDE PARTIE.

LE premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, & trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de miseres & d'horreurs n'eût point épargnés au genre-humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, & que la terre n'est à personne ! Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie & des lumieres, les transmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que

d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, & tâchons de rassembler, sous un seul point de vue, cette lente succession d'évenemens & de connoissances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence, son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissoient tous les secours nécessaires, l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits lui faisant éprouver tour-à-tour diverses manieres d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espece; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisoit qu'un acte purement animal. Le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere, si-tôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, & profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de songer à lui rien arracher; mais il se présenta bientôt des difficultés; il

fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits , la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vîte à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles qui sont les branches d'arbres & les pierres, se trouverent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre-humain s'étendit, les peines se multiplierent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs & rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer & des rivieres, ils inventerent la ligne & le hameçon, & devinrent pêcheurs & ichtyophages. Dans les forêts

ils ſe firent des arcs & des fleches, & devinrent chaſſeurs & guerriers. Dans les pays froids ils ſe couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux haſard leur fit connoître le feu, nouvelle reſſource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conſerver cet élément, puis à le reproduire, & enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & des uns aux autres, doit naturellement engendrer dans l'eſprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vîte, de lent, de peureux, de hardi, & d'autres idées pareilles comparées au beſoin & preſque ſans y ſonger, produiſirent enfin chez lui quelque ſorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus néceſſaires à ſa ſureté.

Les nouvelles lumieres qui réſulterent de ce développement, augmenterent ſa ſupériorité ſur les autres animaux, en la lui faiſant connoître. Il s'exerça à leur

dresser des pieges, il leur donna le change en mille manieres, & quoique plusieurs le surpassassent en force au combat ou en vîtesse à la course, de ceux qui pouvoient lui servir ou lui nuire, il devint avec le tems le maître des uns & le fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même, y produisit le premier mouvement d'orgueil; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, & se contemplant au premier par son espece, il se préparoit de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, & qu'il n'eût gueres plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le tems put lui faire appercevoir entr'eux, sa femelle & lui-même, le firent juger de celles qu'il n'appercevoit pas; & voyant qu'ils se conduisoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur maniere de penser & de sentir étoit entiérement conforme à la sienne; & cette importante vérité, bien établie dans son es-

prit, lui fit ſuivre, par un preſſentiment auſſi ſûr & plus prompt que la Dialectique, les meilleures regles de conduite que, pour ſon avantage & ſa ſureté, il lui convînt de garder avec eux.

Inſtruit par l'expérience que l'amour du bien-être eſt le ſeul mobile des actions humaines, il ſe trouva en état de diſtinguer les occaſions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter ſur l'aſſiſtance de ſes ſemblables; & celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'uniſſoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque ſorte d'aſſociation libre qui n'obligeoit perſonne, & qui ne duroit qu'autant que le beſoin paſſager qui l'avoit formée. Dans le ſecond, chacun cherchoit à prendre ſes avantages, ſoit à force ouverte, s'il croyoit le pouvoir; ſoit par adreſſe & ſubtilité, s'il ſe ſentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent inſenſiblement acquérir quelque idée groſſiere des engagemens mutuels, & de l'avantage de les remplir, mais ſeulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt pré-

sent & sensible ; car la prévoyance n'étoit rien pour eux, & loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cerf? chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidélement son poste ; mais si un lievre venoit à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, & qu'ayant atteint sa proie, il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus rafiné, que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, & quelques bruits imitatifs durent composer pendant long-tems la langue universelle ; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés & conventionnels dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulieres, mais grossieres, imparfaites, & telles à peu près qu'en ont aujourd'hui diverses nations sauvages,

Je parcours comme un trait des multitudes de siecles, forcé par le tems qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, & par le progrès presqu'insensible des commencemens ; car plus les événemens étoient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit, & plus l'industrie se perfectionna. Bientôt cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures & tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, & faire des huttes de branchages, qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établissement & la distinction des familles, & qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles & des combats. Cependant comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logemens qu'ils se sentoient capables de défendre, il est à croire que les foibles trouverent plus court

& plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : & quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, & qu'il ne pouvoit s'en emparer sans s'exposer à un combat très-vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune, les maris & les femmes, les peres & les enfans : l'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les seuls liens ; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans ; tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes com-

commencerent ainfi par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chofe de leur férocité & de leur vigueur: mais fi chacun féparément devint moins propre à combattre les bêtes fauvages, en revanche il fut plus aifé de s'affembler pour leur réfifter en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie fimple & folitaire, des befoins très-bornés, & les inftrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes jouiffant d'un fort grand loifir, l'employerent à fe procurer plufieurs fortes de commodités inconnues à leurs peres; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'impoferent fans y fonger, & la premiere fource de maux qu'ils préparerent à leurs defcendans: car outre qu'ils continuerent ainfi à s'amollir le corps & l'efprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu prefque tout leur agrément, & étant en même tems dégénérées en de vrais befoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la poffeffion n'en étoit douce, & l'on étoit malheureux de les perdre, fans être heureux de les pofféder.

On entrevoit un peu [illegible]ment

mencerent aussi par une vie un peu plus molle à perdre quelque chose de leur férocité & de leur vigueur : mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple & solitaire, des besoins très-bornés, & les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes jouissant d'un fort grand loisir, l'employerent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs peres ; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'imposerent sans y songer, & la premiere source de maux qu'ils préparerent à leurs descendans ; car outre qu'ils continuerent ainsi à s'amollir le corps & l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, & étant en même tems dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en étoit douce, & l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment

ment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, & l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulieres purent étendre le langage, & en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détacherent & couperent en Isles des portions du Continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, & forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi, il est très-possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; & il est au moins très-vraisemblable que la société & les Langues ont pris naissance dans les Isles, & s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le Continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rap-

prochent lentement, ſe réuniſſent en diverſes troupes, & forment enfin dans chaque contrée, une nation particuliere, unie de mœurs & de caracteres, non par des réglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voiſinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaiſon entre diverſes familles. De jeunes gens de différens ſexes habitent des cabanes voiſines, le commerce paſſager que demande la nature en amene bientôt un autre, non moins doux & plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à conſidérer différens objets, & à faire des comparaiſons; on acquiert inſenſiblement des idées de mérite & de beauté qui produiſent des ſentimens de préférence. A force de ſe voir, on ne peut plus ſe paſſer de ſe voir encore. Un ſentiment tendre & doux s'inſinue dans l'ame, & par la moindre oppoſition devient une fureur impétueuſe: la jalouſie s'éveille avec l'amour; la diſcorde triomphe, & la plus douce des paſſions reçoit des ſacrifices de ſang humain.

A mesure que les idées & les sentimens se succedent, que l'esprit & le cœur s'exercent, le genre-humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent & les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant & la danse, vrais enfans de l'amour & du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oisifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres & à vouloir être regardé soi-même, & l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dansoit le mieux; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus considéré, & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité, & vers le vice en même-tems : de ces premieres préférences naquirent d'un côté la vanité & le mépris, de l'autre la honte & l'envie : & la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur & à l'innocence.

Si-tôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, & que l'idée de la considération fut formée dans leur

esprit, chacun prétendit y avoir droit; & il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De-là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les Sauvages, & de-là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure, l'offensé y voyoit le mépris de sa personne souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que chacun punissant le mépris qu'on lui avoit témoigné d'une maniere proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles & les hommes sanguinaires & cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus; & c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, & qu'il a besoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes & des lumieres

funestes de l'homme civil, & borné également par l'instinct & par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, *il ne sauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la société commencée & les relations déjà établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur constitution primitive, que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun avant les loix étant seul juge & vengeur des offenses qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la société naissante; qu'il falloit que les punitions devinssent plus séveres à mesure que les occasions d'offenser devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainsi quoique les hommes fussent devenus moins endurans, & que la pitié

naturelle eût déjà souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif & la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse & la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, (16. *) & qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune eût dû ne jamais arriver. L'exemple des Sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre-humain étoit fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet vers la décrépitude de l'espece.

Tant que les hommes se contenterent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes & de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à per-

fectionner ou embellir leurs arcs & leurs fleches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons & heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuerent à jouir entr'eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, & les vastes forêts se changerent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, & dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage & la misere germer & croître avec les moissons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or & l'argent; mais pour le philo-

fophe, ce font le fer & le bled qui ont civilifé les hommes, & perdu le genre-humain. Auffi l'un & l'autre étoient-ils inconnus aux Sauvages de l'Amérique, qui pour cela font toujours demeurés tels; les autres peuples femblent même être reftés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts fans l'autre. Et l'une des meilleures raifons peut-être pourquoi l'Europe a été, finon plutôt, du moins plus conftamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'eft qu'elle eft à la fois la plus abondante en fer & la plus fertile en bled.

Il eft très-difficile de conjecturer comment les hommes font parvenus à connoître & employer le fer : car il n'eft pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, & de lui donner les préparations néceffaires pour la mettre en fufion avant que de favoir ce qui en réfulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne fe forment que dans les lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes; de forte qu'on diroit que la na-

ture avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matieres métalliques en fusion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature ; encore faut-il leur supposer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, & envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer : ce qui ne convient gueres qu'à des esprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-tems avant que la pratique en fût établie ; & il n'est gueres possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres & des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux ; mais leur industrie ne se tourna probablement que fort tard de ce côté-là, soit parce que les arbres qui, avec la chasse & la pêche fournissoient à leur nourriture, n'avoient pas besoin de leurs soins, soit faute de

connoître l'usage du bled, soit faute d'instrumens pour le cultiver, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, on peut croire qu'avec des pierres aiguës & des bâtons pointus, ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-tems avant de savoir préparer le bled, & d'avoir les instrumens nécessaires pour la culture en grand; sans compter que pour se livrer à cette occupation & ensemencer des terres, il faut se résoudre à perdre d'abord quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le genre-humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre & forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y

eut de mains employées à fournir à la ſubſiſtance commune, ſans qu'il y eût moins de bouches pour la conſommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouverent enfin le ſecret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De-là naquirent d'un côté le labourage & l'agriculture, & de l'autre l'art de travailler les métaux, & d'en multiplier les uſages.

De la culture des terres s'enſuivit néceſſairement leur partage; & de la propriété une fois reconnue, les premieres regles de juſtice: car pour rendre à chacun le ſien, il faut que chacun puiſſe avoir quelque choſe; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, & ſe voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour ſoi la repréſaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine eſt d'autant plus naturelle qu'il eſt impoſſible de concevoir l'idée de la propriété naiſſante d'ailleurs que de la main d'œuvre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choſes qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus

que ſon travail. C'eſt le ſeul travail qui donnant droit au cultivateur ſur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conſéquent ſur le fonds, au moins juſqu'à la récolte, & ainſi d'année en année; ce qui faiſant une poſſeſſion continue, ſe transforme aiſément en propriété. Lorſque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithete de légiſlatrice, & à une fête célébrée en ſon honneur, le nom de Theſmophories, ils ont fait entendre par-là que le partage des terres a produit une nouvelle ſorte de droit: c'eſt-à-dire, le droit de propriété différent de celui qui réſulte de la loi naturelle.

Les choſes en cet état euſſent pu demeurer égales, ſi les talens euſſent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la conſommation des denrées euſſent toujours fait une balance exacte: mais la proportion que rien ne maintenoit, fut bientôt rompue; le plus fort faiſoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du ſien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le laboureur avoit plus beſoin de fer, ou le

forgeron plus beſoin de bled, & en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'eſt ainſi que l'inégalité naturelle ſe déploie inſenſiblement avec celle de combinaiſon, & que les différences des hommes développées par celles des circonſtances, ſe rendent plus ſenſibles, plus permanentes dans leurs effets, & commencent à influer dans la même proportion ſur le ſort des particuliers.

Les choſes étant parvenues à ce point, il eſt facile d'imaginer le reſte. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention ſucceſſive des autres arts, les progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'uſage ou l'abus des richeſſes, ni tous les détails qui ſuivent ceux-ci & que chacun peut aiſément ſuppléer. Je me bornerai ſeulement à jetter un coup-d'œil ſur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choſes.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéreſſé, la raiſon rendue active & l'eſprit arrivé preſque au terme de la perfection dont il eſt ſuſcep-

tible. Voilà toutes les qualités naturelles mifes en action, le rang & le fort de chaque homme établi, non-feulement fur la quantité des biens & le pouvoir de fervir ou de nuire, mais fur l'efprit, la beauté, la force ou l'adreffe, fur le mérite ou les talens, & ces qualités étant les feules qui pouvoient attirer de la confidération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut pour fon avantage fe montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître devinrent deux chofes tout-à-fait différentes, & de cette diftinction fortirent le fafte impofant, la rufe trompeufe & tous les vices qui en font le cortege. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux befoins affujetti, pour ainfi dire, à toute la nature, & fur-tout à fes femblables dont il devient l'efclave en un fens, même en devenant leur maître; riche, il a befoin de leurs fervices; pauvre, il a befoin de leurs fecours, & la médiocrité ne le met point en état de fe paffer d'eux. Il faut donc qu'il cherche fans ceffe à les intéreffer à fon fort, & à leur faire trouver en effet ou en appa-

rence leur profit à travailler pour le ſien; ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la néceſſité d'abuſer tous ceux dont il a beſoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas ſon intérêt à les ſervir utilement. Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever ſa fortune relative, moins par un véritable beſoin que pour ſe mettre au-deſſus des autres, inſpirent à tous les hommes un noir penchant à ſe nuire mutuellement, une jalouſie ſecrete d'autant plus dangereuſe que, pour faire ſon coup plus en ſureté, elle prend ſouvent le maſque de la bienveillance; en un mot, concurrence & rivalité d'une part, de l'autre oppoſition d'intérêts, & toujours le deſir caché de faire ſon profit aux dépens d'autrui; tous ces maux ſont le premier effet de la propriété & le cortege inſéparable de l'inégalité naiſſante.

Avant qu'on eût inventé les ſignes repréſentatifs des richeſſes, elles ne pouvoient gueres conſiſter qu'en terres & en beſtiaux, les ſeuls biens réels que les hommes puiſſent poſſéder. Or, quand les héri-

tages se furent accrus en nombre & en étendue au point de couvrir le sol entier & de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, & les surnuméraires que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches; & de-là commencerent à naître, selon les divers caracteres des uns & des autres, la domination & la servitude, ou la violence & les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres, & se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songerent qu'à subjuguer & asservir leurs voisins; semblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, & ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'est ainsi que les plus puissans ou les plus misérables, se faisant de leur force ou

de

de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalent, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre ; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle & la voix encore foible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux & méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats & des meurtres (17.*). La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre-humain avili & désolé ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites, & ne travaillant qu'à sa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque ;
Effugere optat opes, & quæ modò voverat, odit.

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable, & sur les cala-

mités dont ils étoient accablés. Les riches sur-tout durent bientôt sentir combien leur étoit désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais, & dans laquelle le risque de la vie étoit commun, & celui des biens, particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient établies que sur un droit précaire & abusif, & que n'ayant été acquises que par la force, la force pouvoit les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avoit enrichis, ne pouvoient gueres fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, & en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un consentement exprès & unanime du genre-humain pour vous approprier sur la sub-

sistance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre ? Destitué de raisons valables pour se justifier, & de forces suffisantes pour se défendre, écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, & ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage, le riche pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain; ce fut d'employer en sa faveur les forces même de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, & où nul ne trouvoit sa sureté ni dans la pauvreté, ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à

son but. « Unissons-nous, leur dit-il,
« pour garantir de l'oppression les foibles,
« contenir les ambitieux, & assurer à
« chacun la possession de ce qui lui ap-
« partient. Instituons des réglemens de
« justice & de paix auxquels tous soient
« obligés de se conformer, qui ne fassent
« acception de personne, & qui réparent
« en quelque sorte les caprices de la for-
« tune, en soumettant également le puis-
« sant & le foible à des devoirs mutuels.
« En un mot, au lieu de tourner nos
« forces contre nous-mêmes, rassemblons-
« les en un pouvoir suprême qui nous
« gouverne selon de sages loix, qui pro-
« tège & défende tous les membres de
« l'association, repousse les ennemis com-
« muns, & nous maintienne dans une
« concorde éternelle. »

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entr'eux pour pouvoir se passer d'arbitres, & trop d'avarice & d'ambition pour pouvoir long-tems se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs

fers, croyant assurer leur liberté ; car avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avoient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers ; les plus capables de pressentir les abus, étoient précisément ceux qui comptoient d'en profiter, & les sages même virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une partie de leur liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société & des loix, qui donnerent de nouvelles entraves au foible & de nouvelles forces au riche, (18. *) détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, & pour le profit de quelques ambitieux assujettirent désormais tout le genre-humain au travail, à la servitude & à la misere. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, & comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son

tour. Les sociétés se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre, & il ne fut plus possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, & soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la regle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible & suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes ames cosmopolites, qui franchissent les barrieres imaginaires qui séparent les peuples, & qui, à l'exemple de l'Etre souverain qui les a créés, embrassent tout le genre-humain dans leur bienveillance.

Les Corps politiques restant ainsi entr'eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvéniens qui avoient

forcé les particuliers d'en sortir, & cet état devint encore plus funeste entre ces grands Corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. De-là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui font frémir la nature & choquent la raison, & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi; & il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, & plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des siecles entiers sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre-humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution.

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant ou l'union des foibles; & le choix entre ces causes

eſt indifférent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'expoſer me paroît la plus naturelle par les raiſons ſuivantes. 1. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant & les peuples conquis reſtant toujours entr'eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remiſe en pleine liberté ne choiſiſſe volontairement ſon vainqueur pour ſon chef. Juſques-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que ſur la violence, & que par conſéquent elles ſont nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypotheſe ni véritable ſociété, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de *fort* & de *foible* ſont équivoques dans le ſecond cas ; que dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'établiſſement du droit de propriété ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le ſens de ces termes eſt mieux rendu par ceux de *pauvre* & de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autre moyen d'aſſujettir ſes égaux

qu'en attaquant leur bien, ou leur faisant quelque part du sien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, ç'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restoit pour ne rien gagner en échange, qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aisé de leur faire du mal, qu'ils avoient par conséquent plus de précautions à prendre pour s'en garantir; & qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile, plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante & réguliere. Le défaut de philosophie & d'expérience ne laissoit appercevoir, que les inconvéniens présens; & l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hasard; & que mal commencé, le tems, en découvrant les

défauts & ſuggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la conſtitution; on raccommodoit ſans ceſſe, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire & écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever enſuite un bon édifice. La ſociété ne conſiſta d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à obſerver, & dont la communauté ſe rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille conſtitution étoit foible, & combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public ſeul devoit être le témoin & le juge; il fallut que la loi fût éludée de mille manieres; il fallut que les inconvéniens & les déſordres ſe multipliaſſent continuellement, pour qu'on ſongeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commît à des magiſtrats le ſoin de faire obſerver les délibérations du peuple : car de dire que les chefs furent choiſis avant que la confédération fût faite, & que les mi-

niſtres des loix exiſterent avant les loix mêmes, c'eſt une ſuppoſition qu'il n'eſt pas permis de combattre ſérieuſement.

Il ne ſeroit pas plus raiſonnable de croire que les peuples ſe ſont d'abord jettés entre les bras d'un maître abſolu, ſans conditions & ſans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la ſureté commune qu'aient imaginé des hommes fiers & indomptés, a été de ſe précipiter dans l'eſclavage. En effet, pourquoi ſe ſont-ils donné des ſupérieurs, ſi ce n'eſt pour les défendre contre l'oppreſſion, & protéger leurs biens, leurs libertés, & leurs vies, qui ſont, pour ainſi dire, les élémens conſtitutifs de leur être ? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puiſſe arriver à l'un étant de ſe voir à la diſcrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon ſens de commencer par ſe dépouiller entre les mains d'un chef des ſeules choſes pour la conſervation deſquelles ils avoient beſoin de ſon ſecours ? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la conceſſion d'un ſi beau droit ? & s'il eût oſé l'exiger ſous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas auſſi-tôt reçu la

réponſe de l'apologue : Que nous fera de plus l'ennemi ? Il eſt donc inconteſtable, & c'eſt la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples ſe ſont donné des chefs pour défendre leur liberté & non pour les aſſervir. *Si nous avons un prince*, diſoit Pline à Trajan, *c'eſt afin qu'il nous préſerve d'avoir un maître.*

Nos Politiques font ſur l'amour de la liberté les mêmes ſophiſmes que nos Philoſophes ont faits ſur l'état de nature ; par les choſes qu'ils voient, ils jugent des choſes très-différentes qu'ils n'ont pas vues ; & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la ſervitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont ſous les yeux ſupportent la leur, ſans ſonger qu'il en eſt de la liberté comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne ſent le prix qu'autant qu'on en jouit ſoi-même, & dont le goût ſe perd ſi-tôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, diſoit Braſidas à un Satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Perſépolis, mais tu ne peux connoître les plaiſirs

Comme un courſier indomp

ſes crins, frappe la terre du p

débat impétueuſement à la ſeule approche du mords, tandis qu'un cheval dreſſé ſouffre patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point ſa tête au joug que l'homme civiliſé porte ſans murmure, & il préfere la plus orageuſe liberté à un aſſujettiſſement tranquille. Ce n'eſt donc pas par l'aviliſſement des peuples aſſervis qu'il faut juger des diſpoſitions naturelles de l'homme pour ou contre la ſervitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour ſe garantir de l'oppreſſion. Je ſais que les premiers ne font que vanter ſans ceſſe la paix & le repos dont ils jouiſſent dans leurs fers, & que *miſerrimam ſervitutem pacem appellant* : mais quand je vois les autres ſacrifier les plaiſirs, le repos, la richeſſe, la puiſſance & la vie même à la conſervation de ce ſeul bien ſi dédaigné de ceux qui l'ont perdu; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, ſe briſer la tête contre les barreaux de leur priſon; quand je vois des multitudes de Sauvages tout nuds mépriſer les voluptés Européennes & braver la faim, le fer & la mort pour ne con-

server que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu & toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande; que par la loi de nature le pere n'est le maître de l'enfant qu'aussi long-tems que son secours lui est nécessaire, qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, & qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere ne lui doit que du respect & non de l'obéissance; car la reconnoissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au co[illegible]aire que c'est d'elle que ce pouvo[illegible] principale force; un indivi[illegible] reconnu pour le pere de pl[illegible]

quand ils resterent assemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance, & il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils possedent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien; il fait justice quand il les dépouille; il fait grace quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie, & il seroit difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce systême odieux est bien éloigné d'être même au-

jourd'hui celui des sages & bons monarques, & sur-tout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, & en particulier dans le passage suivant d'un écrit célèbre, publié en 1667 au nom & par les ordres de Louis XIV. *Qu'on ne dise donc point que le Souverain ne soit pas sujet aux loix de son Etat, puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs Etats. Combien est-il plus légitime de dire avec le sage Platon, que la parfaite félicité d'un royaume est qu'un Prince soit obéi de ses sujets, que le Prince obéisse à la loi, & que la loi soit droite & toujours dirigée au bien public.* Je ne m'arrêterai point à rechercher si la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'Auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ses dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour

à un maître féroce ou insensé, & si cet Ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je négligerai, si l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement d'après Locke, que nul ne peut vendre sa liberté jusqu'à se soumettre à une puissance arbitraire qui le traite à sa fantaisie : *Car*, ajoute-t-il, *ce seroit vendre sa propre vie, dont on n'est pas le maître.* Je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur postérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, & sans lesquels la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes?

Puffendorf dit que tout de même qu'on transfere son bien à autrui par des conventions & des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est-là, ce me semble, un fort mauvais raisonnement : car premiérement le bien que j'aliene me devient une chose tout-à-fait étrangere, & dont l'abus m'est indifférent; mais il m'importe

qu'on n'abuſe point de ma liberté, & je ne puis, ſans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'expoſer à devenir l'inſtrument du crime; de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'inſtitution humaine, tout homme peut à ſon gré diſpoſer de ce qu'il poſſede; mais il n'en eſt pas de même des dons eſſentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il eſt permis à chacun de jouir, & dont il eſt au moins douteux qu'on ait droit de ſe dépouiller: en s'ôtant l'une on dégrade ſon être; en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il eſt en ſoi; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce ſeroit offenſer à la fois la nature & la raiſon que d'y renoncer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner ſa liberté comme ſes biens, la différence ſeroit très-grande pour les enfans, qui ne jouiſſent des biens du pere que par tranſmiſſion de ſon droit, au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller; de ſorte que comme

pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit; & les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain que non-seulement les Gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, & qui les ramene enfin à la seule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remede; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout Gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du Corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chefs qu'il se choisit; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des loix qui

y sont stipulées & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique, deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'Etat sans exception, & l'une desquelles regle le choix & le pouvoir des Magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les loix & leurs Ministres, & pour ceux-ci personnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le Magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié que selon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient, & à préférer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle

constitution, elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à sa conservation y étoient eux-mêmes les plus intéressés : car la Magistrature & ses droits n'étant établis que sur les loix fondamentales, aussi-tôt qu'elles seroient détruites, les Magistrats cesseroient d'être légitimes, le peuple ne seroit plus tenu de leur obéir ; & comme ce n'auroit pas été le Magistrat, mais la loi qui auroit constitué l'essence de l'Etat, chacun rentreroit de droit dans sa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se confirmeroit par de nouvelles raisons, & par la nature du contrat on verroit qu'il ne sauroit être irrévocable : car s'il n'y avoit point de pouvoir supérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans, ni les forcer à remplir leurs engagemens réciproques, les parties demeureroient seuls juges dans leur propre cause, & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat, si-tôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles cesseroient de lui convenir. C'est sur ce prin-

cipe qu'il ſemble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne conſidérer, comme nous faiſons, que l'inſtitution humaine, ſi le Magiſtrat qui a tout le pouvoir en main & qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raiſon le peuple qui paye toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les diſſentions affreuſes, les déſordres infinis qu'entraîneroit néceſſairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre choſe combien les Gouvernemens humains avoient beſoin d'une baſe plus ſolide que la ſeule raiſon, & combien il étoit néceſſaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité ſouveraine un caractere ſacré & inviolable qui ôtât aux ſujets le funeſte droit d'en diſpoſer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux hommes, c'en ſeroit aſſez pour qu'ils duſſent tous la chérir & l'adopter, même avec ſes abus, puiſqu'elle épargne encore plus de ſang que le fanatiſme n'en fait couler : mais ſuivons le fil de notre hypotheſe.

Les diverſes formes des Gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui ſe trouverent entre les particuliers au moment de l'inſtitution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richeſſe ou en crédit, il fut ſeul élu Magiſtrat, & l'Etat devint monarchique. Si pluſieurs à-peu-près égaux entr'eux l'emportoient ſur tous les autres, ils furent élus conjointement, & l'on eut une ariſtocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins diſproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'adminiſtration ſuprême & formerent une démocratie. Le tems vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageuſe aux hommes. Les uns reſterent uniquement ſoumis aux loix, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté, les ſujets ne ſongerent qu'à l'ôter à leurs voiſins, ne pouvant ſouffrir que d'autres jouiſſent d'un bien dont ils ne jouiſſoient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richeſſes & les conquêtes, & de l'autre le bonheur & la vertu.

Dans ces divers Gouvernemens toutes les magiſtratures furent d'abord électives ; & quand la richeſſe ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un aſcendant naturel, & à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le ſang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les Gérontes de Sparte, le Sénat de Rome, & l'étymologie même de notre mot *Seigneur* montrent combien autrefois la vieilleſſe étoit reſpectée. Plus les élections tomboient ſur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, & plus leurs embarras ſe faiſoient ſentir ; les brigues s'introduiſirent, les factions ſe formerent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le ſang des citoyens fut ſacrifié au prétendu bonheur de l'Etat, & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des tems antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonſtances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles : le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de briſer ſes fers, conſentit à lai

ſa ſervitude pour affermir ſa tranquillité; & c'eſt ainſi que les chefs devenus héréditaires s'accoutumerent à regarder la magiſtrature comme un bien de famille, à ſe regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'Etat dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs eſclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des choſes qui leur appartenoient, & à s'appeller eux-mêmes égaux aux Dieux & Rois des Rois.

Si nous ſuivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établiſſement de la loi & du droit de propriété fut ſon premier terme, l'inſtitution de la magiſtrature le ſecond, que le troiſieme & dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire; en ſorte que l'état de riche & de pauvre fut autoriſé par la premiere époque, celui de puiſſant & de foible par la ſeconde, & par la troiſieme celui de maître & d'eſclave, qui eſt le dernier degré de l'inégalité & le terme auquel aboutiſſent enfin tous les autres, juſqu'à ce que de nouvelles révolutions diſſolvent tout-à-fait le Gouvernement,

ou le rapprochent de l'inſtitution légitime.

Pour comprendre la néceſſité de ce progrès, il faut moins conſidérer les motifs de l'établiſſement du Corps politique, que la forme qu'il prend dans ſon exécution & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent néceſſaires les inſtitutions ſociales, ſont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable ; & comme, excepté la ſeule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs qui les diſpenſoient preſque d'y ajouter des loix, les loix en général moins fortes que les paſſions contiennent les hommes ſans les changer ; il ſeroit aiſé de prouver que tout Gouvernement qui, ſans ſe corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement ſelon la fin de ſon inſtitution, auroit été inſtitué ſans néceſſité, & qu'un pays où perſonne n'éluderoit les loix & n'abuſeroit de la magiſtrature, n'auroit beſoin ni de magiſtrats ni de loix.

Les diſtinctions politiques amenent néceſſairement les diſtinctions civiles. L'inégalité croiſſant entre le peuple & ſes chefs, ſe fait bientôt ſentir parmi les par-

ticuliers, & s'y modifie en mille manieres ſelon les paſſions, les talens & les occurrences. Le Magiſtrat ne ſauroit uſurper un pouvoir illégitime ſans ſe faire des créatures auxquelles il eſt forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne ſe laiſſent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-deſſous qu'au-deſſus d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils conſentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il eſt très-difficile de réduire à l'obéiſſance celui qui ne cherche point à commander, & le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'aſſujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres; mais l'inégalité s'étend ſans peine parmi des ames ambitieuſes & lâches, toujours prêtes à courir les riſques de la fortune, & à dominer ou ſervir preſque indifféremment ſelon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'eſt ainſi qu'il dut venir un tems où les yeux du peuple furent faſcinés à tel point, que ſes conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hom-

mes : ſois grand, toi & toute ta race ; auſſi-tôt il paroiſſoit grand à tout le monde, ainſi qu'à ſes propres yeux, & ſes deſcendans s'élevoient encore à meſure qu'ils s'éloignoient de lui ; plus la cauſe étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit ; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illuſtre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment, ſans même que le Gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers, (19. *) ſi-tôt que réunis en une même ſociété, ils ſont forcés de ſe comparer entr'eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'uſage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences ſont de pluſieurs eſpeces ; mais en général la richeſſe, la nobleſſe ou le rang, la puiſſance & le mérite perſonnel étant les diſtinctions principales par leſquelles on ſe meſure dans la ſociété, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverſes eſt l'indication la plus ſure d'un Etat bien ou

mal conſtitué : je ferois voir qu'entre ces quatre ſortes d'inégalité, les qualités perſonnelles étant l'origine de toutes les autres, la richeſſe eſt la derniere à laquelle elles ſe réduiſent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être, & la plus facile à communiquer, on s'en ſert aiſément pour acheter tout le reſte. Obſervation qui peut faire juger aſſez exactement de la meſure dont chaque peuple s'eſt éloigné de ſon inſtitution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce deſir univerſel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les paſſions, & combien rendant tous les hommes concurrens, rivaux, ou plutôt ennemis, il cauſe tous les jours de revers, de ſuccès & de cataſtrophes de toute eſpece, en faiſant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'eſt à cette ardeur de faire parler de ſoi, à cette fureur de ſe diſtinguer qui nous tient preſque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a

de meilleur & de pire parmi les hommes nos vertus & nos vices, nos ſciences & nos erreurs, nos conquérans & nos philoſophes, c'eſt-à-dire, une multitude de mauvaiſes choſes ſur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que ſi l'on voit une poignée de puiſſans & de riches au faîte des grandeurs & de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obſcurité & dans la miſere, c'eſt que les premiers n'eſtiment les choſes dont ils jouiſſent qu'autant que les autres en ſont privés, & que, ſans changer d'état, ils ceſſeroient d'être heureux ſi le peuple ceſſoit d'être miſérable.

Mais ces détails ſeroient ſeuls la matiere d'un ouvrage conſidérable dans lequel on peſeroit les avantages & les inconvéniens de tout Gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoileroit toutes les faces différentes ſous leſquelles l'inégalité s'eſt montrée juſqu'à ce jour, & pourra ſe montrer dans les ſiecles futurs, ſelon la nature de ces Gouvernemens, & les révolutions que le tems y amenera néceſſairement. On verroit la multitude oppri-

mée au-dedans par une ſuite des précautions mêmes qu'elle avoit priſes contre ce qui la menaçoit au-dehors; on verroit l'oppreſſion s'accroître continuellement ſans que les opprimés puſſent jamais ſavoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur reſteroit pour l'arrêter; on verroit les droits des citoyens & les libertés nationales s'éteindre peu-à-peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures ſéditieux; on verroit la politique reſtreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cauſe commune; on verroit de-là ſortir la néceſſité des impôts; le cultivateur découragé quitter ſon champ même durant la paix & laiſſer la charrue pour ceindre l'épée; on verroit naître les regles funeſtes & bizarres du point-d'honneur; on verroit les défenſeurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir ſans ceſſe le poignard levé ſur leurs concitoyens, & il viendroit un tems où on les entendroit dire à l'oppreſſeur de leur pays:

Pectore ſi fratris gladium juguloque parentis
Condere me jubeas, gravidæque in viſcera partu
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.



De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes, de la diverſité des paſſions & des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des ſciences frivoles ſortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raiſon, au bonheur & à la vertu; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes raſſemblés en les déſuniſſant, tout ce qui peut donner à la ſociété un air de concorde apparente & y ſemer un germe de diviſion réelle, tout ce qui peut inſpirer aux différens ordres une défiance & une haine mutuelle par l'oppoſition de leurs droits & de leurs intérêts, & fortifier par conſéquent le pouvoir qui les contient tous.

C'eſt du ſein de ce déſordre & de ces révolutions que le deſpotiſme élevant par degrés ſa tête hideuſe, & dévorant tout ce qu'il auroit apperçu de bon & de ſain dans toutes les parties de l'Etat, parviendroit enfin à fouler aux pieds les loix & le peuple, & à s'établir ſur les ruines de la république. Les tems qui précéderoient ce dernier changement ſeroient des tems de troubles & de calamités; mais à la

fin

[illegible]

[illegible] ment [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] être [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] autre [illegible]

[illegible] il n'y a ni probité [illegible] & la plus aveu[illegible] est la seule vertu qui reste [illegible]

C'est ici le dernier terme de l'inégali[illegible] & le point extrême qui ferme le ce[illegible] & touche au point d'où nous [illegible] partis : c'est ici que tous les [illegible] redeviennent égaux, [illegible] rien, & que les [illegible] tre loi que la [illegible] maître d'autre [illegible] que ses passions [illegible] notions du bien & [illegible] justice s'évanouissent [illegible] que tout se ramene [illegible] fort, & par conséquent [illegible] de nature différent [illegible] nous avons commencé [illegible]

[illegible]

corruption. Il y a ſi peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & le contrat de Gouvernement eſt tellement diſſout par le deſpotiſme, que le deſpote n'eſt le maître qu'auſſi long-tems qu'il eſt le plus fort, & que ſi-tôt qu'on peut l'expulſer, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, eſt un acte auſſi juridique que ceux par leſquels il diſpoſoit la veille des vies & des biens de ſes ſujets. La ſeule force le maintenoit, la ſeule force le renverſe; toutes choſes ſe paſſent ainſi ſelon l'ordre naturel; & quel que puiſſe être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions, nul ne peut ſe plaindre de l'injuſtice d'autrui, mais ſeulement de ſa propre imprudence ou de ſon malheur.

En découvrant & ſuivant ainſi les routes oubliées & perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétabliſſant, avec les poſitions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le tems qui me preſſe m'a fait ſupprimer, ou que l'imagination ne m'a point ſuggérées, tout lecteur attentif ne pourra

qu'être frappé de l'eſpace immenſe qui ſépare ces deux états. C'eſt dans cette lente ſucceſſion des choſes qu'il verra la ſolution d'une infinité de problêmes de morale & de politique que les philoſophes ne peuvent réſoudre. Il ſentira que le genre-humain d'un âge n'étant pas le genre-humain d'un autre âge, la raiſon pourquoi Diogene ne trouvoit point d'homme, c'eſt qu'il cherchoit parmi ſes contemporains l'homme d'un tems qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans ſon ſiecle; & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les paſſions humaines s'altérant inſenſiblement, changent pour ainſi dire de nature; pourquoi nos beſoins & nos plaiſirs changent d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'évanouiſſant par degrés, la ſociété n'offre plus aux yeux du ſage qu'un aſſemblage d'hommes artificiels & de paſſions factices qui ſont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, & n'ont aucun vrai fondement dans la nature.

Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'obſervation le confirme parfaitement : l'homme ſauvage & l'homme policé different tellement par le fond du cœur & des inclinations, que ce qui fait le bonheur ſuprême de l'un, réduiroit l'autre au déſeſpoir. Le premier ne reſpire que le repos & la liberté, il ne veut que vivre & reſter oiſif, & l'ataraxie même du Stoïcien n'approche pas de ſa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif, ſue, s'agite, ſe tourmente ſans ceſſe pour chercher des occupations encore plus laborieuſes : il travaille juſqu'à la mort, il y court même pour ſe mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait ſa cour aux grands qu'il hait, & aux riches qu'il mépriſe ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les ſervir ; il ſe vante orgueilleuſement de ſa baſſeſſe & de leur protection, & fier de ſon eſclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel ſpectacle pour un Caraïbe, que les travaux pénibles & enviés d'un Miniſtre Européen !

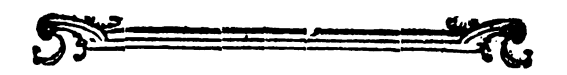
Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent Sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire! Mais pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, *puissance* & *réputation*, eussent un sens dans son esprit; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux & contens d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences : le Sauvage vit en lui-même; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres, & c'est, pour ainsi dire, de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal, avec de si beaux discours de morale : comment tout se réduisant aux apparences, tout devient factice & joué; honneur, amitié, vertu, & souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve

enfin le ſecret de ſe glorifier; comment; en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous ſommes, & n'oſant jamais nous interroger là-deſſus nous-mêmes, au milieu de tant de philoſophie, d'humanité, de politeſſe & de maximes ſublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur ſans vertu, de la raiſon ſans ſageſſe, & du plaiſir ſans bonheur. Il me ſuffit d'avoir prouvé que ce n'eſt point-là l'état originel de l'homme, & que c'eſt le ſeul eſprit de la ſociété & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & alterent ainſi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'expoſer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établiſſement & l'abus des ſociétés politiques, autant que ces choſes peuvent ſe déduire de la nature de l'homme par les ſeules lumieres de la raiſon, & indépendamment des dogmes ſacrés qui donnent à l'autorité ſouveraine la ſanction du droit divin. Il ſuit de cet expoſé que l'inégalité étant preſque nulle dans l'état de nature, tire ſa force & ſon accroiſſement du développement de nos facultés, & des progrès de l'eſprit hu-

main, & devient enfin ftable & légitime par l'établiffement de la propriété & des loix. Il fuit encore que l'inégalité morale autorifée par le feul droit pofitif, eft contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité phyfique ; diftinction qui détermine fuffifamment ce qu'on doit penfer à cet égard de la forte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés, puifqu'il eft manifeftement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définiffe, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduife un homme fage, & qu'une poignée de gens regorge de fuperfluités, tandis que la multitude affamée manque du néceffaire.





NOTES.

DEDICACE, *Page 7.*

(NOTE I. *) Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les fept libérateurs de la Perfe s'étant affemblés pour délibérer fur la forme de Gouvernement qu'ils donneroient à l'Etat, Otanès opina fortement pour la république; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un Satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une forte de Gouvernement qui les force à refpecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté, & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un Monarque, lui qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrens fon droit à la Couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre & indépendant, lui & fa poftérité; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la reftriction qui fut mife à ce privilege, il faudroit néceffairement la fuppofer; autrement Otanès, ne reconnoiffant aucune forte de loi, & n'ayant de compte à rendre à perfonne, auroit été tout-puiffant dans l'Etat, & plus puiffant que le Roi même. Mais il n'y avoit gueres d'appa-

rence qu'un homme capable de ſe contenter en pareil cas d'un tel privilege, fût capable d'en abuſer. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais cauſé le moindre trouble dans le Royaume, ni par le ſage Otanès, ni par aucun de ſes deſcendans.

PREFACE, page 34.

(NOTE 2.*.) Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance ſur une de ces autorités reſpectables pour les Philoſophes, parce qu'elles viennent d'une raiſon ſolide & ſublime, qu'eux ſeuls ſavent trouver & ſentir.

" Quelque intérêt que nous ayons à nous
„ connoître nous-mêmes, je ne ſais ſi nous
„ ne connoiſſons pas mieux tout ce qui n'eſt
„ pas nous. Pourvus par la nature d'orga-
„ nes uniquement deſtinés à notre conſerva-
„ tion, nous ne les employons qu'à recevoir
„ les impreſſions étrangeres; nous ne cherchons
„ qu'à nous répandre au dehors, & à exiſter
„ hors de nous : trop occupés à multiplier les
„ fonctions de nos ſens & à augmenter l'éten-
„ due extérieure de notre être, rarement faiſons-
„ nous uſage de ce ſens intérieur qui nous
„ réduit à nos vraies dimenſions, & qui ſépare
„ de nous tout ce qui n'en eſt pas. C'eſt ce-
„ pendant de ce ſens dont il faut nous ſervir,
„ ſi nous voulons nous connoître; c'eſt le ſeul
„ par lequel nous puiſſions nous juger; mais
„ comment donner à ce ſens ſon activité &

„ toute son étendue ? Comment dégager notre „ ame, dans laquelle il réside, de toutes les „ illusions de notre esprit ? Nous avons perdu „ l'habitude de l'employer, elle est demeurée „ sans exercice au milieu du tumulte de nos „ sensations corporelles, elle s'est desséchée par „ le feu de nos passions ; le cœur, l'esprit, „ le sens, tout a travaillé contr'elle. Hist. Nat. „ T. 4. pag. 151. de la Nat. de l'homme.

DISCOURS, page 57.

(NOTE 3.*) Les changemens qu'un long usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on observe encore entre ses bras & les jambes antérieures des quadrupedes, & l'induction tirée de leur maniere de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, & ont besoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher sur les mains si long-tems qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser ; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupedes, & je pourrois entr'autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il avoit été nourri par des loups, & qui

ſoit depuis à la cour du Prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pieces de bois qui le forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage, & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit ſauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a pluſieurs années à la cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'aſſujettir à marcher ſur deux pieds, & l'on trouva en 1719, deux autres ſauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupedes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'eſt ſe priver de l'uſage des mains dont nous tirons tant d'avantages ; outre que l'exemple des ſinges montre que la main peut fort bien être employée des deux manieres, cela prouveroit ſeulement que l'homme peut donner à ſes membres une deſtination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a deſtiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enſeigne.

Mais il y a, ce me ſemble, de beaucoup, meilleures raiſons à dire pour ſoutenir que l'hom-

me eſt un bipede. Premiérement quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous ne le voyons, & cependant devenir enfin ce qu'il eſt, ce n'en feroit pas aſſez pour conclure que cela ſe ſoit fait ainſi: car après avoir montré la poſſibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraiſemblance. De plus, ſi les bras de l'homme paroiſſent avoir pu lui ſervir de jambes au beſoin, c'eſt la ſeule obſervation favorable à ce ſyſtême, ſur un grand nombre d'autres qui lui ſont contraires. Les principales ſont, que la maniere dont la tête de l'homme eſt attachée à ſon corps au lieu de diriger ſa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, ſituation très-peu favorable à la conſervation de l'individu; que la queue qui lui manque, & dont il n'a que faire marchant à deux pieds, eſt utile aux quadrupedes, & qu'aucun d'eux n'en eſt privé; que le ſein de la femme, très-bien ſitué pour un bipede qui tient ſon enfant dans ſes bras, l'eſt ſi mal pour un quadrupede, que nul ne l'a placé de cette maniere; que le train de derriere étant d'une exceſſive hauteur à proportion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre nous nous traînons ſur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné & marchant peu com-

modément ; que s'il eût posé le pied à plat, ainsi que la main, il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux, savoir celle qui joint le canon au tibia ; & qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il auroit sans doute été contraint de faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, & ses articulations avec le métatarse & le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupedes. L'exemple des enfans étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées, ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout, & j'aimerois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes, même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice en s'exerçant à marcher comme elle ; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature ; & comme des manchots parviennent à force d'exercice à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Page 59. (NOTE 4. *) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais Physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant.

" Comme les végétaux tirent pour leur nour-
„ riture beaucoup plus de substance de l'air &
„ de l'eau qu'ils n'en tirent de la terre, il
„ arrive qu'en pourrissant ils rendent à la terre
„ plus qu'ils n'en ont tiré ; d'ailleurs une forêt
„ détermine les eaux de la pluie en arrêtant les
„ vapeurs. Ainsi dans un bois que l'on conser-
„ veroit bien long-tems sans y toucher, la couche
„ de terre qui sert à la végétation augmenteroit
„ considérablement ; mais les animaux rendant
„ moins à la terre qu'ils n'en tirent, & les
„ hommes faisant des consommations énormes
„ de bois & de plantes pour le feu & pour
„ d'autres usages, il s'ensuit que la couche de
„ terre végétale d'un pays habité doit toujours
„ diminuer, & devenir enfin comme le terrain
„ de l'Arabie Pétrée, & comme celui de tant
„ d'autres provinces de l'orient, qui est en effet
„ le climat le plus anciennement habité, où
„ l'on ne trouve que du sel & des sables : car
„ le sel fixe des plantes & des animaux reste,
„ tandis que toutes les autres parties se vo-
„ latilisent. M. de Buffon, Hist. Nat. „.

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres & de plantes de toute espece, dont étoient remplies presque toutes les Isles désertes qui ont été découvertes dans ces der-

niers siecles, & par ce que l'histoire nous apprend des forêts immenses qu'il a fallu abattre par toute la terre à mesure qu'elle s'est peuplée ou policée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes. L'une que s'il y a une sorte de végétaux qui puisse compenser la déperdition de matiere végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont sur-tout les bois, dont les têtes & les feuilles rassemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs que ne font les autres plantes. La seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire, la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, & que les habitans plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espece. Ma troisieme & plus importante remarque est que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux ; expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur & en qualité, l'un couvert de châtaigners & l'autre semé de bled.

Page 59. (NOTE 5. *) Parmi les quadrupedes, les deux distinctions les plus universelles des especes voraces se tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de la conformation des intestins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lievre; mais

les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux inteſtins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne ſe trouvent pas dans les animaux voraces. Il ſemble donc que l'homme, ayant les dents & les inteſtins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette claſſe; & non-ſeulement les obſervations anatomiques confirment cette opinion, mais les monuments de l'antiquité y ſont encore très-favorables. « Dicéar» que, dit St. Jérôme, rapporte dans ſes livres » des antiquités grecques que, ſous le regne „ de Saturne, où la terre étoit encore fertile „ par elle-même, nul homme ne mangeoit de „ chair, mais que tous vivoient des fruits & des „ légumes qui croiſſoient naturellement ». (liv. 2. adv. Jovinian.) Cette opinion ſe peut encore appuyer ſur les relations de pluſieurs Voyageurs modernes; François Corréal témoigne entr'autres que la plupart des habitans des Lucayes que les Eſpagnols tranſporterent aux Iſles de Cuba, de St. Domingue & ailleurs, moururent pour avoir mangé de la chair. On peut voir par-là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant preſque l'unique ſujet de combat entre les animaux carnaciers, & les frugivores vivant entr'eux dans une paix continuelle, ſi l'eſpece humaine étoit de ce dernier genre, il eſt clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à ſubſiſter dans l'état de nature, beaucoup moins de beſoin & d'occaſions d'en ſortir. *Pag.* 61.

Pag. 81. (NOTE 6.*) Toutes les connoissances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquierent que par l'enchaînement des idées & ne se perfectionnent que successivement, semblent être tout-à-fait hors de la portée de l'homme sauvage, faute de communication avec ses semblables, c'est-à-dire, faute de l'instrument qui sert à cette communication & des besoins qui la rendent nécessaire. Son savoir & son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais s'il ne sait que ces choses, en revanche il les sait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même besoin que lui; & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, & ne sont susceptibles d'aucune communication, ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendans.

Les relations des Voyageurs sont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & sauvages; elles ne vantent gueres moins leur adresse & leur légéreté; & comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-dessus des témoins oculaires; j'en tire au hasard quelques exemples des premiers livres qui me tombent sous la main.

“ Les Hottentots, dit Kolben, entendent
„ mieux la pêche que les Européens du Cap.
„ Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon

„ & au dard, dans les anſes comme dans les „ rivieres. Ils ne prennent pas moins habile„ment le poiſſon avec la main. Ils ſont d'une » adreſſe incomparable à la nage. Leur ma„niere de nager a quelque choſe de ſurpre„nant & qui leur eſt tout-à-fait propre. Ils » nagent le corps droit & les mains étendues „ hors de l'eau, de ſorte qu'ils paroiſſent mar„cher ſur la terre. Dans la plus grande agi„tation de la mer, & lorſque les flots for„ment autant de montagnes, ils danſent en » quelque ſorte ſur le dos des vagues, mon„tant & deſcendant comme un morceau de „ liege.

« Les Hottentots, dit encore le même auteur, „ ſont d'une adreſſe ſurprenante à la chaſſe, » & la légéreté de leur courſe paſſe l'imagi„nation ». Il s'étonne qu'ils ne faſſent pas plus ſouvent un mauvais uſage de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'exemple qu'il en donne. " Un matelot Hollandois en débarquant au „ Cap, chargea, dit-il, un Hottentot de le „ ſuivre à la ville avec un rouleau de tabac „ d'environ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous „ deux à quelque diſtance de la troupe, le „ Hottentot demanda au matelot s'il ſavoit „ courir? Courir! répond le Hollandois, oui, » fort bien. Voyons, reprit l'Africain, & fuyant „ avec le tabac, il diſparut preſque auſſi-tôt. „ Le matelot confondu de cette merveilleuſe » viteſſe, ne penſa point à le pourſuivre, &

» ne tevit jamais ni son tabac ni son porteur.
» Ils ont la vue si prompte & la main si
» certaine, que les Européens n'en approchent
» point. A cent pas ils toucheront d'un coup de
» pierre une marque de la grandeur d'un demi-
» sol, & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est
» qu'au lieu de fixer comme nous les yeux
» sur le but, ils font des mouvemens & des
» contorsions continuelles. Il semble que leur
» pierre soit portée par une main invisible ».

Le P. du Tertre dit à-peu-près sur les Sauvages des Antilles les mêmes choses qu'on vient de lire sur les Hottentots du Cap de Bonne-Espérance. Il vante sur-tout leur justesse à tirer avec leurs fleches les oiseaux au vol & les poissons à la nage, qu'ils prennent ensuite en plongeant. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale ne sont pas moins célebres par leur force & par leur adresse ; & voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746, un Indien de Buenos-Aires ayant été condamné aux galeres à Cadix, proposa au Gouvernement de racheter sa liberté en exposant sa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit seul le plus furieux taureau sans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terrasseroit, qu'il le saisiroit avec sa corde par telle partie qu'on indiqueroit, qu'il le selleroit, le brideroit, le monteroit & combattroit ainsi monté, deux autres taureaux des plus furieux qu'on feroit sortir du Torillo, &

qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre dans l'instant qu'on le lui commanderoit, & sans le secours de personne ; ce qui lui fut accordé. L'indien tint parole & réussit dans tout ce qu'il avoit promis ; sur la maniere dont il s'y prit & sur tout le détail du combat, on peut consulter le premier Tome in-12 des Observations sur l'Histoire Naturelle de M. Gautier, d'où ce fait est tiré, page 262.

Pag. 64. (NOTE 7. *) " La durée de la „ vie des chevaux, dit M. de Buffon, est, „ comme dans toutes les autres especes d'ani- „ maux, proportionnée à la durée du tems de „ leur accroissement. L'homme qui est quatorze „ ans à croître peut vivre six ou sept fois au- „ tant de tems, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix ou „ cent ans ; le cheval, dont l'accroissement se „ fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois „ autant, c'est-à-dire, vingt-cinq ou trente ans. „ Les exemples qui pourroient être contraires à „ cette regle sont si rares, qu'on ne doit pas „ même les regarder comme une exception „ dont on puisse tirer des conséquences ; & „ comme les gros chevaux prennent leur ac- „ croissement en moins de tems que les che- „ vaux fins, ils vivent aussi moins de tems & „ sont vieux dès l'âge de quinze ans „.

Pag. 64. (NOTE 8. *) Je crois voir entre les animaux carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle

que j'ai remarquée dans la note (5. *), puisque celle-ci s'étend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits, qui n'excede jamais deux à chaque portée, pour les especes qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connoitre à cet égard la destination de la nature par le nombre des mamelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la premiere espece, comme la jument, la vache, la chevre, la biche, la brebis, &c. & qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigresse, &c. La poule, l'oie, la canne, qui sont toutes des oiseaux voraces, ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent aussi & couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiseaux qui ne mangent absolument que du grain, lesquels ne pondent & ne couvent gueres que deux œufs à la fois. La raison qu'on peut donner de cette différence est que les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant presque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de tem[s à] se nourrir, ne pourroient suffire à allaiter [plu]sieurs petits, au lieu que les voraces fai[sant] leur repas presqu'en un instant, peuvent aisément & plus souvent retourner à leurs petits & à leur chasse, & réparer la dissipatio[n] d'une si grande quantité de lait. Il y auroit

tout ceci bien des observations particulieres & des réflexions à faire; mais ce n'en est pas ici le lieu, & il me suffit d'avoir montré dans cette partie le système le plus général de la nature, système qui fournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnaciers & de le ranger parmi les especes frugivores.

Pag. 75. (NOTE 9. *) Un Auteur célebre calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux sommes, a trouvé que la derniere surpassoit l'autre de beaucoup, & qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil: s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très-différens, qu'il eût apperçu que l'homme n'a gueres de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, & que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considere les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abymes comblés, des montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux &

de matelots ; & que de l'autre on recherche avec un peu de méditation, les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espece humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui regne entre ces choses, & déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son fol orgueil & je ne sais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les miseres dont il est susceptible, & que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans ; une triste & continuelle expérience dispense de la preuve ; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré ; qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits, & les connoissances qu'il a acquises ? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent, à se rendre mutuellement des services apparens & à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société, & où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui ? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides & souvent ses

propres enfans ne souhaitent la mort en secret ; pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant ; pas une maison qu'un débiteur de mauvaise foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne se réjouisse des désastres de ses voisins. C'est ainsi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, & que la perte de l'un fait presque toujours la prospérité de l'autre : mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques font l'attente & l'espoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine ; j'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile, & le grand & funeste incendie de Londres qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille personnes. Je sais que Montagne blâme l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des Citoyens : mais la raison que Montagne allegue étant qu'il faudroit punir tout le monde, il est évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénetre donc au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance, ce qui se passe au fond des cœurs, & qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où tous les hommes sont forcés de se caresser & de se détruire mutuellement, & où ils naissent enne-

mis par devoir & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la Société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela seroit fort bien s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement, & le tort fait au prochain est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'assurer l'impunité, & c'est à quoi les puissans emploient toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruses.

L'homme sauvage, quand il a dîné, est en paix avec toute la nature & l'ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas? il n'en vient jamais aux coups sans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance, & comme l'orgueil ne se mêle pas du combat, il se termine par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout est pacifié. Mais chez l'homme en société ce sont bien d'autres affaires; il s'agit premiérement de pourvoir au nécessaire, & puis au superflu, ensuite viennent les délices, & puis les immenses richesses, & puis des sujets, & puis des esclaves, il n'a pas un moment de relâche; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que moins les besoins sont naturels & pressans, plus les passions augmentent, &, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire; de sorte

qu'après de longues prospérités, après avoir englouti bien des trésors & désolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger jusqu'à ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secretes du cœur de tout homme civilisé.

Comparez sans préjugés l'état de l'homme Civil avec celui de l'homme Sauvage, & recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins & ses miseres, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous considérez les peines d'esprit qui nous consument, les passions violentes qui nous épuisent & nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surchargés, la mollesse encore plus dangereuse à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs besoins & les autres de leurs excès. Si vous songez aux monstrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux assaisonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare; si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre maniere de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos maisons au grand air, l'usage des habillemens pris ou quittés avec

trop peu de précaution, & tous les soins que notre sensualité excessive a tournés en habitudes nécessaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé; si vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre qui, consumant ou renversant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes assemblent continuellement sur nos têtes, vous sentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ses leçons.

Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ait dit ailleurs; mais je voudrois que les gens instruits voulussent ou osassent donner une fois au public, le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux: on verroit que leurs manœuvres, non trop secretes, par lesquelles les plus brillantes armées se fondent en moins de rien, font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi; c'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par les naufrages. Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, & par conséquent de la société, les assassinats, les empoisonnemens, les vols de grands chemins, & les punitions même de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour

le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laiſſent pas de doubler réellement la perte de l'eſpece humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naiſſance des hommes & de tromper la nature ! Soit par ces goûts brutaux & dépravés qui inſultent ſon plus charmant ouvrage, goûts que les Sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne ſont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue ; ſoit par ces avortemens ſecrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux ; ſoit par l'expoſition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la miſere de leurs parens ou de la honte barbare de leurs meres ; ſoit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'exiſtence & toute la poſtérité ſont ſacrifiées à de vaines chanſons, ou, ce qui eſt pis encore, à la brutale jalouſie de quelques hommes : mutilation qui, dans ce dernier cas, outrage doublement la nature, & par le traitement que reçoivent ceux qui la ſouffrent, & par l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

Mais n'eſt-il pas mille cas plus fréquens & plus dangereux encore, où les droits paternels offenſent ouvertement l'humanité ? Combien de talens enfouis & d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des Peres ! Combien d'hommes ſe ſeroient diſtingués dans un état ſortable, qui meurent malheureux & déshonorés dans un autre état pour lequel ils n'avoient aucun goût ! Combien de mariages heureux mais

inégaux ont été rompus ou troublés, & combien de chastes épouses déshonorées par cet ordre des conditions toujours en contradiction avec celui de la nature ! Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt & désavouées par l'amour & par la raison ! Combien même d'époux honnêtes & vertueux font mutuellement leur supplice pour avoir été mal assortis ! Combien de jeunes & malheureuses victimes de l'avarice de leurs Parens, se plongent dans le vice ou passent leurs tristes jours dans les larmes, & gémissent dans des liens indissolubles que le cœur repousse & que l'or seul a formés ! Heureuses quelquefois celles que leur courage & leur vertu même arrachent à la vie, avant qu'une violence barbare les force à la passer dans le crime ou dans le désespoir. Pardonnez-le moi, Pere & Mere à jamais déplorables : j'aigris à regret vos douleurs ; mais puissent-elles servir d'exemple éternel & terrible à quiconque ose, au nom même de la nature, violer le plus sacré de ses droits !

Si je n'ai parlé que de ces nœuds mal formés qui sont l'ouvrage de notre police ; pense-t-on que ceux où l'amour & la sympathie ont présidé soient eux-mêmes exempts d'inconvéniens ? Que seroit-ce si j'entreprenois de montrer l'espece humaine attaquée dans sa source même, & jusques dans le plus saint de tous les liens, où l'on n'ose plus écouter la nature qu'après avoir consulté la fortune, & où le désordre civil confondant les vertus & les vi-

ces, la continence devient une précaution criminelle, & le refus de donner la vie à son semblable, un acte d'humanité ? Mais sans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remede.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers mal-sains qui abrégent les jours ou détruisent le tempérament, tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations des métaux, des minéraux, sur-tout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobolt, de l'arsenic, du réalgal; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrieres; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établissement & la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espece, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités & de la considération des autres, acheve bientôt le mal que les sociétés ont commencé, & sous prétexte de faire vivre les pauvres qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste, & dépeuple l'Etat tôt ou tard.

Le luxe est un remede beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir; ou plutôt il est lui-même le pire de tous les maux, dans quelque Etat grand ou petit que ce puisse être, & qui

pour nourrir des foules de valets & de miférables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen : femblable à ces vents brûlans du midi qui couvrant l'herbe & la verdure d'infectes dévorans, ôtent la fubfiftance aux animaux utiles, & portent la difette & la mort dans tous les lieux où ils fe font fentir.

De la fociété & du luxe qu'elle engendre, naiffent les arts libéraux & mécaniques, le commerce, les lettres, & toutes ces inutilités qui font fleurir l'induftrie, enrichiffent & perdent les Etats. La raifon de ce dépériffement eft très-fimple. Il eft aifé de voir que par fa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts ; parce que fon produit étant de l'ufage le plus indifpenfable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette regle, qu'en général les arts font lucratifs en raifon inverfe de leur utilité, & que les plus néceffaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penfer des vrais avantages de l'induftrie & de l'effet réel qui réfulte de fes progrès.

Telles font les caufes fenfibles de toutes les miferes où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mefure que l'induftrie & les arts s'étendent & fleuriffent, le cultivateur méprifé, chargé d'impôts néceffaires à l'entretien du luxe, & condamné à paffer fa vie

entre le travail & la faim, abandonne ses champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, & destinés à finir un jour leur misere sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'Etat s'enrichissant d'un côté, s'affoiblit & se dépeuple de l'autre, & que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes & désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres qui succombent à la funeste tentation de les envahir, & qui s'enrichissent & s'affoiblissent à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de Barbares qui, durant tant de siecles, ont inondé l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Etoit-ce à l'industrie de leurs arts, à la sagesse de leurs loix, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieuse population? Que nos savans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, sans lumieres, sans frein, sans éducation, ne s'entr'égorgeoient pas tous à chaque instant, pour se disputer leur pâture ou leur chasse? Qu'ils nous expliquent comment ces misérables ont eu seulement la hardiesse de regarder en face de

de si habiles gens que nous étions, a ... si belle discipline militaire, de si beau ..., & de si sages loix ? Enfin pourquoi ... que la société s'est perfectionnée dans ... du nord, & qu'on y a tant pris de ... pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels, & l'art de vivre agréablement & paisiblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces ... itudes d'hommes qu'il produisoit autrefois ... bien peur que quelqu'un ne s'avise à ... de me répondre que toutes ces grandes ... es, savoir, les arts, les sciences & les lo... ont été très-sagement inventées par les h... es, comme une peste salutaire pour prév... 'excessive multiplication de l'espece, de ... ce monde, qui nous est destiné, n... fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc ! faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien & le mien, & retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conséquence à la maniere de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, & qui ne reconnoissez pour votre espece d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie ; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus & vos desirs effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique & premiere innocence ; allez dans les bois perdre la

vue & la mémoire des crimes de vos contemporains, & ne craignez point d'avilir votre espece en renonçant à ses lumieres pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbe & de glands, ni se passer de loix & de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons surnaturelles; ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de long-tems acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même & inexplicable dans tout autre systême; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appella tout le genre-humain aux lumieres & au bonheur des célestes Intelligences; tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres; ils aimeront leurs semblables & les serviront de tout leur pouvoir, ils obéiront scrupuleusement aux loix, & aux hommes qui en sont les auteurs & les ministres; ils honoreront sur-tout les bons & sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zele de ces dignes chefs, en leur montrant sans crainte & sans flatterie la grandeur de leur tâche &

la rigueur de leur devoir : mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on desire plus souvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

Page 75. (NOTE 10.*) Parmi les hommes que nous connoissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs, les uns sont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée; les uns sont presque tous velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille gigantesque; & laissant à part la fable des pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération, on sait que les Lapons & sur-tout les Groenlandois sont fort au-dessous de la taille moyenne de l'homme; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupedes; & sans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctésias, on en peut du moins tirer cette opinion très-vraisemblable, que si l'on avoit pu faire de bonnes observations dans ces tems anciens où les peuples divers suivoient des manieres de vivre plus différentes entr'elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit aussi remarqué, dans la figure & l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces

faits, dont il eſt aiſé de fournir des preuves inconteſtables, ne peuvent ſurprendre que ceux qui ſont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puiſſans effets de la diverſité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & ſur-tout la force étonnante des mêmes cauſes, quand elles agiſſent continuellement ſur de longues ſuites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages & les conquêtes, réuniſſent davantage les peuples divers, & que leurs manieres de vivre ſe rapprochent ſans ceſſe par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué, & par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne ſont plus ces grands corps blancs & blonds décrits par les hiſtoriens latins, quoique le tems joint au mélange des Francs & des Normands, blancs & blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la conſtitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces obſervations ſur les variétés que mille cauſes peuvent produire & ont produit en effet dans l'eſpece humaine, me font douter ſi divers animaux ſemblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes ſans beaucoup d'examen, ou à cauſe de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou ſeulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne ſeroient

point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avoit eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avoit acquis aucun degré de perfection, & se trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

« On trouve, dit le traducteur de l'Hist. des
» Voyages, dans le royaume de Congo, quan-
» tité de ces grands animaux qu'on nomme
» *Orang-Outang* aux Indes Orientales, qui
» tiennent comme le milieu entre l'espece hu-
» maine & les Babouins. Battel raconte que
» dans les forêts de Mayomba, au royaume de
» Loango, on voit deux sortes de monstres
» dont les plus grands se nomment *Pongos* &
» les autres *Enjokos*. Les premiers ont une
» ressemblance exacte avec l'homme; mais ils
» sont beaucoup plus gros, & de fort haute
» taille. Avec un visage humain, ils ont les
» yeux fort enfoncés. Leurs mains, leurs joues,
» leurs oreilles sont sans poil, à l'exception
» des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils
» aient le reste du corps assez velu, le poil n'en
» est pas fort épais, & sa couleur est brune.
» Enfin la seule partie qui les distingue des
» hommes est la jambe qu'ils ont sans mollet.
» Ils marchent droits, en se tenant de la main
» le poil du cou; leur retraite est dans les bois;
» ils dorment sur les arbres, & s'y font une
» espece de toit qui les met à couvert de la
» pluie. Leurs alimens sont des fruits

„ noix ſauvages. Jamais ils ne mangent de „ chair. L'uſage des Negres qui traverſent les „ forêts, eſt d'y allumer des feux pendant la „ nuit. Ils remarquent que le matin, à leur „ départ, les Pongos prennent leur place au„ tour du feu, & ne ſe retirent pas qu'il ne ſoit „ éteint: car, avec beaucoup d'adreſſe, ils „ n'ont point aſſez de ſens pour l'entretenir en „ y apportant du bois.

„ Ils marchent quelquefois en troupes & „ tuent les Negres qui traverſent les forêts. Ils „ tombent même ſur les éléphans qui viennent „ paître dans les lieux qu'ils habitent, & les „ incommodent ſi fort à coups de poing, ou „ de bâtons, qu'ils les forcent à prendre la „ fuite en pouſſant des cris. On ne prend ja„ mais de Pongos en vie, parce qu'ils ſont ſi „ robuſtes que dix hommes ne ſuffiroient pas „ pour les arrêter: mais les Negres en prennent „ quantité de jeunes après avoir tué la mere, „ au corps de laquelle le petit s'attache for„ tement. Lorſqu'un de ces animaux meurt, „ les autres couvrent ſon corps d'un amas de „ branches ou de feuillages. Purchaſs ajoute que „ dans les converſations qu'il avoit eues avec „ Battel, il avoit appris de lui-même qu'un „ Pongos lui enleva un petit Negre qui paſſa „ un mois entier dans la ſociété de ces animaux; „ car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils „ ſurprennent, du moins lorſque ceux-ci ne „ les regardent point, comme le petit Negre „ l'avoit obſervé. Battel n'a point décrit la ſe„ conde eſpece de monſtre.

„ Dapper confirme que le royaume de Congo „ eſt plein de ces animaux qui portent aux „ Indes le nom d'Orangs-Outangs, c'eſt-à-dire, „ habitans des bois, & que les Africains nomment Quojas-Morros. Cette bête, dit-il, eſt „ ſi ſemblable à l'homme, qu'il eſt tombé dans „ l'eſprit à quelques voyageurs qu'elle pouvoit „ être ſortie d'une femme & d'un ſinge : chimere que les Negres même rejettent. Un de „ ces animaux fut tranſporté de Congo en „ Hollande & préſenté au prince d'Orange „ Frédéric Henri. Il étoit de la hauteur d'un „ enfant de trois ans & d'un embonpoint médiocre, mais quarré & bien proportionné, „ fort agile & fort vif; les jambes charnues & „ robuſtes, tout le devant du corps nud, mais „ le derriere couvert de poils noirs. A la premiere vue, ſon viſage reſſembloit à celui d'un „ homme, mais il avoit le nez plat & recourbé; „ ſes oreilles étoient auſſi celles de l'eſpece humaine; ſon ſein, car c'étoit une femelle, étoit „ potelé, ſon nombril enfoncé, ſes épaules fort „ bien jointes, ſes mains diviſées en doigts & „ en pouces, ſes mollets & ſes talons gras & „ charnus. Il marchoit ſouvent droit ſur ſes „ jambes, il étoit capable de lever & porter „ des fardeaux aſſez lourds. Lorſqu'il vouloit „ boire, il prenoit d'une main le couvercle du „ pot, & tenoit le fond de l'autre. Enſuite il „ s'eſſuyoit gracieuſement les levres. Il ſe couchoit pour dormir, la tête ſur un couſſin, „ ſe couvrant avec tant d'adreſſe qu'on l'auroit

„ pris pour un homme au lit. Les Negres font „ d'étranges récits de cet animal. Ils assurent „ non-seulement qu'il force les femmes & les „ filles, mais qu'il ose attaquer des hommes „ armés ; en un mot, il y a beaucoup d'apparence que c'est le satyre des anciens. Merolla „ ne parle peut-être que de ces animaux, lorsqu'il raconte que les Negres prennent quelquefois dans leurs chasses des hommes & des „ femmes sauvages „.

Il est encore parlé de ces especes d'animaux antropoformes dans le troisieme Tome de la même histoire des Voyages, sous le nom de *Beggos* & de *Mandrills*; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la description de ces prétendus monstres des conformités frappantes avec l'espece humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles les auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages; mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, & aussi parce qu'ils ne parloient pas : raisons foibles pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, & qui connoissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions nous peut faire juger com-

bien ces animaux ont été mal observés & avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils sont qualifiés de monstres, & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit, Battel dit que les Pongos tuent les Negres qui traversent les forêts; dans un autre, Purchass ajoute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les surprennent; du moins lorsque les Negres ne s'attachent pas à les regarder. Les Pongos s'assemblent autour des feux allumés par les Negres, quand ceux-ci se retirent, & se retirent à leur tour quand le feu est éteint; voilà le fait, voici maintenant le commentaire de l'observateur; *car avec beaucoup d'adresse, ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel ou Purchass son compilateur a pu savoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux, & si les Negres en allument, c'est moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces; il est donc très-simple qu'après avoir été quelque tems réjouis par la flamme, ou s'être bien réchauffés, les Pongos s'ennuient de rester toujours à la même place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de tems que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on sait que la plupart des animaux, sans en excepter l'homme, sont naturellement paresseux, & qu'ils se refusent à toutes sortes de soins qui ne sont pas d'une

absolue néceſſité. Enfin il paroit fort étrange que les Pongos dont on vante l'adreſſe & la force, les Pongos qui ſavent enterrer leurs morts & ſe faire des toits de branchages, ne ſachent pas pouſſer des tiſons dans le feu. Je me ſouviens d'avoir vu un ſinge faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puiſſent faire; il eſt vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, je négligeai d'examiner ſi l'intention du ſinge étoit en effet d'entretenir le feu, ou ſimplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en ſoit, il eſt bien démontré que le ſinge n'eſt pas une variété de l'homme; non-ſeulement parce qu'il eſt privé de la faculté de parler, mais ſur-tout parce qu'on eſt ſûr que ſon eſpece n'a point celle de ſe perfectionner, qui eſt le caractere ſpécifique de l'eſpece humaine. Expériences qui ne paroiſſent pas avoir été faites ſur le Pongos & l'Orang-Outang avec aſſez de ſoin pour en pouvoir tirer la même concluſion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, ſi l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'eſpece humaine, les obſervateurs les plus groſſiers pourroient s'en aſſurer même avec démonſtration; mais outre qu'une ſeule génération ne ſuffiroit pas pour cette expérience, elle doit paſſer pour impraticable, parce qu'il faudroit que ce qui n'eſt qu'une ſuppoſition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit conſtater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne ſont point le fruit d'une raiſon éclairée, ſont ſujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font ſans façon des bêtes ſous les noms de *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orang-Outang*, de ces mêmes êtres dont, ſous les noms de *Satyres*, de *Faunes*, de *Silvains*, les anciens faiſoient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne ſont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raiſon de s'en rapporter là-deſſus à Merolla, religieux lettré, témoin oculaire, & qui, avec toute ſa naïveté, ne laiſſoit pas d'être homme d'eſprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchaſs & aux autres compilateurs.

Quel jugement penſe-t-on qu'euſſent porté de pareils obſervateurs ſur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai parlé ci-devant, qui ne donnoit aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un homme. Il fut long-tems, continue le même philoſophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une maniere barbare. Auſſi-tôt qu'il put parler, on l'interrogea ſur ſon premier état, mais il ne s'en ſouvint non plus que nous nous ſouvenons de ce qui nous eſt arrivé au berceau. Si malheureuſement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut douter qu'après avoir remarqué ſon ſilence

& sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie; après quoi ils en auroient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages & de relations, je suis persuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls Européens; encore paroît-il, aux préjugés ridicules qui ne sont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait gueres sous le nom pompeux d'étude de l'homme que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il semble que la philosophie ne voyage point: aussi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est manifeste, au moins pour les contrées éloignées: il n'y a gueres que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les soldats & les missionnaires; or, on ne doit gueres s'attendre que les trois premieres classes fournissent de bons observateurs, & quant à ceux de la quatrieme, occupés de la vocation sublime qui les appelle, quand ils ne feroient pas sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreroient pas volontiers à des recherches qui paroissent de pure curiosité, & qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils se desti-

nent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Evangile, il ne faut que du zele, & Dieu donne le reste; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à personne, & qui ne sont pas toujours le partage des saints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caracteres & de mœurs; mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses, n'ont dit que ce que chacun savoit déjà, n'ont su appercevoir à l'autre bout du monde que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue, & que ces traits vrais qui distinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé aux leurs. De-là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophesque, que les hommes sont par-tout les mêmes, qu'ayant par-tout les mêmes passions & les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples; ce qui est à-peu-près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sauroit distinguer Pierre d'avec Jaques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces tems heureux où les peuples ne se mêloient point de philosopher, mais où les Platons, les Thalès & les Pythagores, épris d'un ardent desir de savoir, entreprenoient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire, & alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, appren-

dre à connoître les hommes par leurs conformités & par leurs différences, & acquérir ces connoiſſances univerſelles qui ne ſont point celles d'un ſiecle ou d'un pays excluſivement, mais qui étant de tous les tems & de tous les lieux, ſont pour ainſi dire, la ſcience commune des ſages ?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des ſavans & des peintres, pour y deſſiner des maſures & déchiffrer ou copier des inſcriptions ; mais j'ai peine à concevoir comment dans un ſiecle où l'on ſe pique de belles connoiſſances, il ne ſe trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire & aſpirant à l'immortalité, dont l'un ſacrifie vingt mille écus de ſon bien & l'autre dix ans de ſa vie à un célebre voyage autour du monde ; pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de ſiecles employés à meſurer & conſidérer la maiſon, s'aviſent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les académiciens qui ont parcouru les parties ſeptentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les viſiter en géometres qu'en philoſophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à-fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les la Condamine & les Maupertuis. Le

Joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laiſſé à dire ſur la Perſe : la Chine paroit avoir été bien obſervée par les Jéſuites. Kempfer donne une idée paſſable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoiſſons point les peuples des Indes Orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourſes que leurs têtes. L'Afrique entiere & ſes nombreux habitans, auſſi ſinguliers par leur caractere que par leur couleur, ſont encore à examiner ; toute la terre eſt couverte de nations dont nous ne connoiſſons que les noms, & nous nous mêlons de juger le genre-humain ! Suppoſons un Monteſquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe voyageant pour inſtruire leurs compatriotes, obſervant & décrivant, comme ils ſavent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'Empire de Maroc, la Guinée, les pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ſes côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & ſur-tout le Japon : puis dans l'autre hémiſphere le Mexique, le Pérou, le Chili, les terres Magellaniques, ſans oublier les Patagons, vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit poſſible, le Bréſil, enfin les Caraïbes, la Floride & toutes les contrées ſauvages, voyage le plus important de tous & celui qu'il faudroit faire avec le plus de fo

ſuppoſons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courſes mémorables, fiſſent enſuite à loiſir l'hiſtoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes ſortir un monde nouveau de deſſous leur plume, & nous apprendrions ainſi à connoitre le nôtre : je dis que quand de pareils obſervateurs affirmeront d'un tel animal que c'eſt un homme, & d'un autre que c'eſt une bête, il faudra les en croire ; mais ce ſeroit une grande ſimplicité de s'en rapporter là-deſſus à des voyageurs groſſiers, ſur leſquels on ſeroit quelquefois tenté de faire la même queſtion qu'ils ſe mêlent de réſoudre ſur d'autres animaux.

Pag. 76. (NOTE II. *) Cela me paroît de la derniere évidence, & je ne ſaurois concevoir d'où nos philoſophes peuvent faire naître toutes les paſſions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le ſeul néceſſaire phyſique, que la nature même demande, tous nos autres beſoins ne ſont tels que par l'habitude, avant laquelle ils n'étoient point des beſoins, ou par nos deſirs, & l'on ne deſire point ce qu'on n'eſt pas en état de connoître. D'où il ſuit que l'homme ſauvage ne deſirant que les choſes qu'il connoît, & ne connoiſſant que celles dont la poſſeſſion eſt en ſon pouvoir, ou facile à acquérir, rien ne doit être ſi tranquille que ſon ame & rien ſi borné que ſon eſprit.

Pag. 84.

Pag. 84. (NOTE 12.*) Je trouve dans le Gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop spécieuse pour qu'il me soit permis de la dissimuler. " La fin de la société „ entre le mâle & la femelle, dit ce philoso„ phe, n'étant pas simplement de procréer, „ mais de continuer l'espece, cette société doit „ durer même après la procréation, du moins „ aussi long-tems qu'il est nécessaire pour la „ nourriture & la conservation des procréés; „ c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils soient capables „ de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Cette „ regle, que la sagesse infinie du Créateur a „ établie sur les œuvres de ses mains, nous „ voyons que les créatures inférieures à l'hom„ me l'observent constamment & avec exacti„ tude. Dans ces animaux qui vivent d'herbe, „ la société entre le mâle & la femelle ne „ dure pas plus long-tems que chaque acte „ de copulation, parce que les mamelles de la „ mere étant suffisantes pour nourrir les petits „ jusqu'à ce qu'ils soient capables de paître „ l'herbe, le mâle se contente d'engendrer, „ & il ne se mêle plus après cela de la fe„ melle ni des petits, à la subsistance desquels „ il ne peut rien contribuer. Mais au regard „ des bêtes de proie, la société dure plus long„ tems, à cause que la mere ne pouvant pas „ bien pourvoir à sa subsistance propre & nour„ rir en même-tems ses petits par sa seule „ proie, qui est une voie de se nourrir & „ plus laborieuse & plus dangereuse que n'est

„ celle de ſe nourrir d'herbe, l'aſſiſtance du „ mâle eſt tout-à-fait néceſſaire pour le main- „ tien de leur commune famille, ſi l'on peut „ uſer de ce terme; laquelle juſqu'à ce qu'elle „ puiſſe aller chercher quelque proie ne ſau- „ roit ſubſiſter que par les ſoins du mâle & „ de la femelle. On remarque le même dans „ tous les oiſeaux, ſi l'on excepte quelques „ oiſeaux domeſtiques qui ſe trouvent dans „ des lieux où la continuelle abondance de „ nourriture exempte le mâle du ſoin de nour- „ rir les petits; on voit que pendant que les „ petits dans leur nid ont beſoin d'alimens, „ le mâle & la femelle y en portent, juſqu'à „ ce que ces petits-là puiſſent voler & pour- „ voir à leur ſubſiſtance.

„ Et en cela, à mon avis, conſiſte la prin- „ cipale, ſi ce n'eſt la ſeule raiſon pourquoi „ le mâle & la femelle dans le genre-humain „ ſont obligés à une ſociété plus longue que „ n'entretiennent les autres créatures. Cette rai- „ ſon eſt que la femme eſt capable de conce- „ voir, & eſt pour l'ordinaire derechef groſſe „ & fait un nouvel enfant, long-tems avant „ que le précédent ſoit hors d'état de ſe paſſer „ du ſecours de ſes parens, & puiſſe lui-même „ pourvoir à ſes beſoins. Ainſi un pere étant „ obligé de prendre ſoin de ceux qu'il a en- „ gendrés, & de prendre ce ſoin-là pendant „ long-tems, il eſt auſſi dans l'obligation de „ continuer à vivre dans la ſociété conjugale „ avec la même femme de qui il les a eus, &

„ de demeurer dans cette ſociété beaucoup plus
„ long-tems que les autres créatures, dont les
„ petits pouvant ſubſiſter d'eux-mêmes avant
„ que le tems d'une nouvelle procréation vienne,
„ le lien du mâle & de la femelle ſe rompt
„ de lui-même, & l'un & l'autre ſe trouvent
„ dans une pleine liberté, juſqu'à ce que cette
„ ſaiſon qui a coutume de ſolliciter les ani-
„ maux à ſe joindre enſemble, les oblige à ſe
„ choiſir de nouvelles compagnes. Et ici l'on
„ ne ſauroit admirer aſſez la ſageſſe du Créa-
„ teur, qui ayant donné à l'homme des qua-
„ lités propres pour pourvoir à l'avenir auſſi-
„ bien qu'au préſent, a voulu & a fait en ſorte
„ que la ſociété de l'homme durât beaucoup
„ plus long-tems que celle du mâle & de la
„ femelle parmi les autres créatures, afin que
„ par-là l'induſtrie de l'homme & de la femme
„ fût plus excitée, & que leurs intérêts fuſ-
„ ſent mieux unis, dans la vue de faire des
„ proviſions pour leurs enfans & de leur laiſſer
„ du bien : rien ne pouvant être plus préju-
„ diciable à des enfans qu'une conjonction in-
„ certaine & vague, ou une diſſolution facile
„ & fréquente de la ſociété conjugale ».

Le même amour de la vérité qui m'a fait expoſer ſincérement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques, ſinon pour la réſoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'obſerverai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matiere de phyſique, & qu'elles ſervent plutôt à ren-

dre raiſon des faits exiſtans qu'à conſtater l'exiſtence réelle de ces faits. Or tel eſt le genre de preuve que M. Locke emploie dans le paſſage que je viens de rapporter ; car quoiqu'il puiſſe être avantageux à l'eſpece humaine que l'union de l'homme & de la femme ſoit permanente, il ne s'enſuit pas que cela ait été ainſi établi par la nature ; autrement il faudroit dire qu'elle a auſſi inſtitué la ſociété civile, les arts, le commerce & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la ſociété du mâle & de la femelle dure plus long-tems que parmi ceux qui vivent d'herbe, & que l'un aide à l'autre à nourrir les petits ; car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnoiſſent leur femelle mieux que le cheval, le belier, le taureau, le cerf, ni tous les autres animaux quadrupedes ne reconnoiſſent la leur. Il ſemble au contraire que ſi le ſecours du mâle étoit néceſſaire à la femelle pour conſerver ſes petits, ce ſeroit ſur-tout dans les eſpeces qui ne vivent que d'herbes, parce qu'il faut fort long-tems à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle elle eſt forcée de négliger ſa portée, au lieu que la proie d'une ourſe ou d'une louve eſt dévorée en un inſtant, & qu'elle a, ſans ſouffrir la faim, plus de tems pour allaiter ſes petits. Ce raiſonnement eſt confirmé par une obſervation ſur le nombre relatif de mamelles & de petits qui

diſtingue les eſpeces carnacieres des frugivores, & dont j'ai parlé dans la note 8. Si cette obſervation eſt juſte & générale, la femme n'ayant que deux mamelles, & ne faiſant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raiſon de plus pour douter que l'eſpece humaine ſoit naturellement carnaciere, de ſorte qu'il ſemble que, pour tirer la concluſion de Locke, il faudroit retourner tout-à-fait ſon raiſonnement. Il n'y a pas plus de ſolidité dans la même diſtinction appliquée aux oiſeaux. Car qui pourra ſe perſuader que l'union du mâle & de la femelle ſoit plus durable parmi les vautours & les corbeaux que parmi les tourterelles? Nous avons deux eſpeces d'oiſeaux domeſtiques, la canne & le pigeon, qui nous fourniſſent des exemples directement contraires au ſyſtême de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reſte uni à ſa femelle, & ils nourriſſent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité eſt connue, ne reconnoît ni ſa femelle ni ſes petits, & n'aide en rien à leur ſubſiſtance; & parmi les poules, eſpece qui n'eſt gueres moins carnaciere, on ne voit pas que le coq ſe mette aucunement en peine de la couvée. Que ſi dans d'autres eſpeces le mâle partage avec la femelle le ſoin de nourrir les petits, c'eſt que les oiſeaux, qui d'abord ne peuvent voler & que la mere ne peut allaiter, ſont beaucoup moins en état de ſe paſſer de l'aſſiſtance du pere que les quadrupedes, à qui ſuffit la mamelle de la mere, au moins durant quelque tems.

3. Il y a bien de l'incertitude ſur le fait principal qui ſert de baſe à tout le raiſonnement de M. Locke : car pour ſavoir, ſi comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme eſt pour l'ordinaire derechef groſſe & fait un nouvel enfant long-tems avant que le précédent puiſſe pourvoir lui-même à ſes beſoins, il faudroit des expériences qu'aſſurément Locke n'avoit pas faites & que perſonne n'eſt à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme eſt une occaſion ſi prochaine de s'expoſer à une nouvelle groſſeſſe, qu'il eſt bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la ſeule impulſion du tempérament produisît des effets auſſi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la ſociété conjugale ; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robuſtes, & qui d'ailleurs pourroit être compenſée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abuſé dans leur jeuneſſe. A l'égard des enfans, il y a bien des raiſons de croire que leurs forces & leurs organes ſe développent plus tard parmi nous qu'ils ne faiſoient dans l'état primitif dont je parle. La foibleſſe originelle qu'ils tirent de la conſtitution des parens, les ſoins qu'on prend d'envelopper & gêner tous leurs membres, la molleſſe dans laquelle ils ſont élevés, peut-être l'uſage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contrarie & retarde en eux les premiers progrès

de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choſes ſur leſquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diverſion conſidérable à leur accroiſſement ; de ſorte que, ſi au lieu de ſurcharger & fatiguer d'abord leurs eſprits de mille manieres, on laiſſoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature ſemble leur demander, il eſt à croire qu'ils ſeroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorſqu'elle a un enfant ; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement & pendant les neuf mois de la groſſeſſe. Si telle femme eſt indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, ſi même elle lui devient inconnue, pourquoi la ſecourra-t-il après l'accouchement ? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne ſait pas ſeulement lui appartenir, & dont il n'a réſolu ni prévu la naiſſance ? M. Locke ſuppoſe évidemment ce qui eſt en queſtion : car il ne s'agit pas de ſavoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit ſatisfait, l'homme n'a plus beſoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le

moindre ſouci ni peut-être la moindre idée des ſuites de ſon action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus : car cette eſpece de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en ſuppoſer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux deſirs de l'homme auſſi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, ſuppoſé qu'elle ſoit preſſée du même appétit pendant l'état de groſſeſſe, de quoi l'on peut raiſonnablement douter. Que ſi dans l'état de nature la femme ne reſſent plus la paſſion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obſtacle à ſa ſociété avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puiſqu'alors elle n'a plus beſoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raiſon de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raiſon de rechercher le même homme. Le raiſonnement de Locke tombe donc en ruine, & toute la dialectique de ce philoſophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commiſe. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'eſt-à-dire, d'un état où les hom-

mes vivoient iſolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui eſt bien pis ; & ils n'ont pas ſongé à ſe tranſporter au-delà des ſiecles de ſociété, c'eſt-à-dire, de ces tems où les hommes ont toujours une raiſon de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a ſouvent une raiſon de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Pag. 85. (NOTE 13.*) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philoſophiques qu'il y auroit à faire ſur les avantages & les inconvéniens de cette inſtitution des langues : ce n'eſt pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré reſpecte trop ſes préjugés pour ſupporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laiſſons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oſer prendre quelquefois le parti de la raiſon contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, ſi, pulſâ tot linguarum peſte & confuſione, unam artem callerent mortales, & ſignis, motibus, geſtibuſque licitum foret quidvis explicare. Nunc verò ita comparatum eſt, ut animalium quæ vulgò bruta creduntur, melior longè quàm noſtra hâc in parte videatur conditio, utpote quæ promptiùs & forſan feliciùs, ſenſus & cogitationes ſuas ſine interprete ſignificent, quàm ulli queant mortales, præſertim*

si peregrino utantur sermone. If. Vossius, de Poëmat. Cant. & viribus Rythmi, p. 66.

Pag. 93. (NOTE 14. *) Platon montrant combien les idées de la quantité discrete & de ses rapports sont nécessaires dans les moindres arts, se moque avec raison des auteurs de son tems qui prétendoient que Palamede avoit inventé les nombres au siege de Troye, comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eût pu ignorer jusques-là combien il avoit de jambes? En effet, on sent l'impossibilité que la société & les arts fussent parvenus où ils étoient déjà du tems du siege de Troye, sans que les hommes eussent l'usage des nombres & du calcul: mais la nécessité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoissances, n'en rend pas l'invention plus aisée à imaginer; les noms des nombres une fois connus, il est aisé d'en expliquer le sens & d'exciter les idées que ces noms représentent; mais pour les inventer il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence, & indépendamment de toute autre perception, abstraction très-pénible, très-métaphysique, très-peu naturelle, & sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espece ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparé-

ment ſa jambe droite & ſa jambe gauche, ou les regarder enſemble ſous l'idée indiviſible d'une couple ſans jamais penſer qu'il en avoit deux; car autre choſe eſt l'idée repréſentative qui nous peint un objet, & autre choſe l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer juſqu'à cinq, & quoique appliquant ſes mains l'une ſur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts ſe répondoient exactement, il étoit bien loin de ſonger à leur égalité numérique; il ne ſavoit pas plus le compte de ſes doigts que de ſes cheveux; & ſi, après lui avoir fait entendre ce que c'eſt que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort ſurpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Pag. 99. (NOTE 15. *) Il ne faut pas confondre l'amour-propre & l'amour de ſoi-même, deux paſſions très-différentes par leur nature & par leurs effets. L'amour de ſoi-même eſt un ſentiment naturel qui porte tout animal à veiller à ſa propre conſervation, & qui, dirigé dans l'homme par la raiſon & modifié par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour-propre n'eſt qu'un ſentiment relatif, factice, & né dans la ſociété, qui porte chaque individu à faire plus de cas de ſoi que de tout autre, qui inſpire aux hommes tous les maux qu'ils ſe font mutuellement, & qui eſt la véritable ſource de l'honneur....

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'existe pas; car chaque homme en particulier se regardant lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire, puisse germer dans son ame: par la même raison cet homme ne sauroit avoir ni haine ni desir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue; & comme c'est le mépris ou l'intention de nuire & non le mal qui constitue l'offense, des hommes qui ne savent ni s'apprécier ni se comparer, peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot, chaque homme ne voyant gueres ses semblables que comme il verroit des animaux d'une autre espece, peut ravir la proie au plus foible ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines que comme des événemens naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, & sans autre passion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais succès.

Pag. 134. (NOTE 16. *) C'est une chose extrêmement remarquable, que depuis tant

d'années que les Européens se tourmentent pour amener les Sauvages des diverses contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un seul, non pas même à la faveur du christianisme; car nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs & vivre à notre maniere. Si ces pauvres Sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'autres Européens se sont refugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entiere sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes & innocens qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumieres pour juger sainement de leur état & du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs, cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les Sauvages à leur maniere de vivre, que des idées des

Sauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques observations, il leur est aisé de voir que tous nos travaux se dirigent sur deux seuls objets; savoir, pour soi les commodités de la vie, & la considération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la sorte de plaisir qu'un Sauvage prend à passer sa vie seul au milieu des bois ou à la pêche; ou à souffler dans une mauvaise flûte, sans jamais savoir en tirer un seul ton & sans se soucier de l'apprendre?

On a plusieurs fois amené des Sauvages à Paris, à Londres, & dans d'autres villes; on s'est empressé de leur étaler notre luxe, nos richesses, & tous nos arts les plus utiles & les plus curieux; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration stupide, sans le moindre mouvement de convoitise. Je me souviens entr'autres de l'histoire d'un chef de quelques Américains septentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années. On lui fit passer mille choses devant les yeux pour chercher à lui faire quelque présent qui pût lui plaire, sans qu'on trouvât rien dont il parût se soucier. Nos armes lui sembloient lourdes & incommodes, nos souliers lui blessoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout; enfin on s'apperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il sembloit prendre plaisir à s'en envelopper les épaules; vous conviendrez, au moins, lui dit-on aussi-tôt, de l'utilité de ce meuble? Oui, répondit-il,

cela me paroît presque aussi bon qu'une peau de bête. Encore n'eût-il pas dit cela, s'il eût porté l'une & l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'est l'habitude qui attachant chacun à sa maniere de vivre, empêche les Sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre : & sur ce pied-là, il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les Sauvages dans le goût de leur misere que les Européens dans la jouissance de leur félicité. Mais pour faire à cette derniere objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes Sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser : sans parler des Groenlandois & des habitans de l'Islande, qu'on a tenté d'élever & nourrir en Dannemarck, & que la tristesse & le désespoir ont tous fait périr, soit de langueur, soit dans la mer où ils avoient tenté de regagner leur pays à la nage, je me contenterai de citer un seul exemple bien attesté, & que je donne à examiner aux admirateurs de la police Européenne.

" Tous les efforts des missionnaires Hollan-
„ dois du Cap de Bonne-Espérance n'ont ja-
„ mais été capables de convertir un seul Hot-
„ tentot. Van der Stel, Gouverneur du Cap,
„ en ayant pris un dès l'enfance, le fit éle-
„ ver dans les principes de la religion chré-
„ tienne, & dans la pratique des usages de
„ l'Europe. On le vêtit richement; on lui fit
„ apprendre plusieurs langues, & ses progrès

„ répondirent fort bien aux soins qu'on prit „ pour son éducation. Le Gouverneur espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux „ Indes avec un Commissaire-général qui l'employa utilement aux affaires de la Compa- „ gnie. Il revint au Cap après la mort du „ Commissaire. Peu de jours après son retour, „ dans une visite qu'il rendit à quelques Hot- „ tentots de ses parens, il prit le parti de se „ dépouiller de sa parure Européenne pour se „ revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au „ fort, dans ce nouvel ajustement, chargé d'un „ paquet qui contenoit ses anciens habits, & „ les présentant au Gouverneur il lui tint ce „ discours (*). *Ayez la bonté, Monsieur, de „ faire attention que je renonce pour toujours „ à cet appareil. Je renonce aussi pour toute „ ma vie à la religion chrétienne, ma réso- „ lution est de vivre & mourir dans la reli- „ gion, les manieres & les usages de mes „ ancêtres. L'unique grace que je vous demande „ est de me laisser le collier & le coutelas que „ je porte. Je les garderai pour l'amour de „ vous.* Aussi-tôt, sans attendre la réponse de „ Van der Stel, il se déroba par la fuite, & „ jamais on ne le revit au Cap „. *Histoire des voyages, tome 5. p. 175.*

Pag. 145. (NOTE 17. *) On pourroit m'objecter que, dans un pareil désordre, les

(*) Voyez le frontispice.

hommes,

hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniât... ment, se feroient disperfés, s'il n'y avoit po... eu de bornes à leur difperfion. Mais premié... ment ces bornes e...ffent au moins été celles du monde, & si l'on penfe à l'exceffive population qui réfulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainfi forcés à fe tenir raffemblés. D'ailleu... ... ...oient difperfés, fi le mal avoit été rapide ... e c'eût été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naiffoient fous le joug: ils avoient l'habitude de le porter quand ils en fentoient la pefanteur, & ils fe contentoient d'attendre l'occafion de le fecouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à fe tenir raffemblés, la difperfion n'étoit plus fi facile que dans les premiers tems où nul n'ayant befoin que de foi-même, chacun prenoit fon parti fans attendre le confentement d'un autre.

Pag. 149. (NOTE 18. *) Le Maréchal de V*** contoit que, dans une de fes campagnes, les exceffives friponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait fouffrir & murmurer l'armée, il le tança vertement & le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon, & je fuis bien aife de vous dire qu'on ne pend point un homme qui difpofe de cent mille écus. Je ne fais comment cela fe fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne fut

point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Pag. 172. (NOTE 19. *) La justice distributive s'opposeroit même à cette égalité rigoureuse de l'état de nature, quand elle seroit praticable dans la société civile; & comme tous les membres de l'Etat lui doivent des services proportionnés à leurs talens & à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être distingués & favorisés à proportion de leurs services. C'est en ce sens qu'il faut entendre un passage d'Isocrate, dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien su distinguer quelle étoit la plus avantageuse des deux sortes d'égalité, dont l'une consiste à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, & l'autre à les distribuer selon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoute l'orateur, bannissant cette injuste égalité qui ne met aucune différence entre les méchans & les gens de bien, s'attacherent inviolablement à celle qui récompense & punit chacun selon son mérite. Mais premiérement il n'a jamais existé de société, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchans & des gens de bien; & dans les matieres de mœurs, où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de regle au magistrat, c'est très-sagement que, pour ne pas laisser le sort ou le rang des citoyens à sa discrétion, elle lui interdit le ju-

gement des perſonnes pour ne lui laiſſer que celui des actions. Il n'y a que des mœurs auſſi pures que celles des anciens Romains qui puiſſent ſupporter des cenſeurs, & de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleverſé parmi nous : c'eſt à l'eſtime publique à mettre de la différence entre les méchans & les gens de bien; le magiſtrat n'eſt juge que du droit rigoureux; mais le peuple eſt le véritable juge des mœurs, juge integre & même éclairé ſur ce point, qu'on abuſe quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non ſur leur mérite perſonnel, ce qui ſeroit laiſſer au magiſtrat le moyen de faire une application preſque arbitraire de la loi; mais ſur les ſervices réels qu'ils rendent à l'Etat & qui ſont ſuſceptibles d'une eſtimation plus exacte.



LETTRE

DE

J. J. ROUSSEAU,

A MONSIEUR

PHILOPOLIS.

VOus voulez, Monſieur, que je vous réponde, puiſque vous me faites des queſtions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes Concitoyens; je dois en le défendant juſtifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laiſſe à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien & en mal, parce que l'un compenſe l'autre à-peu-près, que j'y prends peu d'intérêt, le Public encore moins, & que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raiſonnement que vous me propoſez, comme eſſentiel à la queſtion que j'ai tâché de réſoudre.

L'état de ſociété, me dites-vous, ré-

sulte immédiatement des facultés de l'homme & par conséquent de sa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point sociable, ce seroit donc vouloir qu'il ne fût point homme, & c'est attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la société humaine. Permettez-moi, Monsieur, de vous proposer à mon tour une difficulté avant de résoudre la vôtre. Je vous épargnerois ce détour, si je connoissois un chemin plus sûr pour aller au but.

Supposons que quelques Savans trouvassent un jour le secret d'accélérer la vieillesse, & l'art d'engager les hommes à faire usage de cette rare découverte. Persuasion qui ne seroit peut-être pas si difficile à produire qu'elle paroît au premier aspect; car la raison, ce grand véhicule de toutes nos sottises, n'auroit garde de nous manquer à celle-ci. Les Philosophes sur-tout & les gens sensés, pour secouer le joug des passions & goûter le précieux repos de l'ame, gagneroient à grands pas l'âge de Nestor, & renonceroient volontiers aux desirs qu'on peut satisfaire, afin de se garantir de ceux qu'il faut étouffer. Il n'y auroit que quelques

étourdis qui, rougiſſant même de leur foibleſſe, voudroient follement reſter jeunes & heureux, au lieu de vieillir pour être ſages.

Suppoſons qu'un eſprit ſingulier, bizarre, & pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'abſurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raiſonnables; & que s'il faut qu'ils ſoient vieux un jour, ils devroient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il ſeroit poſſible.

Il ne faut pas demander ſi nos ſophiſtes craignant le décri de leur Arcane, ſe hâteroient d'interrompre ce diſcoureur importun. « Sages vieillards, diroient-ils » à leurs ſectateurs, remerciez le Ciel » des graces qu'il vous accorde, & féli- » citez-vous ſans ceſſe d'avoir ſi bien » ſuivi ſes volontés. Vous êtes décrépits, » il eſt vrai, languiſſans, cacochymes; » tel eſt le ſort inévitable de l'homme, » mais votre entendement eſt ſain; vous » êtes perclus de tous les membres, mais » votre tête en eſt plus libre; vous ne

» sauriez agir, mais vous parlez comme
» des oracles; & si vos douleurs augmen-
» tent de jour en jour, votre Philosophie
» augmente avec elles. Plaignez cette
» jeunesse impétueuse que sa brutale santé
» prive des biens attachés à votre foi-
» blesse. Heureuses infirmités qui rassem-
» blent autour de vous tant d'habiles
» Pharmaciens fournis de plus de drogues
» que vous n'avez de maux, tant de
» savans Médecins qui connoissent à fond
» votre pouls, qui savent en grec les
» noms de tous vos rhumatismes, tant
» de zélés consolateurs & d'héritiers fidel-
» les qui vous conduisent agréablement
» à votre derniere heure. Que de secours
» perdus pour vous si vous n'aviez su
» vous donner les maux qui les ont ren-
» dus nécessaires »!

Ne pouvons-nous pas imaginer qu'apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, ils lui parleroient à-peu-près ainsi:

« Cessez, déclamateur téméraire, de
» tenir ces discours impies. Osez-vous
» blâmer ainsi la volonté de celui qui a
» fait le genre-humain? L'état de vieil-
» lesse ne découle-t-il pas de la constitu-

» tion de l'homme ? N'eſt-il pas naturel » à l'homme de vieillir ? Que faites-vous » donc dans vos diſcours ſéditieux que » d'attaquer une loi de la nature & par » conſéquent la volonté de ſon Créateur ? » Puiſque l'homme vieillit, Dieu veut » qu'il vieilliſſe. Les faits ſont-ils autre » choſe que l'expreſſion de ſa volonté ? » Apprenez que l'homme jeune n'eſt point » celui que Dieu a voulu faire, & que » pour s'empreſſer d'obéir à ſes ordres » il faut ſe hâter de vieillir ».

Tout cela ſuppoſé, je vous demande, Monſieur, ſi l'homme aux paradoxes doit ſe taire ou répondre, & dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire, je tâcherai de réſoudre alors votre objection.

Puiſque vous prétendez m'attaquer par mon propre ſyſtême, n'oubliez pas, je vous prie, que ſelon moi la ſociété eſt naturelle à l'eſpece humaine comme la décrépitude à l'individu, & qu'il faut des Arts, des Loix, des Gouvernemens aux Peuples comme il faut des bequilles aux vieillards. Toute la différence eſt que l'état de vieilleſſe découle de la ſeule na-

ture de l'homme, & que celui de société découle de la nature du genre-humain ; non pas immédiatement comme vous le dites, mais seulement comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvoient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, & par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs même de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes ; j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer sa vieillesse comme l'espece a celui de retarder la sienne. L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes sont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vîte, & les miseres d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espece.

A l'énumération des maux dont les hommes sont accablés & que je soutiens être leur propre ouvrage, vous m'assurez, Leibnitz & vous, que tout est bien, & qu'ainsi la providence est justifiée. J'étois éloigné de croire qu'elle eût besoin pour

ſa juſtification du ſecours de la Philoſophie Leibnitzienne, ni d'aucune autre. Penſez-vous ſérieuſement, vous-même, qu'un ſyſtême de Philoſophie, quel qu'il ſoit, puiſſe être plus irrépréhenſible que l'univers, & que pour diſculper la providence, les argumens d'un Philoſophe ſoient plus convaincans que les ouvrages de Dieu? Au reſte, nier que le mal exiſte, eſt un moyen fort commode d'excuſer l'auteur du mal. Les Stoïciens ſe ſont autrefois rendus ridicules à meilleur marché.

Selon Leibnitz & Pope, tout ce qui eſt, eſt bien. S'il y a des ſociétés, c'eſt que le bien général veut qu'il y en ait; s'il n'y en a point, le bien général veut qu'il n'y en ait pas; & ſi quelqu'un perſuadoit aux hommes de retourner vivre dans les forêts, il ſeroit bon qu'ils y retournaſſent vivre. On ne doit pas appliquer à la nature des choſes une idée de bien ou de mal qu'on ne tire que de leurs rapports, car elles peuvent être bonnes relativement au tout, quoique mauvaiſes en elles-mêmes. Ce qui concourt au bien général peut être un mal

particulier, dont il eſt permis de ſe délivrer quand il eſt poſſible. Car ſi ce mal, tandis qu'on le ſupporte, eſt utile au tout, le bien contraire qu'on s'efforce de lui ſubſtituer ne lui ſera pas moins utile ſi-tôt qu'il aura lieu. Par la même raiſon que tout eſt bien comme il eſt, ſi quelqu'un s'efforce de changer l'état des choſes, il eſt bon qu'il s'efforce de les changer; & s'il eſt bien ou mal qu'il réuſſiſſe, c'eſt ce qu'on peut apprendre de l'événement ſeul & non de la raiſon. Rien n'empêche en cela que le mal particulier ne ſoit un mal réel pour celui qui le ſouffre. Il étoit bon pour le tout que nous fuſſions civiliſés puiſque nous le ſommes, mais il eût certainement été mieux pour nous de ne pas l'être. Leibnitz n'eût jamais rien tiré de ſon ſyſtême qui pût combattre cette propoſition; & il eſt clair que l'optimiſme bien entendu, ne fait rien ni pour ni contre moi.

Auſſi n'eſt-ce ni à Leibnitz ni à Pope que j'ai à répondre, mais à vous ſeul qui, ſans diſtinguer le mal univerſel qu'ils nient, du mal particulier qu'ils ne nient pas, prétendez que c'eſt aſſez qu'une

chose existe pour qu'il ne soit pas permis de desirer qu'elle existât autrement. Mais, Monsieur, si tout est bien comme il est, tout étoit bien comme il étoit avant qu'il y eût des Gouvernemens & des Loix; il fut donc au moins superflu de les établir, & Jean-Jaques alors, avec votre systême, eût eu beau jeu contre Philopolis. Si tout est bien comme il est, de la maniere que vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redresser nos erreurs? Que servent nos Chaires, nos Tribunaux, nos Académies? Pourquoi faire appeller un Médecin quand vous avez la fievre? Que savez-vous si le bien du plus grand tout que vous ne connoissez pas, n'exige point que vous ayez le transport, & si la santé des habitans de Saturne ou de Sirius ne souffriroient point du rétablissement de la vôtre? Laissez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout est le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque; car toute action produit nécessairement quelque changement dans l'état où sont les choses, au moment qu'elle se fait; on ne

peut donc toucher à rien ſans mal faire, & le quiétiſme le plus parfait eſt la ſeule vertu qui reſte à l'homme. Enfin ſi tout eſt bien comme il eſt, il eſt bon qu'il y ait des Lapons, des Eſquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui ſe paſſent de notre police, des Hottentots qui s'en moquent, & un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendroit de ceci.

L'homme, dites-vous, eſt tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'univers. Mais les hommes different tellement ſelon les tems & les lieux, qu'avec une pareille logique, on ſeroit ſujet à tirer du particulier à l'univerſel des conſéquences fort contradictoires & fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de Géographie pour bouleverſer toute cette prétendue doctrine qui déduit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'eſt à faire aux Caſtors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanieres, l'homme doit dormir à l'air dans un hamac ſuſpendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, l'homme eſt fait pour coucher dans un chariot. Pauvres gens, s'écrieront nos

Philopolis d'un air de pitié, ne voyez-vous pas que l'homme eſt fait pour bâtir des villes ! Quand il eſt queſtion de raiſonner ſur la nature humaine, le vrai Philoſophe n'eſt ni Indien, ni Tartare, ni de Geneve, ni de Paris, mais il eſt homme.

Que le ſinge ſoit une bête, je le crois, & j'en ai dit la raiſon ; que l'Orang-Outang en ſoit une auſſi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre, & j'avoue qu'après les faits que j'ai cités, la preuve de celui-là me ſembloit difficile. Vous philoſophez trop bien pour prononcer là-deſſus auſſi légérement que nos voyageurs qui s'expoſent quelquefois ſans beaucoup de façons, à mettre leurs ſemblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc ſurement le Public, & vous inſtruirez même les Naturaliſtes en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette queſtion.

Dans mon Epître dédicatoire, j'ai félicité ma Patrie d'avoir un des meilleurs Gouvernemens qui puſſent exiſter. J'ai trouvé dans le Diſcours qu'il devoit y avoir très-peu de bons Gouvernemens :

ment, & la raiſon des guides qui l'éclairent. C'eſt ſur ce grand théâtre de la fortune, du vice, & quelquefois des vertus, qu'on peut obſerver avec fruit le ſpectacle de la vie; mais c'eſt dans ſon pays que chacun devroit en paix achever la ſienne.

Il me ſemble, Monſieur, que vous me cenſurez bien gravement, ſur une réflexion qui me paroît très-juſte, & qui, juſte ou non, n'a point dans mon écrit le ſens qu'il vous plaît de lui donner par l'addition d'une ſeule lettre. *Si la nature nous a deſtinés à être ſaints*, me faites-vous dire, *j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé.* Je vous avoue que ſi j'avois ainſi confondu la ſanté avec la ſainteté, & que la propoſition fût vraie, je me croirois très-propre à devenir un grand ſaint moi-même dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, Monſieur, en répondant à vos trois dernieres queſtions. Je n'abuſerai pas du tems que vous me donnez pour y réfléchir; c'eſt un ſoin que j'avois pris d'avance.

Un

Un homme ou tout autre Etre sensible qui n'auroit jamais connu la douleur, auroit-il de la pitié, & seroit-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgeroit ? Je réponds que non.

Pourquoi la populace à qui M. Rousseau accorde une si grande dose de pitié, se repaît-elle avec tant d'avidité du spectacle d'un malheureux expirant sur la roue ? Par la même raison que vous allez pleurer au théâtre & voir Séide égorger son pere, ou Thyeste boire le sang de son fils. La pitié est un sentiment si délicieux qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs, chacun a une curiosité secrete d'étudier les mouvemens de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaisir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier & de raconter pathétiquement aux voisins la belle mort du dernier roué.

L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits, a-t-elle ces petits pour objet, ou la mere ? D'abord la mere pour son besoin, puis les petits par habitude. Je l'avois dit dans le Dis-

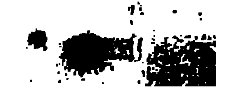
cours. *Si par hasard c'étoit celle-ci, le bien-être des petits n'en seroit que plus assuré.* Je le croirois ainsi. Cependant cette maxime demande moins à être étendue que resserrée; car, dès que les poussins sont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun besoin d'eux, & sa tendresse maternelle ne le cede pourtant à nulle autre.

Voilà, Monsieur, mes réponses. Remarquez au reste que, dans cette affaire comme dans celle du premier Discours, je suis toujours le monstre qui soutient que l'homme est naturellement *bon*, & que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats.

Je suis, autant qu'on peut l'être, de quelqu'un qu'on ne connoît point.

Monsieur, &c.





DISCOURS

SUR

L'ECONOMIE

POLITIQUE.

LE mot d'ECONOMIE, ou d'ŒCONOMIE vient de *οἶκος*, *maison*, & de *νόμος*, *loi*, & ne signifie originairement que le sage & légitime gouvernement de la maison, pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'Etat. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, *économie générale*, ou *politique*; & dans l'autre, *économie domestique*, ou *particuliere*. Ce n'est que de la premiere qu'il est question dans cet article.

Quand il y auroit entre l'Etat & la famille autant de rapport que [illegible] teurs le prétendent, il ne [illegible] pour cela que les regles [illegible] pres à l'une de ces [illegible]

convenables à l'autre : elles different trop en grandeur pour pouvoir être adminiſtrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domeſtique, où le pere peut tout voir par lui-même, & le gouvernement civil, où le chef ne voit preſque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choſes devinſſent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force, & toutes les facultés du pere, augmentaſſent en raiſon de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puiſſant monarque fût à celle d'un homme ordinaire, comme l'étendue de ſon empire eſt à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'Etat pourroit-il être ſemblable à celui de la famille dont le fondement eſt ſi différent ? Le pere étant phyſiquement plus fort que ſes enfans auſſi long-tems que ſon ſecours leur eſt néceſſaire, le pouvoir paternel paſſe avec raiſon pour être établi par la nature. Dans la grande famille dont tous les membres ſont naturellement égaux, l'autorité politique purement arbitraire quant à ſon inſtitu-

tion, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Le pouvoir du pere sur les enfans, fondé sur leur avantage particulier, ne peut par sa nature s'étendre jusqu'au droit de vie & de mort : mais le pouvoir souverain qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue : distinction que j'expliquerai dans son lieu. Les devoirs du pere lui sont dictés par des sentimens naturels, & d'un ton qui lui permet rarement de désobéir. Les chefs n'ont point de semblable regle, & ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'est que les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui ; c'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particuliere qui lui est antérieure. [illegible] principal objet

des travaux de toute la maiſon, eſt de conſerver & d'accroître le patrimoine du pere, afin qu'il puiſſe un jour le partager entre ſes enfans ſans les appauvrir; au lieu que la richeſſe du fiſc n'eſt qu'un moyen, ſouvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot, la petite famille eſt deſtinée à s'éteindre, & à ſe réſoudre un jour en pluſieurs autres familles ſemblables; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la premiere s'augmente pour ſe multiplier: & non-ſeulement il ſuffit que l'autre ſe conſerve, mais on peut prouver aiſément que toute augmentation lui eſt plus préjudiciable qu'utile.

Par pluſieurs raiſons tirées de la nature de la choſe, le pere doit commander dans la famille. Premiérement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere; mais il faut que le gouvernement ſoit un, & que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légeres qu'on veuille ſuppoſer les incommodités particulieres à la femme; comme elles ſont toujours

pour elle un intervalle d'inaction, c'eft une raifon fuffifante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance eft parfaitement égale, une paille fuffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir infpection fur la conduite de fa femme ; parce qu'il lui importe de s'affurer que les enfans, qu'il eft forcé de reconnoitre & de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de femblable à craindre, n'a pas le même droit fur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par néceffité, enfuite par reconnoiffance ; après avoir reçu de lui leurs befoins durant la moitié de leur vie, ils doivent confacrer l'autre à pourvoir aux fiens. 4°. A l'égard des domeftiques, ils lui doivent auffi leurs fervices en échange de l'entretien qu'il leur donne ; fauf à rompre le marché dès qu'il ceffe de leur convenir. Je ne parle point de l'efclavage, parce qu'il eft contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autorifer.

Il n'y a rien de tout cela dans la fociété politiq[illegible] chef ait un intérêt natu[illegible] des particu-

liers, il ne lui eſt pas rare de chercher le ſien dans leur miſere. La magiſtrature eſt-elle héréditaire, c'eſt ſouvent un enfant qui commande à des hommes : eſt-elle élective, mille inconvéniens ſe font ſentir dans les élections, & l'on perd dans l'un & l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un ſeul chef, vous êtes à la diſcrétion d'un maître qui n'a nulle raiſon de vous aimer; ſi vous en avez pluſieurs, il faut ſupporter à la fois leur tyrannie & leurs diviſions. En un mot, les abus ſont inévitables & leurs ſuites funeſtes dans toute ſociété, où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & ſont ſans ceſſe attaqués par l'intérêt perſonnel & les paſſions du chef & des membres.

Quoique les fonctions du pere de famille & du premier magiſtrat doivent tendre au même but, c'eſt par des voies ſi différentes; leur devoir & leurs droits ſont tellement diſtingués, qu'on ne peut les confondre ſans ſe former de fauſſes idées des loix fondamentales de la ſociété, & ſans tomber dans des erreurs fatales au genre-humain. En effet, ſi la voix de

la nature eſt le meilleur conſeil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ſes devoirs, elle n'eſt pour le magiſtrat qu'un faux guide qui travaille ſans ceſſe à l'écarter des ſiens, & qui l'entraîne tôt ou tard à ſa perte ou à celle de l'Etat, s'il n'eſt retenu par la plus ſublime vertu. La ſeule précaution néceſſaire au pere de famille, eſt de ſe garantir de la dépravation, & d'empêcher que les inclinations naturelles ne ſe corrompent en lui; mais ce ſont elles qui corrompent le magiſtrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à conſulter ſon cœur; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le ſien : ſa raiſon même lui doit être ſuſpecte, & il ne doit ſuivre d'autre regle que la raiſon publique, qui eſt la loi. Auſſi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille; mais depuis l'exiſtence du monde, la ſageſſe humaine a fait bien peu de bons magiſtrats.

De tout ce que je viens d'expoſer, il s'enſuit que c'eſt avec raiſon qu'on a diſtingué l'*économie publique* de l'*économie particuliere*, & que la Cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'oblig

tion qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre, leurs droits ne sauroient dériver de la même source, ni les mêmes regles de conduite convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux systême que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre : au reste, cette erreur est fort ancienne, puisqu'Aristote même, qui l'adopte en certains lieux de ses Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes Lecteurs de bien distinguer encore l'*économie publique* dont j'ai à parler, & que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité suprême que j'appelle *souveraineté;* distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, & oblige en certains cas le Corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers. *Voyez* POLITIQUE & SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour

un moment une comparaison commune & peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le Corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant, & semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les loix & les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs & siége de l'entendement, de la volonté & des sens, dont les juges & magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie & l'agriculture, sont la bouche & l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture & la vie; les citoyens sont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre, & travailler la machine, & qu'on ne sauroit blesser en aucune partie, qu'aussi-tôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé.

La vie de l'un & de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque, & la correspondance interne de tou-

tes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta-position ? l'homme est mort, ou l'Etat est dissout.

Le Corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté ; & cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui est la source des loix, est pour tous les membres de l'Etat par rapport à eux & à lui, la regle du juste & de l'injuste ; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d'Ecrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfans de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas, comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. *Voyez au mot* DROIT, la source de ce grand & lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette regle de justice, sure par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers ; & la raison de ceci est évidente : c'est qu'alors la volonté de l'Etat, quoi-

mun réunit, en compofent autant d'autres, permanentes ou paffageres, dont la force n'eft pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien obfervés font la véritable connoiffance des mœurs. Ce font toutes ces affociations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces fociétés particulieres a toujours deux relations; pour les membres de l'affociation, c'eft une volonté générale; pour la grande fociété, c'eft une volonté particuliere, qui très-fouvent fe trouve droite au premier égard, & vicieufe au fecond. Tel peut être prêtre dévot, ou brave foldat, ou patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageufe à la petite communauté, & très-pernicieufe à la grande. Il eft vrai que les fociétés particulieres étant toujours fubordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celle-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du fénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureufement

l'intérêt perfonnel fe trouve [illegible] raifon inverfe du devoir, & [illegible] mefure que l'affociation [illegible] étroite & l'engagement [illegible] preuve invincible que [illegible] générale eft [illegible] & que la voix [illegible] voix de Dieu.

Il ne [illegible] libérations [illegible] tables ; [illegible] qu'il [illegible] dit la [illegible] qu'une [illegible] une [illegible] que le [illegible] [illegible] le peuple [illegible] [illegible]

tyrannique, gouvernée par des ſavans & des orateurs. Examinez avec ſoin ce qui ſe paſſe dans une délibération quelconque, & vous verrez que la volonté générale eſt toujours pour le bien commun; mais très-ſouvent il ſe fait une ſciſſion ſecrete, une confédération tacite, qui pour des vues particulieres ſait éluder la diſpoſition naturelle de l'aſſemblée. Alors le Corps ſocial ſe diviſe réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne & juſte à l'égard de ces nouveaux corps, injuſte & mauvaiſe à l'égard du tout dont chacun d'eux ſe démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de ſcrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, foulant aux pieds les plus ſacrés devoirs, & fideles juſqu'à la mort à des engagemens ſouvent illégitimes. C'eſt ainſi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque ſorte d'hommage à la foi publique; c'eſt ainſi que les brigands mêmes, qui ſont les ennemis de la vertu dans la grande

ſociété,

ſociété, en adorent le ſimulacre dans leurs cavernes.

En établiſſant la volonté générale pour premier principe de l'*économie* publique & regle fondamentale du Gouvernement, je n'ai pas cru néceſſaire d'examiner ſérieuſement ſi les magiſtrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magiſtrats, & ſi dans les affaires publiques on doit conſulter le bien de l'Etat ou celui des chefs. Depuis long-tems cette queſtion a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raiſon; & en général ce ſeroit une grande folie d'eſpérer que ceux qui dans le fait ſont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il ſeroit donc à propos de diviſer encore l'*économie* publique en populaire & tyrannique. La premiere eſt celle de tout Etat, où regne entre le peuple & les chefs unité d'intérêt & de volonté; l'autre exiſtera néceſſairement par-tout où le Gouvernement & le peuple [illegible] intérêts différens & par [illegible] volontés oppoſées. Les [illegible] ci ſont inſcrites au lon[illegible] de l'hiſtoire & dan[illegible]

chiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent reclamer les droits de l'humanité.

I. La premiere & plus importante maxime du Gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale; mais pour la suivre il faut la connoître, & sur-tout la bien distinguer de la volonté particuliere en commençant par soi-même; distinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumieres. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté qui n'est gueres moindre, est d'assurer à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens, la vie, & la liberté de chaque membre par la protection de tous: or comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un

d'entr'eux, ſans porter atteinte à celle des autres? & comment pourvoir aux beſoins publics ſans altérer la propriété particuliere de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques ſophiſmes qu'on puiſſe colorer tout cela, il eſt certain que ſi l'on peut contraindre ma volonté, je ne ſuis plus libre, & que je ne ſuis plus maître de mon bien, ſi quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit ſembler inſurmontable, a été levée avec la premiere par la plus ſublime de toutes les inſtitutions humaines, ou plutôt par une inſpiration céleſte, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'aſſujettir les hommes pour les rendre libres? d'employer au ſervice de l'Etat les biens, les bras, & la vie même de tous ſes membres, ſans les contraindre & ſans les conſulter? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu? de faire valoir leur conſentement contre leur refus, & de les forcer à ſe punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu? Comment ſe peut-il faire qu'ils obéiſſent & que perſonne

ne commande, qu'ils servent & n'aient point de maître; d'autant plus libres en effet que sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice & la liberté. C'est cet organe salutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, & lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent; car sitôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, & se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des loix dont il est le ministre, & sur

lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car son exemple est de telle force, que quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchit du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'usurper à leur tour, & souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages, & personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison nulle exemption de la loi ne sera jamais accordée à quelque titre que ce puisse être dans un Gouvernement bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs & jamais par des privileges : car la République est à la veille de sa ruine, si-tôt que quel[illegible] peut penser qu'il est beau de ne [illegible] aux loix. Mais si jamais la [illegible]

militaire, ou quelqu'autre ordre de l'Etat; adoptoit une pareille maxime, tout feroit perdu fans reffource.

La puiffance des loix dépend encore plus de leur propre fageffe que de la févérité de leurs miniftres, & la volonté publique tire fon plus grand poids de la raifon qui l'a dictée : c'eft pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raifonné qui en montre la juftice & l'utilité. En effet, la premiere des loix eft de refpecter les loix : la rigueur des châtimens n'eft qu'une vaine reffource imaginée par de petits efprits pour fubftituer la terreur à ce refpect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les fupplices font le plus terribles, font auffi ceux où ils font le plus fréquens; de forte que la cruauté des peines ne marque gueres que la multitude des infracteurs, & qu'en puniffant tout avec la même févérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le Gouvernement ne foit

pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis long-tems appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forfaits: le véritable homme d'Etat sait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins, que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire l'Etat si paisiblement, qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

Je conclus donc que comme le premier devoir du législateur est de conformer

les loix à la volonté générale, la premiere regle de l'*économie* publique est que l'administration soit conforme aux loix. C'en sera même assez pour que l'Etat ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police & d'*économie*, abandonnés à la sagesse du Gouvernement : mais il a toujours deux regles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions ; l'une est l'esprit de la loi qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir ; l'autre est la volonté générale, source & supplément de toutes les loix, & qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle ne s'est point expliquée ? Faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu ? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa décision fût l'expression de la volonté générale ; que ce moyen

eſt impraticable dans un grand peuple, & qu'il eſt rarement néceſſaire quand le Gouvernement eſt bien intentionné : car les chefs ſavent aſſez que la volonté générale eſt toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'eſt-à-dire, le plus équitable ; de ſorte qu'il ne faut qu'être juſte pour s'aſſurer de ſuivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle ſe laiſſe appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'eſt poſſible les exemples à ſuivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime conſtante de donner le tort à ſes Officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain eſt-il cher dans une province? l'Intendant eſt mis en priſon : ſe fait-il dans une autre une émeute ? le Gouverneur eſt caſſé, & chaque Mandarin répond ſur ſa tête de tout le mal qui arrive dans ſon département. Ce n'eſt pas qu'on n'examine enſuite l'affaire dans un procès régulier ; mais une longue expérience a fait prévenir ainſi le jugement [illegible] rarement en cela quelque [illegible]

ter; & l'empereur persuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais sans sujet, démêle toujours au-travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la République; c'est beaucoup que l'Etat soit tranquille & la loi respectée: mais si l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, & le Gouvernement se fera difficilement obéir s'il se borne à *l'obéissance.* S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient; l'autorité la plus absolue est celle qui pénetre jusqu'à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le Gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace & canaille quand il lui plaît: & tout Prince qui méprise ses sujets, se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre

eſtimables. Formez donc des hommes ſi vous voulez commander à des hommes ; ſi vous voulez qu'on obéiſſe aux loix, faites qu'on les aime, & que pour faire ce qu'on doit, il ſuffiſe de ſonger qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des Gouvernemens anciens, dans ces tems reculés où les philoſophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre ſages & heureux. De-là tant de loix ſomptuaires, tant de réglemens ſur les mœurs, tant de maximes publiques admiſes ou rejettées avec le plus grand ſoin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'adminiſtration, & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs eſclaves avec autant de ſoin qu'en avoient les magiſtrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos Gouvernemens modernes qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il ſoit néceſſaire ou poſſible d'aller juſques-là.

II. Seconde regle [illegible] *mie* publique, no[illegible] la premiere. V[illegible]

générale ſoit accomplie ? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent ; & comme la vertu n'eſt que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même choſe en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il eſt impoſſible qu'aucun établiſſement, quel qu'il ſoit, puiſſe marcher ſelon l'eſprit de ſon inſtitution, s'il n'eſt dirigé ſelon la loi du devoir ; ils ſentiroient que le plus grand reſſort de l'autorité publique eſt dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut ſuppléer aux mœurs pour le maintien du Gouvernement. Non-ſeulement il n'y a que des gens de bien qui ſachent adminiſtrer les loix, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui ſachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les ſupplices ; châtiment moins rigoureux, moins continuel, & auquel on a du moins l'eſpoir d'échapper ; & quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire, ne manquent gueres de moyens

d'éluder la loi, ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin jusqu'au Gouvernement, quelque sage qu'il puisse être : le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec sureté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funestes : il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation, l'on ajoute vainement édits sur édits, réglemens sur réglemens. Tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix, plus vous les rendez méprisables; & tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui

du brigandage : les hommes les plus vils ſont les plus accrédités ; plus ils ſont grands, plus ils ſont mépriſables ; leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils ſont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achetent les ſuffrages des chefs ou la protection des femmes, c'eſt pour vendre à leur tour la juſtice, le devoir & l'Etat ; & le peuple qui ne voit pas que ſes vices ſont la premiere cauſe de ſes malheurs, murmure & s'écrie en gémiſſant : « Tous mes maux ne viennent » que de ceux que je paye pour m'en » garantir ».

C'eſt alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs ſont forcés de ſubſtituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'eſt alors qu'il faut recourir à toutes les petites & miſérables ruſes qu'ils appellent *maximes d'Etat*, & *myſteres du cabinet*. Tout ce qui reſte de vigueur au Gouvernement eſt employé par ſes membres à ſe perdre & ſupplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne ſe font qu'à meſure que l'intérêt perſonnel

le demande, & ſelon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques eſt de faſciner tellement les yeux de ceux dont ils ont beſoin, que chacun croye travailler pour ſon intérêt en travaillant pour le leur; je dis le leur, ſi tant eſt qu'en effet le véritable intérêt des chefs ſoit d'anéantir les peuples pour les ſoumettre, & de ruiner leur propre bien pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, & que les dépoſitaires de l'autorité publique s'appliquent ſincérement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs ſoins, toutes les difficultés s'évanouiſſent, l'adminiſtration prend une facilité qui la diſpenſe de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le myſtere. Ces eſprits vaſtes, ſi dangereux & ſi admirés, tous ces grands miniſtres dont la gloire ſe confond avec les malheurs du peuple, ne ſont plus regrettés: les mœurs publiques ſuppléent au génie des chefs; & plus la vertu regne, moins les talens ſont néceſſaires. L'ambition même eſt mieux ſervie par le devoir que par l'uſurpation: le peuple convaincu que ſes

chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir; & l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il est aimé, est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le Gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes, que la mollesse ou l'orgueil ont perdus, aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévere pour être juste: souffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même. *Sicuti enim est aliquando misericordia puniens, ita est crudelitas parcens.* Aug. Epist. 54.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens, soyez bons; il faut leur apprendre à l'être; & l'exemple même, qui est à cet égard la premiere leçon, n'est pas le seul moyen qu'il

qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace ; car comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale, & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'humanité s'évapore & s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, & que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commisération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux & vif qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui sans

la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimeres à quiconque ne les a point sentis; & l'amour de la patrie plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant: mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante & sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton: l'un étoit plus philosophe, & l'autre plus citoyen. Athenes étoit déjà perdue, & Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier: Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur; il ne vivoit que pour elle & ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes: mais entre César & Pompée, Caton

femble un dieu parmi des mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, & meurt pour la vérité : l'autre défend l'Etat, la liberté, les loix contre les conquérans du monde, & quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne éleve de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains ; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier feroit son bonheur, le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un & conduits par l'autre, & cela seul décideroit de la préférence : car on n'a jamais fait un peuple de sages, mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples soient vertueux ? commençons donc par leur faire aimer la patrie : mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne ? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sureté civile, & que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion

des hommes puiſſans, ſans qu'il leur fût poſſible ou permis d'oſer réclamer les loix. Alors ſoumis aux devoirs de l'état civil, ſans jouir même des droits de l'état de nature & ſans pouvoir employer leurs forces pour ſe défendre, ils ſeroient par conſéquent dans la pire condition où ſe puiſſent trouver des hommes libres, & le mot de *patrie* ne pourroit avoir pour eux qu'un ſens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puiſſe offenſer ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'eſt pas plus croyable que la volonté générale conſente qu'un membre de l'Etat quel qu'il ſoit en bleſſe ou détruiſe un autre, qu'il ne l'eſt que les doigts d'un homme uſant de ſa raiſon aillent lui crever les yeux. La ſureté particuliere eſt tellement liée avec la confédération publique, que ſans les égards que l'on doit à la foibleſſe humaine, cette convention ſeroit diſſoute par le droit, s'il périſſoit dans l'Etat un ſeul citoyen qu'on eût pu ſecourir; ſi l'on en retenoit à tort un ſeul en priſon, & s'il ſe perdoit un ſeul procès avec une injuſtice évidente: car les conventions fondamen-

tales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'Etat civil.

En effet, l'engagement du Corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres ? & le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'Etat ? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous, j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui se consacre volontairement & par devoir à la mort pour le salut de son pays : mais si l'on entend qu'il soit permis au Gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, & la plus directement opposée aux loix fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la

défenſe de chacun d'eux, afin que la foibleſſe particuliere fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'Etat. Après avoir par ſuppoſition retranché du peuple un individu après l'autre, preſſez les partiſans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le Corps de l'Etat*, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui ne ſont pas le peuple, mais les officiers du peuple; & qui s'étant obligés par un ſerment particulier à périr eux-mêmes pour ſon ſalut, prétendent prouver par-là que c'eſt à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'Etat doit à ſes membres, & du reſpect qu'il doit à leurs perſonnes? ce n'eſt que chez les plus illuſtres & les plus courageuſes nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a gueres que les peuples libres où l'on ſache ce que vaut un homme. A Sparte, on ſait en quelle perplexité ſe trouvoit toute la République lorſqu'il étoit queſtion de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une af-

faire si importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puissant Monarque n'eût osé de sang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accusé n'eût comparu pour se défendre devant ses concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguerent au-dessus de tous les peuples de la terre par les égards du Gouvernement pour les particuliers, & par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'Etat. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le Sénat même, ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit, & chez le plus puissant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoit une désolation publique; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia* la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome & dans les armées cet

amour des concitoyens les uns pour les autres, & ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; & il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fussent d'herbe & de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse & devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux! Un pâtre gouverne ses chiens & ses troupeaux, & n'est que le dernier des hommes. S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer: respectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez respectables; respectez la liberté, & votre puissance augmentera tous les jours: ne passez jamais vos droits, & bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre donc la mere

commune des citoyens, que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rende cher, que le Gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, & que les loix ne soient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes; mais sans paroître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive, & de bouclier contre le foible, & le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire, & peut-être de plus difficile dans le Gouvernement, c'est une intégrité sévere à rendre justice à tous, & sur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des loix; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche & contre la misere du pauvre; le pre-

mier les élude, le second leur échappe ; l'un brise la toile, & l'autre passe au-travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du Gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, & entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent ; les arts d'agrément & de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles & pénibles ; l'agriculture sacrifiée au commerce ; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'Etat ; enfin la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, & que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence & de la misere, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause com-

mune, de la corruption du peuple, & de l'affoibliſſement de tous les reſſorts du Gouvernement. Tels ſont par conſéquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils ſe font ſentir, mais qu'une ſage adminiſtration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le reſpect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions ſeront inſuffiſantes, ſi l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie publique*, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut ſubſiſter ſans la liberté, ni la liberté ſans la vertu ni la vertu ſans les citoyens : vous aurez tout ſi vous formez des citoyens ; ſans cela vous n'aurez que de méchans eſclaves, à commencer par les chefs de l'Etat. Or, former des citoyens n'eſt pas l'affaire d'un jour ; & pour les avoir hommes, il faut les inſtruire enfans. Qu'on me diſe que quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne ſont pas ſuſceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux [illegible] & que

l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus desirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez-tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec *le Corps de* l'Etat, & à n'appercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, & à transformer ainsi en une vertu sublime, cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non-seulement la Philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'Histoire en

fournit mille exemples éclatans : s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus tems de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre; il n'est plus tems de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu & fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent? & que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, & la vanité?

C'est du premier moment de la vie, qu'il faut apprendre à mériter de vivre, & comme on participe en naissant aux droits des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres; & comme on ne laisse pas la rai-

son de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux peres; car selon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets; l'Etat demeure & la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des peres, & se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, & qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de *peres*, & n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des regles prescrites par le Gouvernement, & sous des magistrats établis par le Souverain, est donc une des maximes fondamentales du Gou-

vernement populaire ou légitime. Si les enfans ſont élevés en commun dans le ſein de l'égalité, s'ils ſont imbus des loix de l'Etat & des maximes de la volonté générale, s'ils ſont inſtruits à les reſpecter par-deſſus toutes choſes, s'ils ſont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent ſans ceſſe de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens ineſtimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainſi à ſe chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la ſociété, à ſubſtituer des actions d'hommes & de citoyens au ſtérile & vain babil des ſophiſtes, & à devenir un jour les défenſeurs & les peres de la patrie dont ils auront été ſi long-tems les enfans.

Je ne parlerai point des magiſtrats deſtinés à préſider à cette éducation, qui certainement eſt la plus importante affaire de l'Etat. On ſent que ſi de telles marques de la confiance publique étoient légérement accordées, ſi cette fonction ſublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs

travaux, l'honorable & doux repos de leur vieillesse, & le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit inutile & l'éducation sans succès ; car par-tout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, & le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, & la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage : que des magistrats integres, blanchis dans la pourpre & sur les tribunaux, enseignent la justice ; les uns & les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, & transmettront d'âge en âge aux générations suivantes, l'expérience & les talens des chefs, le courage & la vertu des citoyens, & l'émulation commune à tous de vivre & mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique ; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, & les anciens Perses : chez tous les trois elle eut le plus grand succès, & fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations

trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable ; & d'autres raifons que le Lecteur peut voir aifément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'eft une chofe très-remarquable que les Romains aient pu s'en paffer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne doit plus efpérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maifons autant d'écoles de citoyens ; & le pouvoir fans bornes des peres fur leurs enfans, mit tant de févérité dans la police particuliere, que le pere plus craint que les magiftrats, étoit dans fon tribunal domeftique le cenfeur des mœurs & le vengeur des loix. *Voyez* EDUCATION.

C'eft ainfi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant fans ceffe à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui réfultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le fort de la République, & con-

tient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel, qui isole tellement les particuliers, que l'Etat s'affoiblit par leur puissance & n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime son pays, respecte les loix, & vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux ; & dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur que ces deux objets se confondent.

III. Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens & de les protéger ; il faut encore songer à leur subsistance ; & pourvoir aux besoins publics est une suite évidente de la volonté générale, & le troisieme devoir essentiel du Gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers & les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir le travail soit toujours nécessaire & ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc, & les penses de l'administration publi

après avoir parlé de l'*économie* générale par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, & plus important à certains égards que la liberté même ; soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie ; soit parce que les biens étant plus faciles à usurper & plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément ; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, & le vrai garant des engagemens des citoyens : car si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'éluder ses devoirs & de se moquer des loix. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'Etat & du Gouvernement exige des frais & de la dépense ; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société

doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, & il n'est pas possible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards sur la disposition de leur propre bien, & par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la disposition des biens, une remarque importante à faire, qui leve bien des difficultés. C'est, comme l'a montré Puffendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre

bien n'appartienne qu'au Souverain, l'eſprit de ces loix que le Gouvernement doit ſuivre dans leur application, eſt que de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en ſortent & s'aliènent le moins qu'il eſt poſſible. Il y a une raiſon ſenſible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété ſeroit fort inutile, ſi le pere ne leur laiſſoit rien, & qui de plus ayant ſouvent contribué par leur travail à l'acquiſition des biens du pere, ſont de leur chef aſſociés à ſon droit. Mais une autre raiſon plus éloignée & non moins importante, eſt que rien n'eſt plus funeſte aux mœurs & à la République, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les Citoyens; changemens qui ſont la preuve & la ſource de mille déſordres, qui bouleverſent & confondent tout, & par leſquels ceux qui ſont élevés pour une choſe, ſe trouvant deſtinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui deſcendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je paſſe à l'objet des finances publiques.

[illegible] gouvernoit lui-même ; & [illegible] d'intermédiaire entre [illegible] & les citoyens, [illegible] besoins publics & des facultés des particuliers [illegible] & comme [illegible] jamais de vue le re[illegible] des deniers. Il [illegible] Etat ne [illegible] le peuple semble [illegible] de la terre. Mais ces choses ne sauroient aller ainsi ; & pour peu qu'un Etat [illegible], la [illegible] est toujours trop nombreuse pour [illegible] être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs [illegible] l'intérêt [illegible] leur particulier, [illegible] Le peuple [illegible] plutôt de [illegible] des chefs & de leurs folles dépenses, que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu [illegible]

quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus integre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien ; si elles sont forcées, elles sont illégitimes ; & c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'Etat ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la difficulté d'une juste & sage *économie*.

La premiere chose que doit faire, après l'établissement des loix, l'instituteur d'une République, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats & autres officiers, & pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *ærarium* ou *fisc*, s'il est en argent ; *domaine public*, s'il est en terres, & ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre, par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matiere, ne pourra gueres être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine public comme le plus honnête & le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'Etat ; & il est à

remarquer que le premier ſoin de Romu-lus, dans la diviſion des terres, fut d'en deſtiner le tiers à cet uſage. J'avoue qu'il n'eſt pas impoſſible que le produit du domaine mal adminiſtré, ſe réduiſe à rien; mais il n'eſt pas de l'eſſence du domaine d'être mal adminiſtré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être aſſigné ou accepté par l'aſſemblée du peuple ou des Etats du pays, qui doit enſuite en déterminer l'uſage. Après cette ſolemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainſi dire, de nature, & leurs revenus deviennent tellement ſacrés, que c'eſt non-ſeulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de léſe-majeſté, que d'en détourner la moindre choſe au préjudice de leur deſtination. C'eſt un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du queſteur Caton y ait été un ſujet de remarque, & qu'un Empereur récompenſant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu beſoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de ſa famille, & non de celui de l'Etat. Mais s'il ſe trouve peu de Galba, où chercherons-nous des Catons? &

quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels feront les chefs aſſez ſcrupuleux pour s'abſtenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur diſcrétion, & pour ne pas s'en impoſer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & ſcandaleuſes diſſipations avec la gloire de l'Etat, & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter ſa puiſſance? C'eſt ſur-tout en cette délicate partie de l'adminiſtration, que la vertu eſt le ſeul inſtrument efficace, & que l'intégrité du magiſtrat eſt le ſeul frein capable de contenir ſon avarice. Les livres & tous les comptes des régiſſeurs ſervent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; & la prudence n'eſt jamais auſſi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laiſſez donc les regiſtres & papiers, & remettez les finances en des mains fidelles; c'eſt le ſeul moyen qu'elles ſoient fidélement régies.

Quand une fois les fonds publics ſont établis, les chefs de l'Etat en ſont de droit les adminiſtrateurs; car cette adminiſtration fait une partie du Gouvern[illegible],

toujours essentielle, quoique non toujours également: son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue; & l'on peut dire qu'un Gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent: or, comme tout Gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul Etat ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation, est aussi *le premier signe du désordre intérieur* de l'Etat; & le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin: comme un marin voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher & boucher la voie.

De cette regle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins, qu'à augmenter les revenus; de quelque

diligence qu'on puiſſe uſer, le ſecours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laiſſe toujours l'Etat en ſouffrance: tandis qu'on ſonge à remédier à un mal, un autre ſe fait déjà ſentir, & les reſſources mêmes produiſent de nouveaux inconvéniens; de ſorte qu'à la fin la nation s'obere, le peuple eſt foulé, le Gouvernement perd toute ſa vigueur, & ne fait plus que peu de choſe avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des Gouvernemens anciens, qui faiſoient plus avec leur parſimonie, que les nôtres avec tous leurs tréſors; & c'eſt peut-être de-là qu'eſt dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du ſage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'Etat à proportion de la probité de ceux qui le régiſſent, ſi l'on connoiſſoit aſſez toute la force de l'adminiſtration générale, ſur-tout quand elle ſe borne aux moyens légitimes, on ſeroit étonné des reſſources qu'ont les chefs

pour prévenir tous les besoins publics; sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'Etat, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une maniere qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent & des marchandises par de justes proportions, selon les tems & les lieux, est le vrai secret des finances, & la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, & faire dans l'occasion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un tems éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics, dans

combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Genève, ces greniers établis & entretenus par une sage administration, sont la ressource publique dans les mauvaises années, & le principal revenu de l'Etat dans tous les tems; *Alit & ditat*, c'est la belle & juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le système économique d'un bon Gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de cette République: heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse & du bonheur que je voudrois voir regner dans tous les pays!

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un Etat, on trouvera que souvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité, que par un accroissement de desirs inutiles, & que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de sorte que l'Etat gagneroit quelquefois à se passer d'être riche, & que cette richesse apparente lui est au fond plus onéreuse que

ne feroit la pauvreté même. On peut efpérer, il eft vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, & ce fut la politique dont ufa Jofeph avec les Egyptiens; mais ce vain fophifme eft d'autant plus funefte à l'Etat, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il eft forti, & qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes eft une des caufes les plus fenfibles & les plus dangereufes de cette augmentation. Ce goût, engendré fouvent par une autre efpece d'ambition que celle qu'il femble annoncer, n'eft pas toujours ce qu'il paroît être, & n'a pas tant pour véritable motif le defir apparent d'agrandir la nation, que le defir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diverfion que font les objets de la guerre dans l'efprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'eft que rien n'eft fi foulé ni fi miférable que les peuples conquérans, &

que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs misères : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un État est grand, & plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes & onéreuses ; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, & que chacune outre cela fasse pour la sienne particuliere la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu & se consomment dans un autre ; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit & de la consommation, & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un tems où les citoyens ne se regardant plus comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, & où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en tems & lieu les premiers pour mieux assujettir les au-

tres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la République & sous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au siége de Veies qu'on commença de payer l'infanterie Romaine, & Marius fut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, & autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, & en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, & dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples: il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, & par conséquent la misere; & plus le désespoir augmentoit, plus on se voyoit

contraint

contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercenaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les loix dont ils étoient protégés, & leurs freres dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César que les défenseurs de Rome; & dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut-là une des principales causes de la ruine de l'Empire Romain.

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places; mais avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garnisons; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples; & ces dangereux établissemens

s'accroissent depuis quelque tems avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai systême économique qui tire le principal revenu de l'Etat du domaine public, & ne laissent que la ressource fâcheuse des subsides & impôts, dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que le fondement du pacte social est la propriété; & sa premiere condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cottiser dans les besoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, & supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cottisation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, & qu'il ne

dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui feroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, & sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentans, a été reconnue généralement de tous les philosophes & jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence; outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions & de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même: car que le peuple puisse refuser, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit; & s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus inutile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se levent sur le peuple sont de deux sortes; les unes

réelles, qui se perçoivent sur les choses; les autres personnelles, qui se payent par tête. On donne aux unes & aux autres les noms d'*impôts* ou de *subsides*; quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle *subside*; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un *impôt*. On trouve dans le livre de l'*esprit des loix*, que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela seroit incontestable, si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe, & c'est sur-tout dans les proportions exactement observées, que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, & qui de cette maniere est à la fois réelle & personnelle, elle est la plus équitable, & par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde,

les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces calculs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premiérement, on doit considérer le rapport des quantités, selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire, la distinction du nécessaire & du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu, peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excede son nécessaire. A cela il dira qu'eu égard à son rang, ce qui seroit superflu pour un homme inférieur, est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge: car un Grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit

au conſeil à pied, pour avoir vendu ſes carroſſes dans un preſſant beſoin de l'Etat, Enfin la loi ne preſcrit la magnificence à perſonne, & la bienſéance n'eſt jamais une raiſon contre le droit.

Un troiſieme rapport qu'on ne compte jamais, & qu'on devroit toujours compter le premier, eſt celui des utilités que chacun retire de la confédération ſociale, qui protege fortement les immenſes poſſeſſions du riche, & laiſſe à peine un miſérable jouir de la chaumiere qu'il a conſtruite de ſes mains. Tous les avantages de la ſociété ne ſont-ils pas pour les puiſſans & les riches? tous les emplois lucratifs ne ſont-ils pas remplis par eux ſeuls? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur ſont-elles pas réſervées? & l'autorité publique n'eſt-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de conſidération vole ſes créanciers ou faſſe d'autres friponneries, n'eſt-il pas toujours ſûr de l'impunité? Les coups de bâton qu'il diſtribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes & les aſſaſſinats dont il ſe rend coupable, ne ſont-ce pas des affaires qu'on aſſoupit, & dont au bout

de six mois il n'est pas condamné? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussi-tôt en mouvement, & malheur aux innocens qu'il soupçonne. Passe-t-il dans un lieu dangereux? voilà les escortes en campagne: l'essieu de sa chaise vient-il à rompre? tout vole à son secours: fait-on du bruit à sa porte? il dit un mot, & tout se tait: la foule l'incommode-t-elle? il fait un signe, & tout se range: un charretier se trouve-t-il sur son passage? ses gens sont prêts à l'assommer; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés, qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou; ils sont le droit de l'homme riche, & non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse: toutes les portes lui sont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir; & si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace: s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence; il porte toujours,

outre ſa charge, celle dont ſon voiſin plus riche a le crédit de ſe faire exempter: au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui: ſi ſa pauvre charrette renverſe, loin d'être aidé par perſonne, je le tiens heureux s'il évite en paſſant les avanies des gens leſtes d'un jeune duc: en un mot, toute aſſiſtance gratuite le fuit au beſoin, préciſément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur 'avoir l'ame honnête, une fille aimable, & un puiſſant voiſin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'eſt que les pertes des pauvres ſont beaucoup moins réparables que celles du riche, & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raiſon du beſoin. On ne fait rien avec rien; cela eſt vrai dans les affaires comme en phyſique: l'argent eſt la ſemence de l'argent, & la premiere piſtole eſt quelquefois plus difficile à gagner que le ſecond million. Il y a plus encore: c'eſt que tout ce que le pauvre paye, eſt à jamais perdu pour lui, & reſte ou revient dans les mains du riche; & comme c'eſt aux ſeuls hommes

qui ont part au Gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que paſſe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt ſenſible à les augmenter.

Réſumons en quatre mots le pacte ſocial des deux états. *Vous avez beſoin de moi, car je ſuis riche & vous êtes pauvre; faiſons donc un accord entre nous: je permettrai que vous ayez l'honneur de me ſervir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reſte, pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec ſoin toutes ces choſes, on trouvera que pour répartir les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'impoſition n'en doit pas être faite ſeulement en raiſon des biens des contribuables, mais en raiſon compoſée de la différence de leurs conditions & du ſuperflu de leurs biens. Opération très-importante & très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens & qui ſavent l'arithmétique, mais dont les Platons & les Monteſquieux n'euſſent oſé ſe charger qu'en tremblant & en deman-

dant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle, c'eſt de ſe faire trop ſentir & d'être levée avec trop de dureté, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit ſujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il eſt plus aiſé de dérober au rôle & aux pourſuites ſa tête que ſes poſſeſſions.

De toutes les autres impoſitions, le cens ſur les terres ou la taille réelle a toujours paſſé pour la plus avantageuſe dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la ſureté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même oſé dire qu'il falloit charger le payſan pour éveiller ſa pareſſe, & qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule: c'eſt en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paye très-peu de choſe, & ſur-tout à la Chine où il ne paye rien, que la terre eſt le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur ſe voit chargé à proportion du produit de ſon champ, il le laiſſe en friche, ou n'en retire exactement que ce

qu'il lui faut pour vivre. Car pour
perd le fruit de sa peine, c'est gagner
ne rien faire; & mettre le travail à
mende, est un moyen fort sing
bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur le
sur-tout quand elle est excessive, ré
tent deux inconvéniens si terribles,
doivent dépeupler & ruiner à la lo
tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de ci
lation des especes, car le commerc
l'industrie attirent dans les capital
l'argent de la campagne: &
truisant la proportion qui pouvoit ou-
ver encore entre les besoins du
reur & le prix de son bled, l'argent v
sans cesse & ne retourne jamais; plus la
ville est riche, plus le pays est miséra-
ble. Le produit des tailles passe des mains
du prince ou du financier dans celles des
artistes & des marchands; & le cultiva-
teur qui n'en reçoit jamais que la moin-
dre partie, s'épuise enfin en payant tou-
jours également & recevant toujours
moins. Comment voudroit-on que pût
vivre un homme qui n'auroit que des

veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le ſang qu'à quatre doigts du cœur ? Chardin dit qu'en Perſe les droits du roi ſur les denrées ſe payent auſſi en denrées; cet uſage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays juſqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perſe les intendans, directeurs, commis, & gardes-magaſin ne ſoient une autre eſpece de gens que par-tout ailleurs; j'ai peine à croire qu'il arrive juſqu'au roi la moindre choſe de tous ces produits, que les bleds ne ſe gâtent pas dans tous les greniers, & que le feu ne conſume pas la plupart des magaſins.

Le ſecond inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laiſſe aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'eſt que le bled eſt une denrée que les impôts ne renchériſſent point dans le pays qui la produit, & dont, malgré ſon abſolue néceſſité, la quantité diminue ſans que le prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le bled continue d'être à bon marché, & que le laboureur reſte ſeul chargé de l'im-

pôt qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises qui en font hausser le prix, & sont ainsi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, & ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achete; & comme il n'achete qu'à proportion de son débit, il fait l loi au particulier. Mais le laboureur q soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît? & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille, de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce & de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que

plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très-évidente, savoir, que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat, peut lui donner plus ou moins de crédit au-dehors, elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'Etat n'ait des denrées superflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce, se sentent seules de cette abondance, & que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre ; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion, de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le bled payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire quand cet

impôt eſt payé par le cultivateur même? N'eſt-ce pas attaquer la ſubſiſtance de l'Etat juſques dans ſa ſource? N'eſt-ce pas travailler auſſi directement qu'il eſt poſſible à dépeupler le pays, & par conſéquent à le ruiner à la longue? car il n'y a point pour une nation de pire diſette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'Etat d'élever ſes vues dans l'aſſiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuſes en d'utiles réglemens de police, & de faire douter au peuple ſi de tels établiſſemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits ſur l'importation des marchandiſes étrangeres dont les habitans ſont avides ſans que le pays en ait beſoin, ſur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent ſe paſſer, ſur les [illegible] ductions des arts inutiles & trop [illegible] ſur les entrées dans les villes d[illegible] de pur agrément, & en général [illegible] les objets du luxe, rempliront [illegible]

double objet. C'eſt par de tels impôts, qui ſoulagent la pauvreté & chargent la richeſſe, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'aſſerviſſement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de ſerviteurs inutiles, la multiplication des gens oiſifs dans les villes, & la déſertion des campagnes.

Il eſt important de mettre entre le prix des choſes & les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne ſoit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandiſes les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt ſoit payé par celui qui emploie la choſe taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il ſe trouveroit chargé, donneroit plus de tentations & de moyens de les frauder. C'eſt l'uſage conſtant de la Chine, le pays du monde où les impôts ſont les plus forts & les mieux payés : le marchand ne paye rien ; l'acheteur ſeul acquitte le droit, ſans qu'il en réſulte ni murmures ni ſéditions ; parce que

que les denrées nécessaires à la vie, telles que le ris & le bled, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, & l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le Gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de mal-honnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres & ameublemens, sur les étoffes & la dorure, sur les cours & jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espece, sur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, & en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement & d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins se cacher, que leur seul usage est de se montrer, & qu'ils seroient [illegible] n'étoient vus. Qu'on [illegible] de tels produits [illegible] n'être fondés [illegible]

font pas d'une abfolue néceffité : c'eft bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laiffés féduire par le luxe, ils y puiffent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au néceffaire & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépenfe ne fera qu'une nouvelle raifon pour la foutenir, quand la vanité de fe montrer opulent fera fon profit du prix de la chofe & des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront fe diftinguer des pauvres, & l'Etat ne fauroit fe former un revenu moins onéreux ni plus affuré que fur cette diftinction.

Par la même raifon l'induftrie n'auroit rien à fouffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les Finances, ranimeroit l'Agriculture, en foulageant le laboureur, & rapprocheroit infenfiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un Etat. Il fe pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuaffent à faire paffer plus rapidement quelques modes; mais ce ne feroit jamais que pour en fubftituer d'autres fur lefquelles l'ou-

vrier gagneroit, fans que le fifc eût rien à perdre. En un mot, fuppofons que l'efprit du Gouvernement foit conftamment d'affeoir toutes les taxes fur le fuperflu des richeffes, il arrivera de deux chofes l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenfes fuperflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'Etat; alors l'affiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix fomptuaires; les dépenfes de l'Etat auront néceffairement diminué avec celles des particuliers; & le fifc ne fauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourfer : ou fi les riches ne diminuent rien de leurs profufions, le fifc aura dans le produit des impôts les reffources qu'il cherchoit pour pourvoir aux befoins réels de l'Etat. Dans le premier cas, le fifc s'enrichit de toute la dépenfe qu'il a de moins à faire; dans le fecond, il s'enrichit encore de la dépenfe inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante diftinction en matiere de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient

donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles & les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, & par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentans. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, & le suppose même en quelque maniere: car, pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les loix, ni contraire aux moeurs, & que le Gouvernement peut défendre, il peut le permettre moyennant un droit. Si, par exemple, le Gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut à plus forte raison imposer une taxe sur les car-

roſſes, moyen ſage & utile d'en blâmer l'uſage ſans le faire ceſſer. Alors on peut regarder la taxe comme une eſpece d'amende, dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *impoſteurs*, c'eſt-à-dire, ceux qui impoſent ou imaginent les taxes, étant dans la claſſe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de ſe charger eux-mêmes pour ſoulager les pauvres. Mais il faut rejetter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le Souverain commet le Gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne ſeroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

Fin du Tome premier.



TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.




DEC 3 0 1931

